

RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1999 D 00319

Numéro SIREN : 428 611 719

Nom ou dénomination : SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ET AGRO-ALIMENTAIRE  
AGRIAL

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2022 sous le numéro de dépôt 5173

GROUPE AGRIAL

# COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2021

I. Bilan consolidé	4
II. Compte de résultat consolidé	6
III. Tableau des flux de trésorerie consolidé	7
IV. Tableau de variation des capitaux propres	8
V. Annexe des comptes consolidés du Groupe Agrial	10

# I. BILAN CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)

## ACTIF

	Note	31.12.2021			31.12.2020
		Valeurs brutes	Amort.Dépré.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	4	780 931	-144 404	636 527	641 993
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	4	608 719	-64 830	543 889	557 075
Immobilisations corporelles	5	2 902 407	-1 969 655	932 753	843 078
Immobilisations financières	6	128 681	-11 379	117 302	122 776
Titres mis en équivalence		6 738		6 738	6 605
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>3 818 758</b>	<b>-2 125 439</b>	<b>1 693 320</b>	<b>1 614 453</b>
Stocks et en-cours	7	861 688	-19 913	841 775	687 148
Créances clients et comptes rattachés	8	618 320	-23 270	595 050	552 782
Autres créances et comptes de régularisation	8	347 716	-920	346 796	241 214
Disponibilités	9	159 849		159 849	195 281
<b>Total actif circulant</b>		<b>1 987 572</b>	<b>-44 102</b>	<b>1 943 470</b>	<b>1 676 425</b>
<b>Total Actif</b>		<b>5 806 330</b>	<b>-2 169 541</b>	<b>3 636 790</b>	<b>3 290 878</b>

## PASSIF

	Note	31.12.2021	31.12.2020
Capital			
Primes liées au capital			124 754
Écart de réévaluation			11 614
Réserves consolidées part du Groupe			9 817
Résultat de l'exercice part du Groupe			772 052
<b>Total des capitaux propres part du Groupe</b>		<b>975 381</b>	<b>920 173</b>
Intérêts minoritaires			61 040
Subventions d'investissement			58 434
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>1 074 379</b>	<b>1 011 898</b>
<b>Autres fonds propres</b>	2.3.10	<b>113 285</b>	<b>113 245</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	10	<b>88 959</b>	<b>82 461</b>
Emprunts et dettes financières	11		1 115 396
Fournisseurs et comptes rattachés	12		890 958
Autres dettes et comptes de régularisation	12		803 501
<b>Total des dettes</b>		<b>2 360 166</b>	<b>2 083 274</b>
<b>Total Passif</b>		<b>3 636 790</b>	<b>3 290 878</b>

## II. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)

	Note	31.12.2021	31.12.2020
Chiffre d'affaires		6 217 803	5 957 358
Achats consommés		- 5 206 873	- 4 921 252
Charges de personnel		-731 649	-701 223
Impôts et taxes		-123 491	-148 654
Autres charges et produits d'exploitation		57 973	46 258
Variation nette des amortissements et des provisions		-121 101	-121 878
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	13	<b>92 663</b>	<b>110 609</b>
Variation nette des amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition <sup>(1)</sup>		-6 933	40
<b>Résultat d'exploitation après amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>85 729</b>	<b>110 648</b>
Résultat financier	14	-17 591	-18 774
Résultat exceptionnel	15	12 847	-9 179
Impôts sur les résultats	16	-21 260	-14 700
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>59 726</b>	<b>67 995</b>
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		763	822
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>60 489</b>	<b>68 817</b>
Dont résultat revenant :			
- Au Groupe		57 145	61 040
- Aux intérêts minoritaires		3 344	7 778

<sup>(1)</sup> Suite à l'application du nouveau règlement ANC n°2020-01, la présentation du compte de résultat a été modifiée, plus particulièrement au niveau des dotations aux amortissements des écarts d'acquisition.

## III. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)

	31.12.2021	31.12.2020
Résultat net total des sociétés consolidées	60 489	68 817
Élimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Élimination des amortissements et provisions	131 067	116 504
Élimination de la variation des impôts différés	8 272	-4 957
Élimination des plus ou moins-values de cession	-4 759	-1 304
Élimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	-763	-822
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>194 306</b>	<b>178 239</b>
Dividendes reçus des mises en équivalence	40	591
Variation du BFR lié à l'activité	-219 704	35 978
Stocks et en cours nets	-144 449	-19 813
Créances clients et autres débiteurs	-107 641	32 749
Dettes fournisseurs et autres crébiteurs	32 386	23 042
<b>Flux net généré par l'activité</b>	<b>-25 359</b>	<b>214 808</b>
Acquisition d'immobilisations	-205 138	-135 877
Cession d'immobilisations	21 211	21 486
Incidence des variations de périmètre	-6 915	-23 294
<b>Flux net provenant des investissements</b>	<b>-190 841</b>	<b>-137 684</b>
Dividendes versés par la société mère	-16 626	-8 903
Dividendes versés aux minoritaires	-6 690	-8 201
Augmentations (réductions) de capital	7 014	-1 699
Subventions d'investissements reçues	15 592	7 959
Émissions d'emprunts	252 334	373 834
Remboursements d'emprunts	-116 523	-330 972
Variation nette des concours bancaires	-466	-266
<b>Flux net provenant des financements</b>	<b>134 634</b>	<b>31 751</b>
Incidence de la variation des taux de change	1 651	-1 363
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-79 915</b>	<b>107 512</b>
Trésorerie d'ouverture	112 408	4 896
Trésorerie de clôture	32 493	112 408
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-79 915</b>	<b>107 512</b>

## IV. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	<b>Capital</b>	<b>Primes liées au capital</b>	<b>Écart de réévaluation</b>	<b>Réserves consolidées</b>
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>118 423</b>	<b>11 614</b>	<b>9 817</b>	<b>689 759</b>
Affectation du résultat			45 129	
Distribution			-8 903	
Résultat de l'exercice			61 040	
Autres mouvements			-530	
Variation du capital	-191		-4 825	
Variation de périmètre			3 393	
Écarts de conversion			-5 144	
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2020</b>	<b>118 232</b>	<b>11 614</b>	<b>9 817</b>	<b>724 023</b>
Affectation du résultat			61 040	
Distribution			-16 626	
Résultat de l'exercice			57 145	
Autres mouvements			274	
Variation du capital	6 521		210	
Variation de périmètre			-242	
Écarts de conversion			8 002	
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2021</b>	<b>124 754</b>	<b>11 614</b>	<b>9 817</b>	<b>768 680</b>

<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>Réserves de conversion</b>	<b>Total part Groupe</b>	<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>Total des capitaux propres</b>
<b>45 129</b>	<b>574</b>	<b>875 316</b>	<b>69 048</b>	<b>944 364</b>
-45 129		-8 903	-8 188	-17 091
61 040		61 040	7 778	68 818
		-530	-33	-563
		-5 015	3 661	-1 354
17		3 410	-8 116	-4 707
		-5 144	-336	-5 480
<b>61 040</b>	<b>-4 553</b>	<b>920 173</b>	<b>63 814</b>	<b>983 987</b>
-61 040		-16 626	-6 687	-23 313
57 145		57 145	3 344	60 489
		274	-140	135
		6 732	31	6 763
-76		-318	-2 397	-2 715
		8 002	469	8 472
<b>57 145</b>	<b>3 373</b>	<b>975 382</b>	<b>58 434</b>	<b>1 033 815</b>

# V. ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AGRIAL

Le total du bilan au 31 décembre 2021 est de 3 636 789 710 euros. Le résultat bénéficiaire dégagé par le Groupe Agrial est de 57 144 735 euros, celui des intérêts minoritaires de 3 343 787 euros. Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 23 février 2022.

## 1 – ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PÉRIODE

### 1.1–Faits marquants

Les effets de l'épidémie de la COVID-19 se sont poursuivis en 2021 mais le Groupe Agrial a su s'adapter pour que ses effets soient minimisés.

Le Groupe avait mis en œuvre en 2020 toutes les mesures de sauvegarde nécessaires afin de préserver un niveau de rentabilité suffisant.

Ces mesures ont notamment consisté en un plan d'économies axé sur la réduction des charges fixes et le décalage ou la révision de certains investissements. Ainsi, le Groupe considère que ces événements ne remettent pas en cause son exposition au regard de ses échéances financières ni de ses capacités de financement notamment en termes de ratios financiers.

Au 31 décembre 2021, les effets de la pandémie sont limités et le Groupe n'a pas relevé d'indice de perte de valeur.

Agrial n'a pas identifié de dépréciation significative sur ses actifs :

- pas d'identification de risque de défaillance majeure sur ses créances clients,
- pas de remise en cause significative de la valeur des stocks au 31 décembre 2021,

- pas d'éléments menant à des pertes de valeur significatives sur ses actifs corporels et incorporels,
- pas de remise en cause de la recouvrabilité des impôts différés activés.

Pour la première fois sous les effets d'une collecte 2021 redevenue normale et de cours rarement atteints, le Groupe Agrial a au bilan un niveau de stock historique. Cet impact est à combiner d'une politique de sécurisation des besoins de nos adhérents pour les travaux de 2022 tant en matière d'engrais que d'agroéquipement.

Sur le plan des financements, le Groupe a réalisé en juillet 2021 un complément de financement avec la mise en place d'un nouvel emprunt Schultschein de 138 M€ à échéance moyenne de 7 ans. Ce nouveau financement vient en complément du Schultschein de 249 M€ déjà réalisé en 2020.

### 1.2 – Variations de périmètre

Dans la branche Légumes et Fruits frais, le Groupe Agrial a pris, en avril 2021, une participation complémentaire dans la société Saladexpress située au Canada. Le Groupe détient désormais 51 % des actions de Saladexpress et en conséquence, l'a consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

Dans la branche Viandes, le Groupe Agrial a acquis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, les titres de la société Salaisons du Mâconnais à hauteur de 55 %. La méthode de consolidation retenue pour cette société est l'intégration globale.

Le Groupe a également poursuivi sur l'exercice 2021 la simplification de son organigramme juridique en réalisant de nombreuses fusions et TUP (Transmission Universelle de Patrimoine).

Les restructurations ainsi que les autres changements de périmètre et les changements de dénomination sont détaillés dans la partie 20. *Périmètre de consolidation*.

### 1.3 – Changement de méthode de consolidation

Le Groupe Agrial a pris le contrôle exclusif de la société Touchard en avril 2021 en acquérant la part non encore détenue de ses titres. Cet événement a eu pour effet le changement de méthode de consolidation passant d'une mise en équivalence à une intégration globale.

## 2 – PRINCIPES COMPTABLES, MODALITÉS DE CONSOLIDATION ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

### 2.1 – Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe sont établis dans le respect des principes comptables français, du règlement ANC n° 2020-01 homologué par arrêté du 29 décembre 2020.

Les principales méthodes comptables adoptées par le Groupe sont exposées ci-après.

### 2.2 – Modalités de consolidation

#### 2.2.1 MÉTHODES DE CONSOLIDATION

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les fi-

liales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif (contrôle de droit, contractuel, ou de fait).

L'intégration proportionnelle est pratiquée lorsque le contrôle des sociétés est exercé de manière conjointe par un nombre limité d'associés.

La mise en équivalence est pratiquée lorsque le Groupe détient directement ou indirectement une influence notable mais non exclusive.

#### 2.2.2 ÉCARTS D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation de la quote-part des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition, et inscrits au bilan à leur valeur d'utilité.

Lors de la prise de contrôle, les écarts d'acquisition calculés font l'objet d'une affectation aux différentes catégories d'actifs. Comme prévu par l'article 231-10 du règlement ANC n°2020-01, cette affectation peut être réalisée dans un délai de 12 mois suivant l'exercice d'acquisition.

Depuis la mise en application de l'ordonnance n°2015-900 du 23 juillet 2015 relative aux écarts d'acquisition et à l'arrêt de leur amortissement systématique dans les comptes consolidés, une analyse de chacun de ces écarts a été réalisée.

En conséquence, les écarts d'acquisition actifs :

- dont la durée d'utilisation est limitée sont amortis linéairement sur cette durée,
- dont la durée d'utilisation est non limitée ne sont pas amortis.

**Durée d'amortissement:**

D'une manière générale, la détermination de la durée d'utilisation d'un écart d'acquisition doit être évaluée en prenant en compte les facteurs les plus pertinents, à partir d'une analyse des aspects techniques, économiques et juridiques de l'acquisition concernée. Dans le cas particulier des start-ups, le Groupe a un horizon de visibilité limité estimé à 5 ans. En effet, c'est au cours de cette période que le montant des dépenses de développement à effectuer pour obtenir les avantages économiques futurs attendus de l'actif ainsi que la capacité à les atteindre peuvent être estimés précisément dans la décision de poursuite ou pas.

Dans les cas exceptionnels où l'entité consolidante n'est pas en mesure de déterminer de façon fiable la durée d'utilisation limitée de l'écart d'acquisition, ce dernier est amorti forfaitairement sur 10 ans en linéaire (Règlement ANC n°2020-01 article 231-11).

**Tests de valeur:**

Le Groupe procède chaque année à des tests de valeur sur la valeur nette résiduelle de ses écarts d'acquisition. Le cas échéant, une dépréciation exceptionnelle est constatée afin de ramener ces derniers à leur juste valeur. Des tests de valeur sont également réalisés en cas d'indice de perte de valeur constaté.

Les tests de valeur sont réalisés au niveau de l'actif ou du groupe d'actifs pertinent, qui doit correspondre au mode de gestion et au suivi des activités par l'entité.

Les valeurs actuelles correspondent aux valeurs d'utilité calculées, en général, sur la base de l'actualisation des cash-flows futurs issus des business plans à 3 ans établis et validés par la direction. Le taux d'actualisation est déterminé par zone géographique et par activité, ce dernier oscillant entre 6 % et 7 %.

Le taux de croissance est déterminé par pays et par périmètre d'activité.

Le Groupe réalise également une analyse de sensibilité sur les principales hypothèses mentionnées ci-dessus. Dans certains cas, une autre méthode peut être utilisée.

**Méthode de conversion des écarts d'acquisition :**

Lorsqu'il s'agit d'une entité non autonome, les écarts d'acquisition sont toujours convertis au taux historique. Dans le cas où les entités sont considérées comme autonomes, il convient d'assimiler ces écarts de conversion à des actifs et passifs de l'entreprise détentrice des titres.

Dans ce cas, l'écart d'acquisition et les écarts d'évaluation sont des éléments non monétaires qui peuvent être dans les comptes individuels de l'entreprise détentrice des titres :

- soit déjà exprimés dans la monnaie de cette entreprise détentrice des titres (par exemple, lorsque les titres ont été acquis dans cette monnaie),
- soit libellés en monnaie étrangère : dans ce cas, ils sont convertis dans la monnaie de l'entreprise détentrice des titres au cours historique (s'agissant d'éléments non monétaires).

**Les écarts d'acquisition passifs** sont repris au compte de résultat sur une durée de 5 ans ou le cas échéant en fonction des hypothèses et objectifs fixés lors de l'entrée dans le Groupe ainsi que des restructurations éventuelles.

**2.2.3 MÉTHODE DE CONVERSION POUR LA CONSOLIDATION DES FILIALES HORS ZONE EURO**

Pour les filiales étrangères autonomes (autonomie économique et financière), le taux retenu pour la conversion en euros des comptes de bilan est le taux officiel de clôture.

Le résultat au bilan est retraité pour le ramener au taux moyen, avec en contrepartie la constatation d'un écart de conversion, inscrit sur une ligne distincte, intitulée «écart de conversion», portée dans les capitaux propres pour la part concernant le Groupe.

Le taux retenu pour la conversion en euros du compte de résultat est la moyenne des taux sur base mensuelle.

		31.12.2021		31.12.2020	
		Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture
GBP	Livre sterling		0,86	0,84	0,89
SEK	Couronne suédoise		10,14	10,25	10,49
PLN	Zloty		4,56	4,60	4,44
USD	Dollar US		1,18	1,13	1,14
CAD	Dollar canadien		1,48	1,44	1,53
MAD	Dirham marocain		10,64	10,47	10,82
XOF	Francs CFA		655,96	655,96	655,96

## **2.3 – Méthodes et règles d'évaluation**

Les comptes consolidés respectent les principes suivants :

- maintien des coûts historiques,
- continuité d'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes.

### **2.3.1 ACTIF IMMOBILISÉ**

Les comptes ont été arrêtés en appliquant les dispositions des règlements n°2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatifs aux actifs.

Les marques et les licences acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les marques acquises constituent un actif incorporel comptabilisé au bilan dès lors qu'elles sont identifiables et répondent aux critères généraux de comptabilisation. Elles sont évaluées sur la base de la méthode des redevances actualisées et ne font pas l'objet d'un amortissement systématique si elles n'ont pas d'horizon limité d'utilisation. Elles font l'objet d'un test de valeur annuel dans le cadre du test de valeur réalisé sur les écarts d'acquisition (voir paragraphe 2.2.2 *Écarts d'acquisition*).

Les licences de logiciels sont inscrites à l'actif sur la base de leur coût d'acquisition et des coûts encourus pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des logiciels.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de

démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les durées d'amortissement pratiquées tiennent compte de l'utilisation économique des actifs dans les différents métiers du Groupe. Compte tenu de la diversité de ces métiers, les durées d'amortissement pratiquées dans les comptes sociaux ont été maintenues en consolidation.

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.

### **2.3.2 CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL ET CONTRATS ASSIMILÉS**

Conformément à l'article 272-2 du règlement ANC n°2020-01, les opérations de crédit-bail ont été retraitées dans les comptes consolidés.

Les biens sont inscrits à l'actif du bilan et la dette qui en résulte au passif du bilan. La charge du loyer est annulée en contrepartie d'un amortissement et de frais financiers. La durée d'amortissement pratiquée est celle du contrat financier, et le retraitement n'est plus pratiqué à compter du rachat des biens par le Groupe.

### **2.3.3 TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS ET AUTRES TITRES IMMOBILISÉS**

Ils sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais d'acquisition nets d'impôt) ou d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire destitue de participation et autres titres immobilisés

est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée à hauteur de la différence. La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la quote-part des capitaux propres et des perspectives de rentabilité.

La valeur des titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) est appréciée à chaque clôture en fonction des résultats réalisés et des perspectives économiques des sociétés détenues et non pas en fonction du cours de bourse instantané pour les titres cotés. En conséquence, une baisse du cours de bourse et/ou une baisse du cours de la devise ne sont pas systématiquement suffisantes pour justifier une dépréciation.

Les titres de participation ayant été préalablement consolidés sont inscrits au bilan, à la valeur des capitaux propres qu'ils représentaient à la date de leur dernière consolidation.

### **2.3.4 STOCKS**

Les stocks sont évalués selon les règles adaptées aux différents métiers exercés par le Groupe.

Dans les activités industrielles, les stocks de matières premières sont évalués au coût de revient selon la méthode du prix moyen pondéré.

Pour les travaux en cours et les produits finis, ils comprennent le coût des matières premières et de la main-d'œuvre ainsi que des frais généraux industriels incorporables.

Dans les activités de commerce de détail, les stocks de marchandises sont évalués au prix moyen pondéré.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur de remplacement ou de réalisation des stocks est inférieure à leur coût de revient et à chaque fois qu'ils présentent des risques de non-écoulement.

### **2.3.5 CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Chacune des créances est appréciée en valeur d'inventaire.

Une dépréciation totale ou partielle est pratiquée, créance par créance, lorsqu'il peut apparaître un risque de non-recouvrement.

Le Groupe procède à des cessions de créances à des établissements bancaires (type Dailly). Ces créances cédées présentent un caractère déconsolidant et sont donc comptabilisées en diminution du poste créances clients.

### **2.3.6 ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF ET PASSIF**

En application du règlement ANC n°2020-01, les écarts de conversion latents figurent désormais au bilan dans le poste autres créances et comptes de régularisation pour les écarts de conversion actif et en autres dettes et comptes de régularisation pour les écarts de conversion passif. Les pertes de change latentes entraînent à due concurrence la constitution d'une provision pour risques.

### **2.3.7 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**

Le Groupe Agrial a opté pour l'inscription des subventions d'investissement en capitaux propres, ces subventions sont comptabilisées en résultat consolidé au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer.

### **2.3.8 INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE**

Les sociétés du Groupe évaluent leurs engagements d'indemnités de départ en retraite selon la méthode préférentielle des unités de crédit projetées.

Les engagements sont déterminés sur la base d'évaluations actuarielles prenant en compte les règles propres à la convention collective applicable à chaque entité, ainsi que les hypothèses de rotation du personnel, de projection des salaires, et de mortalité. Les hypothèses démographiques et sociales sont évaluées en fonction des spécificités propres à chaque bassin d'emploi.

Le taux d'actualisation est déterminé, pour les sociétés françaises, par la moyenne sur 12 mois du taux iBoxx Corporate AA 10+ arrêté au 31/10/N, soit 0,66 % au 31/12/2021.

Les provisions correspondent à la valeur nette des engagements déduction faite des actifs de couverture (fonds externes).

### **2.3.9 FISCALITÉ DIFFÉRÉE**

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable et selon la conception étendue sur les retraitements pratiqués en consolidation ainsi que sur les décalages temporaires résultant des différences entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des éléments du bilan.

Les reports déficitaires ne sont retenus que dans la mesure où ils ont une forte probabilité de récupération (appuyés d'un planning de la consommation de ces déficits à horizon moyen terme) et limités aux groupes d'intégration fiscale. Cette probabilité est estimée sur la base des résultats futurs des sociétés concernées et la durée de report des déficits fiscaux.

Pour le calcul des impôts différés, le taux d'impôt retenu est celui de l'impôt exigible du pays, applicable à chacune des sociétés. Par exception, le taux appliqué à la société mère Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire Agrial tient compte de ses spécificités en la matière à savoir l'exonération des activités réalisées avec les adhérents.

### **2.3.10 AUTRES FONDS PROPRES**

Les autres fonds propres sont composés :

- des obligations remboursables en actions (ORA) émises en décembre 2009 par Agrial Entreprise pour un total de 50 M€. Ces ORA portent rémunération à un taux variable. Elles seront convertibles en janvier 2023, sur la base 1 obligation donne droit à 1 action (suite à une prorogation effectuée en janvier 2018),
- des obligations échangeables en actions (OEA) émises par AgriRelais en juillet 2014 pour un montant de 22,5 M€ et en décembre 2018 pour un montant de 40 M€. Ces OEA portent rémunération à taux fixe. Conformément à la documentation juridique et comme convenu avec nos partenaires financiers, il a été décidé que l'échange de la totalité des actions aurait lieu à compter de 2022 et jusqu'en 2026 pour les OEA émises en 2014 et à compter de 2025 et jusqu'en 2027 pour celles émises en 2018.

### **2.3.11 INSTRUMENTS FINANCIERS**

En application du règlement ANC n°2015-05 :

- l'ensemble des dérivés contractualisés par le Groupe, pour lesquels une intention de gestion existe, sont qualifiés dans le cadre d'une relation de couverture,
- les relations de couverture sont documentées conformément aux exigences de ce règlement

## **3 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

Aucun événement significatif n'a été relevé.

## 4 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)

	<b>31.12.2020</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Variation de périmètre</b>	<b>Écarts de conversion</b>	<b>Autres mouvements</b>	<b>31.12.2021</b>
Écarts d'acquisition	614 924		-12	-4 170		-2 023	608 719
Frais de recherche et développement	3 185	95		4	66	-64	3 285
Concessions, brevets, marques et droits similaires	74 855	4 895	-1 662	220	17	3 120	81 445
Fonds commercial	55 333		-262	41			55 113
Autres immobilisations incorporelles	24 945	-57	-1 035		125	5 310	29 288
Immobilisations en cours	2 599	946				-464	3 080
<b>Total immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>775 841</b>	<b>5 878</b>	<b>-2 971</b>	<b>-3 904</b>	<b>208</b>	<b>5 879</b>	<b>780 931</b>
Écarts d'acquisition	-57 849	-7 758				777	-64 830
Frais de recherche et développement	-2 176	-157			-12	63	-2 282
Concessions, brevets, marques et droits similaires	-30 730	-4 299	1 605	-211	-16	-63	-33 713
Fonds commercial	-27 196	-224		-38	-38	696	-26 801
Autres immobilisations incorporelles	-15 184	-1 189	1 035		-61	1	-15 398
Immobilisations en cours	-714	-666					-1 380
<b>Total amortissements et dépréciations sur immobilisations incorporelles</b>	<b>-133 848</b>	<b>-14 293</b>	<b>2 639</b>	<b>-249</b>	<b>-128</b>	<b>1 474</b>	<b>-144 404</b>
Écarts d'acquisition	557 075	-7 758	-12	-4 170		-1 246	543 889
Frais de recherche et développement	1 009	-62		4	54	-2	1 003
Concessions, brevets, marques et droits similaires	44 126	596	-58	10		3 058	47 732
Fonds commercial	28 137	-224	-262	3	-38	696	28 312
Autres immobilisations incorporelles	9 761	-1 246			64	5 311	13 890
Immobilisations en cours	1 885	279				-464	1 700
<b>Total immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>641 993</b>	<b>-8 415</b>	<b>-331</b>	<b>-4 153</b>	<b>80</b>	<b>7 353</b>	<b>636 527</b>

### Écarts d'acquisition par Branches

	<b>31.12.2021</b>		
	<b>Valeurs brutes</b>	<b>Amortissements/ Dépréciations</b>	<b>Valeurs nettes</b>
Branche Agricole	11 449	-3 768	7 681
Branche Boissons	133 584	-5 634	127 949
Branche Lait	108 109	-6 876	101 233
Branche Légumes et Fruits frais	296 953	-45 437	251 516
Branche Viandes	58 625	-3 115	55 510
<b>Total écarts d'acquisition</b>	<b>608 719</b>	<b>-64 830</b>	<b>543 889</b>

## 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)

	<b>31.12.2020</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Variation de périmètre</b>	<b>Écarts de conversion</b>	<b>Autres mouvements</b>	<b>31.12.2021</b>
Terrains et agencements	133 857	4 592	-1 992	2 005	442	662	139 565
Constructions	926 607	25 994	-5 199	15 326	4 108	7 577	974 413
Installations techniques, matériels et outillages	1 441 701	53 997	-12 596	23 556	11 284	30 599	1 548 540
Autres immobilisations corporelles	119 953	10 628	-5 759	2 315	1 177	2 397	130 709
Immobilisations en cours	47 272	79 934	-474	833	17	-44 683	82 900
Avances et acomptes	10 056	21 401			8	-5 185	26 280
<b>Total immobilisations corporelles brutes</b>	<b>2 679 446</b>	<b>196 547</b>	<b>-26 020</b>	<b>44 034</b>	<b>17 036</b>	<b>-8 635</b>	<b>2 902 407</b>
<i>Dont crédit-bail</i>	100 758		-1 500	180			99 438
Terrains et agencements	-42 259	-2 810	430	-14	-3		-44 656
Constructions	-635 715	-31 322	4 351	-9 785	-1 777	1	-674 248
Installations techniques, matériels et outillages	-1 065 472	-71 937	11 705	-18 954	-6 867	126	-1 151 399
Autres immobilisations corporelles	-92 921	-8 625	5 575	-1 663	-799	146	-98 288
Immobilisations en cours		-1 064					-1 064
<b>Total amortissements et dépréciations sur immobilisations corporelles</b>	<b>-1 836 368</b>	<b>-115 757</b>	<b>22 061</b>	<b>-30 416</b>	<b>-9 447</b>	<b>272</b>	<b>-1 969 655</b>
<i>Dont crédit-bail</i>	90 900	-1 073	1 500	-30			-90 502
Terrains et agencements	91 598	1 782	-1 563	1 991	439	662	94 909
Constructions	290 892	-5 328	-848	5 540	2 331	7 577	300 165
Installations techniques, matériels et outillages	376 229	-17 939	-891	4 602	4 417	30 724	397 141
Autres immobilisations corporelles	27 031	2 003	-184	651	377	2 542	32 421
Immobilisations en cours	47 272	78 871	-474	833	17	-44 683	81 836
Avances et acomptes	10 056	21 401			8	-5 185	26 280
<b>Total immobilisations corporelles nettes</b>	<b>843 078</b>	<b>80 790</b>	<b>-3 959</b>	<b>13 618</b>	<b>7 589</b>	<b>-8 363</b>	<b>932 753</b>
<i>Dont crédit-bail</i>	9 859	-1 073		150			8 936

## 6 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)

	<b>31.12.2020</b>	<b>Augmentation</b>
Prêts, dépôts et cautionnements versés, autres créances	21 446	9 982
Titres de participation non consolidés	36 321	35
Autres titres immobilisés	68 899	53
Autres créances rattachées à des participations	7 495	742
<b>Total immobilisations financières brutes</b>	<b>134 160</b>	<b>10 812</b>
Prêts, dépôts et cautionnements versés, autres créances	-285	-89
Titres de participation non consolidés	-8 145	
Autres titres immobilisés	-2 954	
<b>Total amortissements et dépréciations sur immobilisations financières</b>	<b>-11 384</b>	<b>-89</b>
Prêts, dépôts et cautionnements versés, autres créances	21 161	9 893
Titres de participation non consolidés	28 175	35
Autres titres immobilisés	65 945	53
Autres créances rattachées à des participations	7 495	742
<b>Total immobilisations financières nettes</b>	<b>122 776</b>	<b>10 723</b>

	<b>Diminution</b>	<b>Variation de périmètre</b>	<b>Écarts de conversion</b>	<b>Autres mouvements</b>	<b>31.12.2021</b>
	-7 866	57	23	18	23 661
	-305	-85	10	1 481	37 456
	-3 178	25	1	-437	65 362
	4		325	-6 364	2 202
	<b>-11 345</b>	<b>-2</b>	<b>358</b>	<b>-5 302</b>	<b>128 681</b>
	94				-281
					-8 145
					-2 953
	<b>94</b>				<b>-11 379</b>
	-7 772	57	23	18	23 380
	-305	-85	10	1 481	29 311
	-3 178	25	1	-437	62 409
	4		325	-6 364	2 202
	<b>-11 252</b>	<b>-2</b>	<b>358</b>	<b>-5 302</b>	<b>117 302</b>

## 7 - STOCKS ET EN-COURS

(en milliers d'euros)

	<b>31.12.2020</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>		<b>Variation de périmètre</b>	<b>Écarts de conversion</b>	<b>Autres mouvements</b>	<b>31.12.2021</b>
Matières premières, fournitures et autres approvisionnements	164 208		15 793		4 042	1 205	317	185 565
En-cours de production de biens	24 097		3 565		13	433		28 107
Produits finis et intermédiaires	149 188			-17 570	2 925	491	-107	134 927
Marchandises	367 504		144 729		372	234	250	513 088
<b>Total stocks bruts</b>	<b>704 997</b>	<b>164 087</b>	<b>-17 570</b>		<b>7 352</b>	<b>2 363</b>	<b>460</b>	<b>861 688</b>
Matières premières, fournitures et autres approvisionnements	-2 746		-1 203	381		-42		-3 610
En-cours de production de biens			-13					-13
Produits finis et intermédiaires	-4 335		-1 113	3 286		-37		-2 199
Marchandises	-10 768		-6 592	3 274		-5		-14 090
<b>Total dépréciations de stocks</b>	<b>-17 849</b>	<b>-8 920</b>	<b>6 941</b>			<b>-84</b>		<b>-19 913</b>
Matières premières, fournitures et autres approvisionnements	161 462		14 590	381	4 042	1 163	317	181 955
En-cours de production de biens	24 097		3 552		13	433		28 095
Produits finis et intermédiaires	144 853		-1 113	-14 284	2 925	454	-107	132 728
Marchandises	356 736		138 137	3 274	372	229	250	498 998
<b>Total stocks nets</b>	<b>687 148</b>	<b>155 166</b>	<b>-10 629</b>		<b>7 352</b>	<b>2 278</b>	<b>460</b>	<b>841 775</b>

**8 - CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS - AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION**  
 (en milliers d'euros)

	31.12.2021	31.12.2020
Clients et comptes rattachés	618 320	580 490
Dépréciations clients et comptes rattachés	-23 270	-27 708
<b>Total clients et comptes rattachés</b>	<b>595 050</b>	<b>552 782</b>
Créances sur personnel et organismes sociaux	2 638	2 516
Créances fiscales - hors IS	125 348	93 562
État, Impôts sur les bénéfices	14 092	10 479
Impôts différés - actif	21 394	37 194
Comptes courants - actif	4 653	3 764
Actionnaires : capital appelé non versé	1 962	2 214
Autres créances	144 506	74 323
Créances sur cessions d'actifs	96	345
Charges constatées d'avance	33 026	17 722
Dépréciations sur autres créances	-920	-905
<b>Total autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>346 796</b>	<b>241 214</b>

	31.12.2021	À 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans
Clients et comptes rattachés	618 320	617 486	833	
Dépréciations clients et comptes rattachés	-23 270	-23 270		
<b>Total clients et comptes rattachés</b>	<b>595 050</b>	<b>594 217</b>	<b>833</b>	
Créances sur personnel et organismes sociaux	2 638	2 638		
Créances fiscales - hors IS	125 348	124 875	472	
État, Impôts sur les bénéfices	14 092	13 891	201	
Impôts différés - actif	21 394	12 954	8 440	
Comptes courants - actif	4 653	4 653		
Actionnaires : capital appelé non versé	1 962	1 962		
Autres créances	144 506	144 506		
Créances sur cessions d'actifs	96	96		
Charges constatées d'avance	33 026	33 026		
Dépréciations sur autres créances	-920	-920		
<b>Total autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>346 796</b>	<b>337 682</b>	<b>9 114</b>	

**9 - ENDETTEMENT NET**  
 (en milliers d'euros)

	31.12.2020	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Écarts de conversion	Autres mouvements	31.12.2021
<b>Actif financier</b>							
VMP	228		-215				13
Disponibilités	195 052		-38 963	1 810	1 937		159 836
<b>Total trésorerie active nette</b>	<b>195 281</b>		<b>-39 178</b>	<b>1 810</b>	<b>1 937</b>		<b>159 849</b>
<b>Passif financier</b>							
Crédit moyen terme	-843 465	-252 339	116 344	-11 564	-2 747	5 777	-987 995
Crédit court terme	-83 382	-43 272		-459	-288		-127 401
<b>Total trésorerie passive</b>	<b>-926 847</b>	<b>-295 612</b>	<b>116 344</b>	<b>-12 023</b>	<b>-3 035</b>	<b>5 777</b>	<b>-1 115 396</b>
<b>Endettement net</b>	<b>-731 566</b>	<b>-295 612</b>	<b>77 166</b>	<b>-10 213</b>	<b>-1 098</b>	<b>5 777</b>	<b>-955 547</b>

## 10 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)

	31.12.2020	Dotations						31.12.2021
			Reprises		Variation de périmètre		Écarts de conversion	
			dont utilisées	dont non utilisées				
Provisions pour litiges	3 479	4 051	-510	-1 503		6	105	5 629
Provisions pour garanties données aux clients	542			-19				523
Provisions pour pensions et retraites	56 355	8 053	-2 123	-1 799	427		50	60 963
Autres provisions pour risques	7 548	3 141	-1 151	-3 275		43		6 305
Autres provisions pour charges	11 400	4 076	-826	-2 253			-104	12 294
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>79 324</b>	<b>19 322</b>	<b>-4 609</b>	<b>-8 850</b>	<b>427</b>	<b>48</b>	<b>51</b>	<b>85 715</b>
Écarts d'acquisition passif	7 187				859		-161	7 885
Reprise - écarts d'acquisition passif	-4 050		-825				234	-4 641
<b>Total écarts d'acquisition passif</b>	<b>3 137</b>		<b>-825</b>		<b>859</b>		<b>73</b>	<b>3 245</b>
<b>Total provisions</b>	<b>82 461</b>	<b>19 322</b>	<b>-14 284</b>		<b>1 286</b>	<b>48</b>	<b>125</b>	<b>88 959</b>

Dont:

<i>Dotations et reprises d'exploitation</i>	8 282	-9 165
<i>Dotations et reprises financières</i>	72	32
<i>Dotations et reprises exceptionnelles</i>	10 968	-5 151

## 11 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)

### 11.1 - Échéancier des emprunts et dettes financières

	<b>31.12.2021</b>	<b>À 1 an au plus</b>	<b>Entre 1 et 5 ans</b>	<b>À plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires	18 862		18 862	
Emprunts auprès des établissements de crédit	955 678	64 458	579 472	311 747
Autres emprunts et dettes assimilées	7 330	2 837	4 493	
Intérêts courus non échus	6 125	6 125		
Concours bancaires courants	127 401	127 401		
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>1 115 396</b>	<b>200 821</b>	<b>602 828</b>	<b>311 747</b>

### 11.2 - Emprunts bancaires en devises

	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
Euro	947 920	760 227
Livre Sterling	6 010	5 837
US Dollar	1 322	481
Dollar Canadien	426	
<b>Total emprunts auprès des établissements de crédit</b>	<b>955 678</b>	<b>766 545</b>

### 11.3 - Emprunts bancaires par taux

	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
Taux fixes	159 587	136 934
Taux variables	796 091	629 611
<b>Total emprunts auprès des établissements de crédit</b>	<b>955 678</b>	<b>766 545</b>

## 12 - DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

### - AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

(en milliers d'euros)

	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
Dettes fournisseurs	828 216	745 956
Dettes sur acquisitions d'actifs	62 742	57 545
<b>Total fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>890 958</b>	<b>803 501</b>
Dettes sur personnel et organismes sociaux	195 160	181 538
Dettes fiscales - hors IS	61 303	61 070
État, Impôts sur les bénéfices	1 936	7 094
Impôts différés - passif	5 988	13 841
Comptes courants - passif	5 519	3 003
Autres dettes	65 885	72 272
Produits constatés d'avance	17 972	14 053
Dividendes à payer	50	53
<b>Total autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>353 813</b>	<b>352 925</b>
	<b>31.12.2021</b>	<b>À 1 an au plus</b>
Dettes fournisseurs	828 216	828 216
Dettes sur acquisitions d'actifs	62 742	36 236
<b>Total fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>890 958</b>	<b>864 451</b>
Dettes sur personnel et organismes sociaux	195 160	195 160
Dettes fiscales - hors IS	61 303	61 108
État, Impôts sur les bénéfices	1 936	1 936
Impôts différés - passif	5 988	5 988
Comptes courants - passif	5 519	4 385
Autres dettes	65 885	65 885
Produits constatés d'avance	17 972	17 972
Dividendes à payer	50	50
<b>Total autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>353 813</b>	<b>352 484</b>
	<b>31.12.2021</b>	<b>Entre 1 et 5 ans</b>
Dettes fournisseurs	828 216	828 216
Dettes sur acquisitions d'actifs	62 742	26 507
<b>Total fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>890 958</b>	<b>26 507</b>
Dettes sur personnel et organismes sociaux	195 160	195 160
Dettes fiscales - hors IS	61 303	61 108
État, Impôts sur les bénéfices	1 936	1 936
Impôts différés - passif	5 988	5 988
Comptes courants - passif	5 519	4 385
Autres dettes	65 885	65 885
Produits constatés d'avance	17 972	17 972
Dividendes à payer	50	50
<b>Total autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>353 813</b>	<b>1 329</b>

## 13 - EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)

	31.12.2021	31.12.2020
Chiffre d'affaires	6 217 803	5 957 358
Achats consommés	-5 206 873	-4 921 252
Charges de personnel	-731 649	-701 223
Impôts et taxes	-123 491	-148 654
Autres charges et produits d'exploitation	57 973	46 258
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>213 764</b>	<b>232 487</b>
Variation nette des amortissements et des provisions	-121 101	-121 878
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>92 663</b>	<b>110 609</b>

## 15 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)

	31.12.2021	31.12.2020
Résultat net sur cession d'immobilisations	4 810	1 026
Subventions d'investissement virées au résultat	5 214	4 499
Autres produits et charges exceptionnels*	9 696	-14 910
Variation de provisions pour risques et charges	-6 703	-1 514
Variation de provisions sur immobilisations	-513	1 028
Variation de provisions sur autres actifs	343	692
<b>Total résultat exceptionnel</b>	<b>12 847</b>	<b>-9 179</b>

\* Dont l'impact du remboursement d'assurance en lien avec le sinistre de l'usine de Luçon pour 18,8 M€.

## 14 - RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)

	31.12.2021	31.12.2020
Charges d'intérêts	-19 678	-23 161
Pertes et gains de change	-836	-1 750
Autres charges et produits financiers	-769	-728
Revenus des titres	2 968	3 164
Revenus des autres formes de participations	2 336	2 569
Résultats nets sur cessions de VMP		138
Provisions sur actifs financiers	-1 612	994
<b>Total résultat financier</b>	<b>-17 591</b>	<b>-18 774</b>

## 16 - IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

(en milliers d'euros)

## **PREUVE D'IMPÔT**

PREUVE D'IMPOT	31.12.2021	31.12.2020
<b>Résultat consolidé avant impôt</b>		
Cumul des résultats avant impôt	81 748	81 794
Charge d'impôt théorique	-21 663	-23 243
<b>Impact sur l'impôt</b>		
- des différences de taux	9 747	20 212
- des charges définitivement non déductibles	-12 788	-1 942
- des imputations de déficits et amortissements réputés différés antérieurs & reports déficitaires	3 445	-9 727
<b>Total impact sur l'impôt</b>	<b>403</b>	<b>8 543</b>
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>-21 260</b>	<b>-14 700</b>
- dont impôt exigible	-12 967	-19 657
- dont impôt différé	-8 293	4 957

## 17 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en milliers d'euros)

	31.12.2021	31.12.2020
Avals et cautions	1 024 327	868 932
Hypothèques et nantissements	10 109	12 737
Autres engagements donnés	14 426	8 124
<b>Total des engagements hors bilan donnés</b>	<b>1 048 862</b>	<b>889 793</b>
Avals et cautions	1 547	1 586
Hypothèques et nantissements	4 690	4 341
Autres engagements reçus	60 314	54 637
<b>Total des engagements hors bilan reçus</b>	<b>66 551</b>	<b>60 564</b>
Achats et ventes à terme de devises (en milliers) :		
GBP	37 016	31 395
MAD	439 417	637 232
USD	3 450	7 575

### **Promesse de porte-fort:**

Agrial Entreprise a émis en décembre 2009 des obligations remboursables en actions (ORA) pour un montant nominal initial de 50 M€. La date de remboursement initialement prévue en décembre 2014 a été prorogée jusqu'en janvier 2023.

La Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire Agrial s'est engagée à présenter, à l'échéance de l'emprunt, des souscripteurs extérieurs au Groupe à Agrial Entreprise et s'est portée fort de l'acquisition par ces acquéreurs de la totalité des actions issues de la conversion des ORA. À défaut de présentation de ces acquéreurs par la Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire Agrial, la société s'engage irrévocablement à acquérir immédiatement l'ensemble des instruments.

Le Groupe Agrial a contracté, auprès des banques, des couvertures de taux, au travers de contrats d'options et de swaps, pour 58,7 M€. Le détail par maturité est le suivant :

- maturité <1an	1,9 M€
- maturité :1 à 5 ans	56,8 M€

La Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire Agrial s'est engagée à assurer la liquidité des titres Agriter détenus par les adhérents et des titres Agriman détenus par des managers du Groupe.

La valeur de rachat garantie est calculée selon une formule dont les données sont basées sur la performance des branches agroalimentaires du Groupe.

Le montant de l'investissement n'est donc pas garanti.

Au 31 Décembre 2021, les adhérents détiennent 33 966 titres Agriter et les managers 43 325 titres Agriman.

La Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire Agrial porte au bilan au 31 décembre 2021 un stock de 892 336 tonnes de céréales pour un montant brut de 218 M€. Sur la totalité de ce stock, 493 980 tonnes d'une valeur de 127 M€ sont contractualisées à la vente avec un engagement d'exécution prévu d'ici le 31 décembre 2022.

## 18 - EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
Cadres	1 869	1 800
Agents de maîtrise et techniciens	3 140	3 052
Employés et ouvriers	10 130	10 122
Personnel mis à disposition	7 070	6 264
<b>Total</b>	<b>22 209</b>	<b>21 239</b>

## 19 - INFORMATION SECTORIELLE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES (en milliers d'euros)

	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
Activité Agricole	1 693 103	1 583 491
Activité Agroalimentaire	4 524 700	4 373 867
<b>Total</b>	<b>6 217 803</b>	<b>5 957 358</b>

## 20 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Société	Activité	Branche	Pays	Méthode conso 31.12.2021	% d'intérêt 31.12.2021	Méthode conso 31.12.2020	% d'intérêt 31.12.2020
<b>AGRIAL</b>	<b>SOCIÉTÉ MÈRE</b>	<b>Agricole</b>	<b>FR</b>	I.G	100,00	I.G	100,00
AGRIAL CANADA INC	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	CA	I.G	94,15	I.G	94,16
AGRIAL COOP MANAGEMENT	Agroalimentaire	Groupe et participations	FR	I.G	93,59	I.G	93,79
AGRIAL ENTREPRISE	Agroalimentaire	Groupe et participations	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
AGRIAL FINANCES	Agroalimentaire	Groupe et participations	FR	I.G	97,28	I.G	97,29
AGRIAL FRESH FARMS LTD	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	GB	I.G	94,15	I.G	94,16
AGRIAL FRESH PRODUCE LTD	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	GB	I.G	94,15	I.G	94,16
AGRIAL MANAGEMENT	Agroalimentaire	Groupe et participations	FR	I.G	93,59	I.G	93,79
AGRIAL NORDICS AB	Agroalimentaire	Lait	SE	I.G	94,40	I.G	94,27
AGRIAL USA INC	Agroalimentaire	Groupe et participations	US	I.G	94,15	I.G	94,16
AGRIFI (ex NOV-A)	Agricole	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
AGRIMAN	Agricole	Groupe et participations	FR	I.G	59,31	I.G	61,25
AGRI-RELAIS	Agricole	Groupe et participations	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
AGRITEAM	Agricole	Agricole	FR	TUP dans Finamont		I.G	98,06
AGRITER	Agricole	Groupe et participations	FR	I.G	45,90	I.G	48,51
AGRIVAL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
ALLIANCE OUEST CEREALES	Agricole	Groupe et participations	FR	M.E.E	33,10	M.E.E	33,00
ALLIANZE 3A SA	Agroalimentaire	Lait	ES	M.E.E	33,06	M.E.E	33,02
ASO NUTRITION	Agricole	Agricole	FR	M.E.E	34,00	M.E.E	34,00
ASTON MANOR FREEHOLDS LTD	Agroalimentaire	Boissons	GB	I.G	94,15	I.G	94,16

Société	Activité	Branche	Pays	Méthode conso 31.12.2021	% d'intérêt 31.12.2021	Méthode conso 31.12.2020	% d'intérêt 31.12.2020
ASTON MANOR LTD	Agroalimentaire	Boissons	GB	I.G	94,15	I.G	94,16
AVIGROS	Agroalimentaire	Viandes	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
BENOIST	Agricole	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
BENOIST SEM	Agricole	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
BIO-BRESSE	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	Fusion dans Agrival		I.G	94,16
BIOREA	Agricole	Groupe et participations	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
BRASSERIE LANCELOT	Agroalimentaire	Boissons	FR	I.G	94,14	I.G	94,14
BRIENT	Agroalimentaire	Viandes	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
CAPRA N.V.	Agroalimentaire	Lait	BE	I.G	94,40	I.G	94,27
CENTRE SEM	Agricole	Agricole	FR	I.G	77,51	I.G	77,51
CHARCUTERIE SALAISONS DU MACONNAIS	Agroalimentaire	Viandes	FR	I.G	51,78		
CHARIKAT CHAMAAL EL MAGHRIB LIL KHODAR SARL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	MA	I.G	94,15	I.G	94,16
CHEVRETTES DE FRANCE	Agricole	Lait	FR	I.G	50,00	I.G	50,00
CIDRERIE VIARD	Agroalimentaire	Boissons	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
COUTURIER NORTH AMERICA LLC	Agroalimentaire	Lait	US	Fusion dans Hudson Valley Creamery LLC		I.G	94,16
CREALINE	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
CREALINE IBERICA SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	94,15	I.G	94,16
CSR	Agroalimentaire	Boissons	FR	Fusion dans Eclor Boissons		I.G	94,12
CULTIVOS DE GUADALCACIN SLU	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	94,15	I.G	94,16
DELYSS AGRO	Agroalimentaire	Viandes	FR	I.G	51,78	I.G	51,79

Société	Activité	Branche	Pays	Méthode conso 31.12.2021	% d'intérêt 31.12.2021	Méthode conso 31.12.2020	% d'intérêt 31.12.2020
DISTRICO	Agricole	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
DISTRISERVICES	Agricole	Agricole	FR	Fusion dans Districo		I.G	100,00
ECLOR BOISSONS	Agroalimentaire	Boissons	FR	I.G	94,14	I.G	94,16
ECLOR ENTREPRISES	Agroalimentaire	Boissons	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
ELEVANCE	Agricole	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
ENSALADAS DE NAVARRA SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	M.E.E	46,13	M.E.E	46,14
ETABLISSEMENTS GUILLETS FRERES-CIDRES KERISAC	Agroalimentaire	Boissons	FR	I.G	94,12	I.G	94,14
EURIAL	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
EURIAL FOOD SERVICES & INDUSTRY	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
EURIAL HOLDING	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
EURIAL IBERICA SRLU	Agroalimentaire	Lait	ES	I.G	94,40	I.G	94,27
EURIAL INGREDIENTS ET NUTRITION	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
EURIAL INTERNATIONAL	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
EURIAL ITALIA SPA	Agroalimentaire	Lait	IT	I.G	94,40	I.G	94,27
EURIAL LAIT	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
EURIAL LOGISTIQUE EST	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
EURIAL LOGISTIQUE OUEST	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
EURIAL MANAGEMENT	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
EURIAL POLSKA SP. Z O.O.	Agroalimentaire	Lait	PL	I.G	94,40	I.G	94,27
EURIAL SERVICES	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27

Société	Activité	Branche	Pays	Méthode conso 31.12.2021	% d'intérêt 31.12.2021	Méthode conso 31.12.2020	% d'intérêt 31.12.2020
EURIAL ULTRA FRAIS	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
EURILAIT LIMITED	Agroalimentaire	Lait	GB	M.E.E	28,32	M.E.E	28,28
EXPLOTACIONES AGRICOLAS MILCA SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	70,61	I.G	70,62
FINAMONT	Agricole	Agricole	FR	Fusion dans Agrifi (ex NOV-A)		I.G	100,00
FLOREALE HOLDING	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE BENELUX SPRL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	BE	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE BIO-IBERICA SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE DEUTSCHLAND GMBH	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	DE	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE FOOD SERVICE FRANCE	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE FOOD SERVICE IBERICA SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE FRANCE GMS	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE HOLDING	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	Fusion dans Floreale Holding		I.G	94,16
FLORETTE HORTICOLA CANARIAS SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE HORTICOLA NAVARRA SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE IBERICA ALIMENTARIA SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE IBERICA SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE INNOVA IBERICA SLU	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE MACON	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE MURCIA SLU	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE PORTUGAL LDA	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	PT	I.G	94,15	I.G	94,16

Société	Activité	Branche	Pays	Méthode conso 31.12.2021	% d'intérêt 31.12.2021	Méthode conso 31.12.2020	% d'intérêt 31.12.2020
FLORETTE ST POL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
FROMAGERIE CURTET-VALCREST (FCV)	Agroalimentaire	Lait	FR	Fusion dans Valcrest		I.G	96,74
FROMAGERIE GUILLOTEAU	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,18	I.G	94,05
FROMANDAL SA	Agroalimentaire	Lait	ES	I.G	89,15	I.G	89,02
FROMKA GMBH	Agroalimentaire	Lait	DE	I.G	94,40	I.G	94,27
GKM TRADING COMPAGNY SARL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	SN	I.G	94,15	I.G	94,16
HAUTBOIS	Agricole	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
HERBIGNAC CHEESE INGREDIENTS	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	84,85
HOLLAND BEAN BV	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	NL	I.G	94,15	I.G	94,16
HUDSON VALLEY CREAMERY LLC	Agroalimentaire	Lait	US	I.G	94,15	I.G	94,16
IRIS LOGISTIQUE	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
JEAN-PIERRE TALLEC L'HERITAGE DU GOUT	Agroalimentaire	Viandes	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
JFD-JUS FRAIS DEVELOPPEMENT	Agroalimentaire	Boissons	FR	I.G	94,14	I.G	94,16
KÄSEREI ALTBURGER LAND GMBH & CO. KG	Agroalimentaire	Lait	DE	I.G	94,40	I.G	94,27
LA BRESSE	Agroalimentaire	Viandes	FR	I.G	51,78	I.G	51,79
LA MAISON DES CHARCUTIERS (ex NEUE MILCH)	Agroalimentaire	Viandes	FR	I.G	94,15	I.G	94,27
LACTAMAT	Agricole	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
LAITERIE CORALIS	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
LEGUM'LAND	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	93,67	I.G	93,69
LETTTRA DESIGN SPRL	Agroalimentaire	Lait	BE	I.G	94,40	I.G	94,27

Société	Activité	Branche	Pays	Méthode conso 31.12.2021	% d'intérêt 31.12.2021	Méthode conso 31.12.2020	% d'intérêt 31.12.2020
MAITRE JACQUES	Agroalimentaire	Viandes	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
MANZANA ORCHARDS LLC	Agroalimentaire	Boissons	US	I.G	94,15	I.G	94,16
MANZANA PRODUCTS CO INC	Agroalimentaire	Boissons	US	I.G	94,15	I.G	94,16
NANTIAL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	47,07	I.G	47,08
NOV-A RECHERCHE	Agricole	Groupe et participations	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
OUESTMIN	Agricole	Agricole	FR	I.P	50,00	I.P	50,00
PNW BEVERAGE COMPANY LLC	Agroalimentaire	Boissons	US	Fusion dans Agrial USA Inc		I.G	94,16
PRIMBIO IBERICA SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	94,15	I.G	94,16
PRIM'CO HORTICOLA SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	94,15	I.G	94,16
PRIMEALE FRANCE	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
PRIMEURS DU LITTORAL SARL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	MA	I.G	94,15	I.G	94,16
QUALITY BEAN MOROCCO SARL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	MA	I.G	94,15	I.G	94,16
QUALITY BEAN SENEGAL SUARL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	SN	I.G	94,15	I.G	94,16
ROTKÄPPCHEN PETER JÜLICH GMBH & CO. KG	Agroalimentaire	Lait	DE	I.G	94,40	I.G	94,27
ROTKÄPPCHEN PETER JÜLICH VERWALTUNGS GMBH	Agroalimentaire	Lait	DE	I.G	94,40	I.G	94,27
ROUAGES	Agricole	Groupe et participations	FR	I.G	97,95	I.G	97,22
SALADEXPRESS INC	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	CA	I.G	48,01		
SAMA	Agricole	Agricole	FR	I.G	14,90	I.G	14,90
SCEA BIO ATLANTIC	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
SCEA DES CHAMPS	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	84,49	I.G	84,50

Société	Activité	Branche	Pays	Méthode conso 31.12.2021	% d'intérêt 31.12.2021	Méthode conso 31.12.2020	% d'intérêt 31.12.2020
SCEA VERT FRAIS	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
SCI GODIVIER	Agricole	Agricole	FR	Fusion dans Districo		I.G	100,00
SCI LE CONFLUENT	Agroalimentaire	Viandes	FR	I.G	51,78	I.G	51,79
SCI LE LONGCHAMP	Agroalimentaire	Viandes	FR	I.G	51,78	I.G	51,79
SEATTLE CIDER COMPANY LLC	Agroalimentaire	Boissons	US	I.G	94,15	I.G	94,16
SEMARA	Agricole	Agricole	FR	I.G	75,00	I.G	75,00
SENAGRAL HOLDING	Agroalimentaire	Lait	FR	TUP dans Eurial Holding		I.G	94,27
SENAGRAL NORTHERN EUROPE GMBH	Agroalimentaire	Lait	DE	Fusion dans Fromka GmbH		I.G	94,27
SIBERT ET FILS	Agroalimentaire	Viandes	FR	I.G	51,78	I.G	51,79
SILAV	Agroalimentaire	Lait	FR	I.P	47,20	I.P	47,14
SM3	Agricole	Agricole	FR	TUP dans Agrifi (ex NOV-A)		I.G	100,00
SM3-CLAAS	Agricole	Agricole	FR	I.G	58,00	I.G	58,00
SOCIETE DES TRANSPORTS EURIAL	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
SOCIETE PHARE OUEST SAS	Agroalimentaire	Boissons	FR	Fusion dans Brasserie Lancelot		I.G	94,14
SOFIA BVA	Agroalimentaire	Viandes	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
SUNNY DELIGHT DISTRIBUTION	Agroalimentaire	Boissons	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
TLC	Agricole	Agricole	FR	TUP dans Transagrial		I.P	50,00
TOUCHARD	Agricole	Agricole	FR	I.G	100,00	M.E.E	66,00
TRACIAL	Agricole	Agricole	FR	I.G	14,90	I.G	14,90
TRANSAGRIAL	Agricole	Agricole	FR	I.P	50,00	I.P	50,00

Société	Activité	Branche	Pays	Méthode conso 31.12.2021	% d'intérêt 31.12.2021	Méthode conso 31.12.2020	% d'intérêt 31.12.2020
TWO BEERS BREWING COMPANY LLC	Agroalimentaire	Boissons	US	I.G	94,15	I.G	94,16
V3 PRO	Agricole	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
VALCREST	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	100,00	I.G	96,74
VAN OERS BIO BV	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	NL	Liquidation		I.G	94,16
VAN OERS HOLDING BV	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	NL	Fusion dans Van Oers United BV		I.G	94,16
VAN OERS INTERNATIONAL BV	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	NL	Fusion dans Van Oers United BV		I.G	94,16
VAN OERS SENEGAL SARL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	SN	I.G	94,15	I.G	94,16
VAN OERS UNITED BV	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	NL	I.G	94,15	I.G	94,16
VEGA MAYOR SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	M.E.E	46,13	M.E.E	46,14
VEGAM	Agricole	Agricole	FR	I.G	99,99	I.G	99,99
VEGETALES DE CANARIAS SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	M.E.E	46,13	M.E.E	46,14
VEGETALES DE LA MANCHA SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	M.E.E	46,13	M.E.E	46,14
VEGETALES DE NAVARRA SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	M.E.E	46,13	M.E.E	46,14
VEGETALES DEL SUDESTE SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	M.E.E	46,13	M.E.E	46,14
VERN ALIMENTS	Agricole	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	100,00

I.G. = Intégration Globale - M.E.E.= Mise En Équivalence - I.P. = Intégration Proportionnelle

## NOTES



4, rue des Roquemonts - CS 35051  
14050 CAEN Cedex 4  
+33 (0)2 31 45 43 43

**[www.agrial.com](http://www.agrial.com)**

**AGRIAL**  
**Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire**  
**A capital variable**  
**Siège Social : 4 Rue des Roquemonts**  
**14050 CAEN Cedex**  
**RCS CAEN 428 611 719**  
**Agrément n°10 571**  
**(Ci-après « la Coopérative »)**

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 20 MAI 2022**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous faisons part dans le présent rapport de l'évolution de l'activité de la Coopérative et de celle du Groupe AGRIAL au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021 et soumettons à votre approbation les comptes de cet exercice.

Nous vous proposons ainsi de faire le point sur l'activité de la Coopérative avant de vous présenter ses comptes sociaux et résultats en retraçant ensuite l'activité du Groupe Agrial avant de vous présenter les comptes consolidés du Groupe et ses résultats, et vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur, et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

**SECTION I**

**COMPTES SOCIAUX DE LA COOPERATIVE**

L'année 2021 reste satisfaisante malgré un contexte exceptionnel de flambée des intrants, de tension sur les approvisionnements et de hausse des cours des principales productions agricoles. Les agriculteurs-adhérents ont pu bénéficier d'une bonne collecte de céréales malgré des conditions météorologiques difficiles qui ont significativement perturbé les activités.

**1.1 ACTIVITES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

**A. L'agrofourniture et la nutrition animale**

Malgré un printemps sec en 2021, les activités en agrofournitures ont connu une bonne dynamique. Concernant les produits de protections des plantes, le déploiement d'offres alternatives à la chimie de synthèse se poursuit avec la gamme « Al'Terre native », dans un contexte de pressions réglementaire et sociétale sans cesse renforcées. Les solutions Al'Terre native font une progression de 21% comparée au chiffre d'affaires 2020 pour atteindre 12% du CA des produits de protections des plantes.

Concernant les fertilisants et amendements, l'année fut marquée par la forte volatilité des cours et le manque de disponibilité de différents produits.

Le tonnage évolue de 5% par rapport à l'année dernière pour le marché des engrains et 9% pour le tonnage en amendements. Les tensions d'approvisionnement ont touché l'ensemble des marchés en agrofourniture augmentant le besoin d'anticipation.

Cette année a été marquée par la mise en place de la séparation de la vente et du conseil des produits phytosanitaires. Le choix de la vente a été fait par Agrial et cette séparation est effective depuis 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Enfin, la digitalisation des offres du pôle agriculture se poursuit, à l'image de l'applications « commande d'aliments » et une nouvelle version de la bourse aux grains, qui se sont déployées respectivement en février et juillet 2022 depuis la plateforme MonAgrial.

En nutrition animale, l'année fut marquée par une forte augmentation des matières premières et une reconstitution des stocks fourrager dans les exploitations agricoles suite aux conditions humides de cet été. Ces deux éléments ont pénalisé l'activité ruminant sur 2021.

Les aliments fabriqués par nos usines représentent 602.000 tonnes. Concernant les aliments ruminants, 497.000 tonnes ont été commercialisés dont 319.000 tonnes en aliments composés bovins et caprins soit -2% par rapport à 2021.

Par ailleurs, en réponse aux fortes attentes des consommateurs, la gamme « Nutrition bas carbone » s'est mis en place, la gamme « Tracéal non OGM » s'est étoffée et l'équipement de « tags » sur les silos des adhérents apportant des garanties accrues de traçabilité s'est développé.

D'autres axes sont également travaillés en lien notamment avec les Branches Agroalimentaire d'Agrial et le service agronomique sur l'autonomie protéique, le sourcing de soja non déforestant, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'augmentation du stockage du carbone dans le sol.

## B. Les productions végétales

### L'activité céréales

Avec une collecte supérieure à 1 730 000 t, 2021 est une année historique et dépasse 2019. Ces volumes records sont le résultat d'une moisson d'été satisfaisante et d'une collecte d'automne historique. En effet, la collecte de maïs dépasse pour la première fois les 300 000 t ! Cette performance résulte des très bons rendements en culture sèche comme irriguée, mais aussi de la hausse des surfaces récoltées à travers les maïs non ensilés mais moissonnés. Les conditions météorologiques ont été cette année très favorables aux maïs et aux fourrages en général. Elles ont cependant fortement impacté la collecte d'été en dégradant la qualité des blés. Les précipitations abondantes de l'été ont stoppé la moisson, et à la reprise, poids spécifiques et temps de chute d'Hagberg ont été particulièrement impactés au nord de l'axe Rennes/Le Mans.

Le colza a battu des records tout au long de l'année. La barre des 600 €/t a été franchie le 22 avril (avant l'échéance mai 2021), puis les 700 €/t et les 800 €/t ont été dépassés en ce qui concerne la récolte 2021 pour l'échéance de février. Une volatilité moyenne de plus de 20 €/t au cours d'une journée est devenue presque « classique ». Le blé a dépassé la barre des 300 €/t sur Euronext qui cote un blé de qualité 76/220/11, qui fait défaut cette année. L'explosion de nos marchés résulte systématiquement d'un déséquilibre entre l'offre et la demande, même si elle est accentuée par les mouvements des financiers. Depuis de nombreuses années, cette volatilité fait partie de notre quotidien et elle continuera à en faire partie. Elle impacte fortement la marge hectare. Construire sa stratégie de commercialisation est essentiel à travers la connaissance de son prix de revient et en profitant de la palette d'offres proposée par la Coopérative.

Les enjeux et objectifs pour les prochaines années sont nombreux. Le premier est de répondre au mieux aux attentes des adhérents en tenant compte des contraintes du marché. Les fortes variations de volumes et de qualité, couplées à la rapidité des moissons du fait de l'augmentation des débits de chantier, nécessitent de faire preuve d'adaptation dans nos dispositifs de collecte. Un projet stratégique autour des bassins de collecte a ainsi été lancé pour adapter au mieux nos outils sur l'ensemble du territoire. Tous les ans, plus de 4 millions d'euros sont ainsi investis dans l'entretien et le renouvellement des installations. Il faudra aussi continuer à accompagner les développements des filières en faisant jouer les synergies et la transversalité avec l'ensemble des branches et services de la Coopérative, tout en continuant à répondre aux attentes du marché.

## L'activité semences

Le pôle a pour mission de produire de la semence en prestation de services pour le compte de clients externes (obtenteurs et metteurs en marché) ou pour notre Coopérative sous la marque Valdor en céréales à paille, et apporter ainsi aux adhérents des productions à valeur ajoutée. Au total, 13.458 ha ont été mis en terre pour 668 multiplicateurs.

**En semences de maïs :** Suite aux circonstances climatiques, les premiers chantiers de récolte ont débuté avec 13 jours de retard, et se sont échelonnés sur plus de 10 semaines avec une humidité moyenne à la réception de 30 %. 3975 hectares ont été mis en multiplication soit 4,7% des surfaces nationales pour 101 multiplicateurs adhérents. Confrontés à une demande soutenue du marché et des multiplications plus aléatoires ces dernières années rythmées par les aléas climatiques, les stocks de maïs semence restent toujours en dessous du seuil de sécurité chez les metteurs en marché. Structurellement, les besoins restent soutenus, atténuant le surcoût de la multiplication française. Pour la quatrième année consécutive, les perspectives seront à la hausse, estimées en 2022 entre +2 % et +5 % en France.

**En semences fourragères :** Après les semis, les cultures se sont développées dans de bonnes conditions et à fin mai les parcelles étaient prometteuses avec des rendements prévisionnels au-dessus des moyennes pluriannuelles. Les précipitations estivales abondantes ont retardé de 3 semaines les récoltes et ont altéré la productivité de la plupart des espèces, tout en ayant compromis plus de 450 ha, soit 9 % des surfaces. 5070 ha ont été mis en multiplication soit 9% des surfaces nationales correspondant à 335 multiplicateurs. Le marché des semences fourragères représente toujours 8 % des ventes de semences en France, évoluant progressivement via les mélanges et les couverts, en partie alimentés par des productions semencières d'Europe Centrale, d'Amérique et d'Océanie.

L'attente sociétale, l'évolution du système fourrager, le développement des couverts végétaux, confortent les évolutions à venir de cette filière dans laquelle Agrial est une référence européenne pour la production des graminées pérennes, dactyles et fétuques.

**En semences de céréales à paille :** À la suite des précipitations estivales soutenues, les moissons ont démarré avec 15 jours de retard, pour re- prendre fin juillet et s'étaler jusqu'à début septembre dans le Nord de notre territoire.

Cette situation a généré avant tout un manque de volume disponible en début de campagne alors que les stations ainsi que les équipes étaient opérationnelles. Les orges ont été globalement rentrées avec un rendement et une qualité de référence. La plupart des blés ont été récoltés plus tardivement, avec des impacts quantitatifs sur le poids de grain (-10 % par rapport à la moyenne) et sur le qualitatif avec une levée de dormance importante avant germination. 4413 ha ont été mis en multiplication soit 3,4% des surfaces en France pour 232 multiplicateurs dont 60 dans le réseau Centre Sem et 172 pour Saint Sylvain.

Au sein d'un environnement national où les semences certifiées stagnent à moins de 50 % de part de marché, les surfaces de la Coopérative se maintiennent après quatre années successives de baisse significative. Les demandes des clients reprennent, engendrant une hausse de nos besoins en surfaces de multiplication.

**En semences bio :** Les demandes soutenues de nos clients se maintiennent sur l'ensemble des espèces produites : maïs, céréales, protéagineux, graminées et légumineuses petites graines. La disponibilité des surfaces converties et la capacité d'intégrer la multiplication dans le schéma organisationnel des exploitations restent des enjeux. Les techniques maîtrisées de gestion des adventices sont des prérequis primordiaux surtout en graminées où le désherbage manuel est sollicité, et également l'irrigation pour le maïs semence. Concernant le positionnement de la valorisation des multiplications de semences bio, il s'intègre dans un pilotage global de l'assoulement notamment pour la gestion des adventices et des amendements. 177ha ont été mis en multiplication par 6 adhérents multiplicateurs.

### C. Les productions fruitières

La collecte 2021 est à nouveau en dessous des prévisions malgré la possibilité donnée à tous les producteurs de livrer leur référance.

Avec 124000 tonnes, cette récolte répond quasiment aux besoins commerciaux de la branche Boissons. Pour autant, nous sommes encore en dessous des prévisions, difficiles à réaliser durant cette campagne.

La campagne a été moins précoce et sans réel pic mais des problèmes sociaux et d'équipement ont perturbé le bon déroulement de la récolte obligeant de nombreux reports de livraison sur certains sites.

Cette année, la qualité des pommes a été particulièrement bonne : nous dépassons les 93 % de fruits livrés avec les notes A+ et A (très peu ont été refusés). Ces résultats s'expliquent par les conditions climatiques de la saison.

Concernant le bilan industriel, si, pour la 3e année consécutive, le pic a été en dessous des capacités industrielles, les capacités d'extraction des cidreries ont été réduites, en lien avec différentes perturbations opérationnelles (mouvement social, pénurie de saisonniers, pannes). Cette baisse, d'environ 1 000 t/semaine, a occasionné une saturation des principaux sites sur plusieurs semaines.

On relève une bonne aptitude à la transformation de nos fruits.

898 000 hl ont été produits par nos cidreries dont 55 % en cidre, 25 % en jus et 20 % en concentré.

Les rendements industriels ne sont pas tous au rendez-vous :

- une richesse en sucre des moûts inférieure à la moyenne des trois dernières années d'un niveau exceptionnel;
- un rendement pur jus dans la norme ;
- un rendement petit jus (rémiage) stable vs 2018/2020 ;
- un rendement d'extraction en AP (alcool pur) en baisse lié à une diminution de sucrosité des pommes;
- un ratio sucre/acide déséquilibré sur les moûts cidriques dû à une sucrosité en baisse et une acidité en augmentation ;
- une bonne qualité aromatique.

Cette année encore, nos produits ont reçu des médailles au concours général agricole mais aussi dans des concours internationaux tel que le World Cider Awards, récompensant le travail des cidreries et des maîtres de chai.

La nouvelle gamme Bayeux a également été primée par le comité de dégustation Gilbert & Gaillard. Après le lancement de la gamme premium Bayeux, la gamme dédiée à la grande distribution va faire peau neuve cette année. La nouvelle gamme sera disponible à partir de mars 2022 et sera mise en avant en magasins dans le cadre des 90 ans de la cidrerie.

### D. Les productions légumières

En 2021, l'activité de l'OP a rebondi pour retrouver son niveau d'avant crise en volume (+4,8 %) et en chiffre d'affaires (+4,4 %) pour s'établir à 44,8 M€. Les volumes dépassent la barre symbolique des 100 000 tonnes pour atteindre 101 607 tonnes en 2021.

La campagne 2020-2021 s'est bien terminée avec des volumes et des prix au rendez-vous sur les légumes d'hiver : on notera particulièrement les prix poireau qui ont dépassé leur niveau de prix historique. L'activité salade a repris des couleurs avec le retour de la restauration hors foyer, mais n'a pas rattrapé son niveau d'avant crise.

La campagne 2021-2022 est marquée par d'importants excédents de production sur l'ensemble des bassins français couplés avec une baisse de 4 % de la consommation, qui ont eu pour conséquences de tirer les prix vers le bas, et de déclarer la carotte et le poireau en crise. Ces baisses interviennent à un moment où les coûts de production augmentent drastiquement en post-conséquences des pénuries du COVID et des difficultés à trouver des ressources humaines pour accompagner les cultures.

L'année 2021 a été marquée par la mise en service de deux investissements majeurs à l'OP :

(i) La nouvelle station de lavage et de conditionnement de carottes. Basée dans la baie du Mont-Saint-Michel, elle est opérationnelle depuis septembre. La station est arrivée dans les temps pour traiter les productions de nos adhérents pour la campagne 2021/2022 en carotte.

Ce projet est ambitieux et stratégique ; il permet de doter l'OP Légumes d'un outil de haute performance au service de la qualité des légumes frais. Cette nouvelle station sera en capacité de traiter 37 000 tonnes sur la campagne 2021/2022, avec un process novateur afin de garantir la qualité optimale de la réception du produit jusqu'à la mise en sachet.

(ii) Les chambres froides de Moult dédiées à la carotte de conservation : cette extension nous a permis dès la dernière campagne de stocker 2 400 palloxs supplémentaires équivalents à 1 500 t de carottes de nos adhérents, soit une augmentation de 30 % de nos capacités de stockage.

## E. Les productions animales

### a. L'organisation de producteurs « Bovins »

Dans les faits marquants 2021, nous retiendrons la bonne tenue de nos exportations (+9 %) et nos importations limitées (+10 %) mais qui restent en dessous de l'avant pandémie. Mais également l'accélération de la décapitalisation tant dans les troupeaux allaitants que laitiers. L'élément positif et majeur est la consommation de viande. Les habitudes de consommation ont certes évolué et la part du steak haché augmente, mais la consommation est restée stable sur 2020 et 2021. Il s'agit d'un élément prépondérant au maintien des cours pour permettre aux éleveurs de retrouver du revenu dans la production bovine.

L'activité totale de l'OP s'établit à 117 040 animaux, soit une baisse de 8,4 % par rapport à l'an passé. Toutes les catégories sont concernées par cette évolution des volumes et des raisons multifactorielles expliquent cette tendance. Le manque de rentabilité dans les productions bovines a engendré de la démotivation chez certains éleveurs.

En 2021, les apports en gros bovins s'établissent à 38 430 têtes. La décapitalisation des cheptels viandes et laitiers s'est accélérée, la réouverture des restaurants en France comme en Europe au printemps 2021 a relancé le commerce extérieur de la viande bovine. Les ventes sur le segment du haché se sont bien orientées et restent au-dessus de l'avant pandémie. Deux éléments qui ont contribué à la revalorisation des vaches. En 2021, les races laitières et mixtes ont représenté 69 % des apports et 31 % des apports dans les races viande. Cela reflète bien l'orientation des productions animales sur notre territoire.

Les apports 2021 de jeunes bovins représentent 37 882 animaux, et sont en retrait par rapport à 2020 : un retourment de marché inattendu. Dans une situation d'engorgement début 2020, le marché du jeune bovin est passé à une situation de pénurie en 2021. Il en résulte une hausse des cours, néanmoins nécessaire pour une production durement éprouvée ces dernières années. Face à la demande, les anticipations de sorties sur le second semestre 2021 ont provoqué un retrait des abattages du dernier trimestre, qui se ressent toujours sur ce début d'année 2022. Une offre inférieure à la demande, c'est la simple équation de soutien des cours dans ce marché très tendu.

En 2021, les exportations françaises de broutards ont progressé de 1 %. La destination italienne est restée dynamique. Pour la deuxième année consécutive, les importations espagnoles se sont surtout focalisées sur les veaux laitiers. Les exportations de laitonnes ont été stables et représentent 34 % des exportations. Le débouché algérien, bloqué par les tensions diplomatiques, s'est ouvert en ce début d'année 2022. Dans un contexte haussier des cours des JB sur le second semestre 2021, la revalorisation des broutards n'a pas suivi cette évolution. L'évolution positive des demandes à l'export et la baisse de l'offre française tendent vers des cours haussiers. Dans la commercialisation des génisses laitières, l'année 2021 restera marquée par la fermeture de débouchés à l'export.

En 2021, la production de viande de veau s'est maintenue en tonnage grâce à la hausse du poids de carcasse malgré la baisse des abattages (-0,9 %). La maîtrise des mises en place françaises a permis une remontée des cotations du veau de boucherie. La prudence des mises en place et l'arrêt de l'engraissement de veaux laitiers à destination de JB dans les exploitations ont contribué au développement des exportations de veaux de 15 jours notamment vers l'Espagne. Malheureusement, l'année 2021 restera marquée par un marché du veau d'élevage fortement déprécié où le manque de visibilité persiste depuis plus de deux ans.

**b. L'organisation de producteurs « Porcs » :**

En 2021, le prix moyen au MPB s'élève à 1,332 €/kg, en baisse de 5,8 cts (-4,2 %). Ce niveau de prix est totalement insuffisant compte tenu des coûts de production qui n'ont cessé d'augmenter depuis le début de l'année. La présence de la Chine, aux achats au premier semestre 2021, a contribué à la tendance haussière du cours jusqu'à son retrait brutal en juin. Dès lors, malgré la levée progressive des restrictions sanitaires, le retour en force sur le marché intracommunautaire des grands exportateurs européens, comme l'Espagne, a pesé défavorablement sur l'orientation des cours. Comme observé dans d'autres grands bassins européens, les offres de porcs en France régressent en fin d'année pour un bilan annuel proche de la stabilité.

De façon globale, la consommation totale de viande de porc, qui avait tendance à s'éroder depuis 2019, se stabilise. En octobre 2021, sur douze mois glissants, les volumes totaux consommés reculent de 0,1 %, la consommation hors domicile compensant donc à peu de chose près la baisse des volumes achetés par les ménages.

Pour l'OP, 358 adhérents ont apporté leur production à la Coopérative représentant 782 454 porcs charcutiers, 9 235 reproducteurs et 114 926 porcelets. En porcs charcutiers, Socopa Bigard est le principal partenaire pour la commercialisation des porcs des adhérents. L'OP Porcs poursuit son engagement auprès du MPB avec en moyenne 800 porcs vendus par semaine au cadran. L'export représente 4,2 % de l'activité en 2021, à destination de l'Allemagne et de l'Espagne pour un volume de 400 porcs par semaine.

En 2021, 84 % des porcs sont commercialisés dans une filière qualité permettant une meilleure valorisation des animaux. Nos investissements dans les filières, au sein de la branche Viandes d'Agrial et avec nos partenaires, ont du sens. Ils doivent permettre de passer les périodes difficiles avec une rémunération de tout ou partie du porc en fonction de son coût de production.

Concernant l'activité reproducteurs de l'OP, 9 235 reproducteurs parentaux et grands parentaux ont été commercialisés par l'OP Porcs d'Agrial en 2021. L'activité des adhérents représente 74 % des ventes.

Concernant l'activité bâtiment, En 2020, plusieurs projets de restructuration et d'agrandissement ont été réalisés dans le cadre d'installation de jeunes éleveurs, de restructuration d'élevages et d'investissements dans le schéma génétique. L'année 2021 a été marquée par l'achèvement de chantiers de 2020 qui avaient pris du retard à la suite de la crise sanitaire. Le réaménagement de maternités existantes et les maternités neuves avec des truies en liberté sont au cœur de plusieurs projets pour les prochaines années. Le service bâtiment est également intervenu dans les élevages pour les aménagements liés à l'application des normes bien-être et des normes de biosécurité ainsi que pour des rénovations.

Enfin concernant l'aliment, 188 930 tonnes d'aliments reconstitués ont été vendus. Les prix du blé fourrager et du tourteau de soja ont respectivement augmenté de 20 et 21 %. Concernant les céréales, malgré une production mondiale de blé en légère hausse, la reconstitution des stocks nationaux couplée à une demande internationale soutenue a conforté les prix à des niveaux élevés. En décembre 2021, l'aliment représente 70 % du coût de revient du porc. Agrial a poursuivi son travail pour développer des offres d'achat d'aliments complets et de matières premières au service de la rentabilité des élevages : l'offre matières premières, l'offre TAF, l'offre marché à terme et des offres de co-produits.

**c. Le Groupement Avicole**

**Volailles standard**

Les dynamiques sont toujours contrastées selon les filières. De janvier à octobre 2021, les abattages de poulets sont en hausse en poids de 2 % sous l'effet d'un alourdissement des carcasses. Les abattages de volailles régressent de 8 % sur la même période marquée par des stocks importants.

Pour la Coopérative, 56 adhérents ont apporté plus de 8,4 millions de volailles (77% en poulets, 21% en dindes, 1,3% en canards et 0,1% en pintades) représentant environ 25 500 tonnes de volailles. La flambée des cours des matières premières en 2021 a des incidences sur la performance économique de notre filière. Entre août et décembre 2021, l'indice ITAVI a augmenté de 30 %.

### Volailles Label rouge

Les mises en place de poulets Label Rouge s'inscrivent dans cette dynamique avec une baisse de 3 %. Les mises en place de pintades Label Rouge diminuent de 9 % par rapport à 2020 et de 18 % par rapport à 2019, dans un contexte de déclin de la production.

Pour la Coopérative, 105 adhérents ont apporté près de 3 millions de volailles Label Rouge (93% en poulets, 5% en pintades, 2% en dindes, chapons et poulardes) représentant plus de 7000 tonnes de volailles. La flambée des cours des matières premières en 2021 a des incidences sur la performance économique de notre filière. Entre août et décembre 2021, l'indice ITAVI a augmenté de 30 %. Des négociations ont été menées avec la distribution pour répercuter la hausse de nos coûts de production sur le prix des volailles Label Rouge, selon la Loi Egalim 2.

### Œufs

Depuis 2010, la production d'œufs au sol et en filière Label Rouge, bio et plein air, est en hausse pour répondre à la réglementation et à la demande sociétale. En 2021, le marché n'a pas pu absorber la totalité de cette production. Si la hausse de la production enregistrée en 2020 a été compensée par l'augmentation de la demande pendant les périodes de confinement, celle de 2021 (+ 3 à 4 % en un an) a déstabilisé le marché. Des œufs bio ont été déclassés en plein air, l'excédent de plein air en sol, etc. Au global, la consommation des œufs en France a régressé de 5 % en 2021 par rapport à 2020.

En 2021, le volume d'œufs produits par les 51 adhérents de la Coopérative est stable par rapport à 2020 et s'élève à 133,825 millions d'œufs pour 471 743 poulettes. La flambée des cours des matières premières en 2021 a des incidences sur la performance économique de notre filière.

Entre août et décembre 2021, l'indice ITAVI a augmenté de 30 %. Des négociations ont été menées avec la distribution pour répercuter la hausse de nos coûts de production sur le prix des œufs à la consommation, selon la Loi Egalim 2.

La totalité des œufs Label Rouge, plein air et bio sont produits selon le cahier des charges Oœufs de Nos Villages, qui prône le respect du bien-être animal, le respect de l'environnement et le développement local.

### **d. La production laitière**

En 2021, plus de 4000 adhérents ont apporté du lait à la Coopérative (3069 producteurs de lait de vache conventionnel, 595 de lait de chèvre et 343 de lait de vache bio) pour un volume total de près de 2,4 milliards de litres.

#### Lait de vache conventionnel

La collecte cumulée des grands bassins laitiers exportateurs est en baisse depuis juin 2019. En Australie et en Nouvelle-Zélande, elle reste en retrait du fait des conditions météorologiques. La collecte marque le pas également aux États-Unis. Les échanges de produits laitiers sont importants, toujours tirés par la demande chinoise. Les demandes de beurre se maintiennent à un niveau supérieur à celui de 2020 (+ 22 % sur neuf mois). La demande de fromage au niveau mondial est particulièrement soutenue et profite à l'ensemble des pays exportateurs.

La collecte est en retrait chez les principaux producteurs que sont l'Allemagne (- 2,4 %), la France (- 2,4 %) et les Pays-Bas (- 4,1 %). Les exportations de produits laitiers de l'UE27 sont en hausse depuis le mois d'août. Depuis le mois d'avril, le prix du lait est en hausse dans la plupart des pays européens, se situant de 8 % à 18 % au-dessus de son niveau de l'année dernière en septembre.

La reprise de l'activité économique a été plus forte que prévu au 3<sup>e</sup> trimestre, en particulier dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, et certains clients n'avaient pas entièrement couvert leurs achats. La demande augmente, dans un contexte de collecte en baisse et de niveaux de stocks faibles. Par conséquent, les cours de l'ensemble des commodités laitières se sont fortement appréciés ces dernières semaines. Pour la première fois depuis 2014, le cours de la poudre de lait écrémé a dépassé 3 000 €/t (3 250 fin décembre). La hausse est encore plus significative pour le beurre, avec une cotation à 5 800 €/t à fin décembre. Dans un contexte de hausse marquée des cours des commodités laitières

et d'offre laitière limitée, le prix du lait augmente. Le prix du lait standard de FranceAgriMer a progressé de 11 % entre le mois de mars (321 €/1 000 litres) et le mois de septembre, s'établissant à 358 €/1 000 litres. Cette situation va perdurer sur le 1er trimestre 2022. En parallèle, les charges sont également en hausse depuis plusieurs mois, avec un indice IPAMPA qui s'est élevé de plus de 10 points sur un an. Les achats des ménages en magasins sont à la baisse pour l'ensemble des catégories depuis l'été avec le déconfinement. En revanche, la restauration hors domicile (RHD) est de nouveau en pleine activité.

Pour la Coopérative, la production laitière s'élève à 2,13 milliards de litres, en recul de 0,5 % par rapport à 2020, pour 3069 adhérents. Le nombre de points de collecte conventionnelle a diminué de 156 (dont 28 exploitations qui sont passées en conversion pour production biologique).

Les taux moyens MG/MP sont stables : 42,74 g/l (+ 0,1 g/l) pour la MG et 33,90 g/l (- 0,01 g/l) pour la MP.

À noter, la mise en place de l'analyse systématique « inhibiteur » depuis 2020, avec des résultats différents selon les régions, en 2021. Notons une légère dégradation du taux de spores butyriques avec une moyenne de 869 (+ 11 %), et l'amélioration sensible de la qualité cellulaire du fait du nouvel étalon mis en place au 1er avril 2021 avec une moyenne de 186 000 cellules (226 000 en 2020).

#### Lait de vache biologique

En 2021, la collecte de lait de vache biologique est conforme à la progression attendue, résultat des conversions engagées depuis deux ans. Elle atteint 1,23 milliards de litres en France (+ 12 % ; + 130 millions de litres) et 5,2 % de la collecte de lait de vache française. L'ensemble des collecteurs ont cessé leurs plans de conversions, ceux en cours apporteront 10 % de collecte supplémentaire en 2022. Les autres pays européens maintiennent une croissance plus faible que la France mais la collecte de lait bio atteint 19,4 % de la collecte totale en Autriche, 13,2 % au Danemark et 4 % en Allemagne. En France, le prix du lait est en léger retrait à 457 €/1 000 litres, en base 38-32. Dans le même temps, il progresse à 484 €/1 000 litres en Allemagne.

Les consommateurs français ont baissé leurs achats de produits laitiers bio en 2021 en magasins. En revanche, les prix sont relativement stables, excepté ceux du beurre qui baissent de - 2,4 % à 9,54 €/kg. Les achats d'ultra-frais bio (- 8,1 %) et de beurre (- 2,7 %) en 2021 sont en recul par rapport à la même période sur 2019 (sans effet confinement), mais les autres catégories de produits résistent bien, en particulier les fromages (+ 7,9 %), les crèmes (+ 1,9 %). Le pourcentage de lait bio déclassé augmente à des degrés divers suivant les laiteries, la matière protéique bio se retrouve déclassée plus fortement que la matière grasse bio. Au sein des différentes instances (CNIEL, Agence Bio...), la filière Lait bio s'est mobilisée avec des premières actions de communication à l'automne. Actions qui se déployeront tout au long de l'année 2022, marquées par des temps forts au printemps et dont l'objectif premier sera de relancer la consommation.

Pour la Coopérative, 128,6 millions de litres de lait ont été collectés en 2021, soit une croissance de 16% avec 28 nouveaux producteurs, pour un total de 343. Après une production dynamique au printemps-été liée aux conditions climatiques et fourragères favorables, celle de l'automne est en retrait. En résulte un cumul annuel des livraisons bio 2021 légèrement au-dessous du budget. 55 adhérents sont en cours de conversion vers l'AB. Ils arriveront en lait bio en 2022 et 2023. Ainsi, la collecte va augmenter en 2022 avec 145 millions de litres prévus (+ 13 % par rapport à 2021).

La matière grasse est en hausse en 2021 à 41,9 g/l. Elle n'était qu'à 40,5 g/l en 2016. La matière protéique progresse également à 32,7 g/l (+ 0,10 g/l) grâce aux bonnes conditions de pâturage de l'été.

La qualité bactériologique est stable, avec plus de 98 % des laits produits à moins de 50 000 germes. Depuis le 1er avril 2021, le nouvel étalon cellules permet un niveau de lait collecté à plus de 80 % à moins de 250 000 cellules (63 % en référence en 2020). La qualité butyrique baisse à 81,3 % à moins de 1 000 spores contre 82,6 % en référence en 2020.

#### Lait de chèvre

La collecte de lait de chèvre a légèrement augmenté en France en 2021 malgré une fin d'année nettement en baisse. La progression du cheptel et des fourrages en quantité, même si la qualité n'est

pas toujours au rendez-vous, explique cette évolution. Après avoir baissé de 22 % en 2020, les importations de lait de chèvre ont encore diminué en 2021 d'environ 25 % pour se situer nettement en dessous de 50 millions de litres de lait. Ces évolutions ont pour conséquence des stocks de produits de report à un niveau historiquement bas. Au niveau des marchés, l'année 2021 a retrouvé ses fondamentaux d'avant crise sanitaire : une consommation de fromages de chèvre en légère hausse, des fabrications d'ultra-frais caprin qui renouent avec la croissance, des exportations qui progressent. En Espagne, après un début d'année poussif, la collecte est en progression. Le prix du lait de chèvre est en forte hausse. Aux Pays-Bas, la production poursuit sa progression avec une part du lait destinée à la fabrication de lait en poudre toujours plus importante. La constitution de stocks de ce produit a pour conséquence une stagnation du prix du lait de chèvre.

Pour la Coopérative, Les livraisons des adhérents ont très légèrement progressé en 2021 pour dépasser les 155 millions de litres. Cette évolution est le résultat d'un début et d'une fin d'année plutôt en baisse et un printemps-été plus dynamique. Le bassin Nord Loire est toujours en forte hausse de collecte. Les livraisons de lait bio de chèvre sont en nette évolution : + 45 %.

Les taux de matière utile ont fortement progressé en 2021 : augmentation de 0,8 g/l pour la matière grasse et de 0,4 g/l en matière protéique qui continue son amélioration reflétant une évolution génétique du troupeau caprin.

La qualité bactériologique s'est améliorée en 2021. La qualité cellulaire est en très nette amélioration à la suite du changement d'étaillon interprofessionnel au 1er avril 2021.

## **1.2 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Le 24 janvier 2022, il a été prononcé la clôture de la liquidation judiciaire de la SICA DES FONTAINES BLANCHES dont la Coopérative détenait 50%.

Le 28 janvier 2022, le Conseil d'administration de la Coopérative a décidé la Transmission Universelle du Patrimoine (TUP) de l'Union de coopératives VALCREST au profit de la Coopérative la détenant à 100% depuis septembre 2021.

Aucun autre évènement significatif n'est intervenu depuis la date de clôture, ayant des incidences financières significatives et dont la connaissance est nécessaire à la bonne information concernant l'activité et la situation financière de la Coopérative.

L'objectif recherché d'AGRIAL est de continuer à répondre efficacement aux besoins de ses adhérents, et de leur d'offrir des services performants et ce, dans les meilleures conditions de marché, tout en poursuivant son développement sur des marchés nationaux et internationaux de plus en plus concurrentiels.

## **1.3 ACTIVITES EN RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

La Coopérative poursuit ses travaux en matière de recherche et développement dans l'objectif de renforcer l'accompagnement technique et économique des adhérents en proposant des solutions innovantes, adaptées et performantes.

## 1.4 RESULTATS

Le chiffre d'affaires global augmente de 102,2 millions (+4,63%) avec 2,309 milliards d'euros de chiffres d'affaires en 2021, une évolution qui s'explique majoritairement par :

- Le chiffre d'affaires appro, qui représente 23,1% du chiffre d'affaires total, augmente de 35 M€ essentiellement du fait de l'évolution importante des prix.
- Malgré une baisse des exécutions de 200 000 tonnes, le chiffre d'affaires céréales est en augmentation (+13 M€ soit +4,5% par rapport à 2020) en raison de la forte volatilité des cours.
- Une augmentation du chiffre d'affaires lait (+50 M€ soit +5,5% par rapport à 2020) due également à la hausse des prix
- Une augmentation du chiffre d'affaires semences (+4,5 M€ soit +19,3% par rapport à 2020) du fait de la hausse des volumes en semences de maïs.
- Une baisse du chiffre d'affaires bovins (-6 M€ soit -4% par rapport à 2020) en relation avec la baisse des mises en place (-2 800 têtes)

Le chiffre d'affaires total des productions est en hausse de à 4% avec 1 729 millions d'euros et représente 74,9 % du chiffre d'affaires total.

Les prestations de services s'élèvent à hauteur de 46,2 millions d'euros soit 2% du total chiffres d'affaires.

La marge (incluant la marge sur matières premières, marchandises et prestations de services) s'établit à 233,3 millions d'euros, soit une augmentation du niveau de marge de 11,7 M€ représentant +5,3% par rapport à 2020, la marge représente 10,1 % du chiffre d'affaires.

Les charges de services extérieurs sont de 133 millions d'euros et la valeur ajoutée ressort à 100,2 millions d'euros contre 100,6 millions en 2020.

Le résultat courant est de 40,28 millions d'euros, incluant 19,8 millions d'euros de dividendes et de produits provenant des filiales.

Le résultat net est de 40,57 millions d'euros, compte tenu d'un résultat exceptionnel de 1,41 millions d'euros et de l'impôt sur les sociétés sur l'activité tiers non adhérents de 0,41 millions d'euros.

Les capitaux propres sont de 723,12 millions d'euros soit une augmentation de 31,3 millions d'euros en raison du résultat de l'exercice 2020 mis pour partie en réserve.

Les immobilisations nettes à 562,18 millions d'euros augmentent de 2,2 millions d'euros.

La dette financière globale s'élève à 119,32 millions d'euros soit une augmentation de près de 45,14 millions d'euros qui s'explique par une augmentation du besoin en fonds de roulement (un montant de stocks plus élevé en raison de l'évolution des prix et des tonnages plus conséquents suite notamment à la bonne récolte de céréales, les encours des adhérents augmentent également du fait de la hausse du prix des intrants achetés)

## 1.5 AFFECTION

Le Conseil d'administration décide de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire l'affectation du résultat bénéficiaire s'élevant à 40.576.069,43 euros comme suit :

○ Au titre de la réserve TNA	836.409,89 €
○ Au titre de la réserve légale	3.973.965,91 €
○ Au titre des réserves facultatives (part non distribuable)	2.984.951,46 €
<b>Résultat distribuable aux sociétaires</b>	<b>32.780.742,17 €</b>

### INTERETS AUX PARTS SOCIALES

Le Conseil d'administration propose de servir des intérêts aux parts en matière de rémunération du capital social :

Le montant de l'intérêt aux parts sociales s'élève à **607.996,32 €** et se décompose comme suit :

- 212.757,40 € (taux de 2,23%) pour les parts sociales à avantages particuliers
- 165.756,67 € (taux de 1,23%) pour les parts sociales d'épargne
- 229.482,24 € (taux de 0,23%) pour le capital d'activité libéré.

Nous vous proposons que les intérêts aux parts soient versés en numéraire.

### RISTOURNES GROUPE

Nous vous proposons de répartir une partie du résultat de la coopérative selon une méthode permettant un partage de la valeur initié à partir du capital à détenir par les adhérents en 2021 dans les différentes branches d'activité du Groupe qui bénéficiera aux associés coopérateurs avec du capital à détenir dans le cadre de la branche concernée.

Au montant du capital à détenir par branche est appliqué un taux de 5% donnant le montant total des ristournes par branche d'activité.

Au titre de l'exercice 2021, les ristournes Groupe s'élèvent ainsi à un total de **4.817.071,77€**.

Elles sont réparties comme suit :

2) Ristournes Groupe				
	Taux applicable	Capital à détenir pour l'année 2021 ****	Ristournes	
Agricole	5,00%	18 511 370		925 568,51
Légumes	5,00%	3 691 902		184 595,12
Lait	5,00%	68 199 832		3 409 991,61
Fruits	5,00%	1 492 301		74 615,03
Viande	5,00%	4 446 030		222 301,50
<b>Total Ristournes</b>		<b>96 341 435</b>		<b>4 817 071,77</b>

Nous vous proposons que les Ristournes groupe soient versées en parts sociales d'épargne.

Pour les adhérents non à jour de leur capital social d'activité ou ayant une dette supérieure à 6 mois la règle serait la suivante :

- Versement en part sociale d'épargne en priorité
- Versement en numéraire si le montant des parts sociales d'épargne est insuffisant

## **RISTOURNES BRANCHES**

Nous vous proposons de répartir une partie du résultat de la coopérative selon une méthode permettant un partage de valeurs initié à partir des résultats de chacune des Branches d'activité du Groupe qui bénéficiera aux associés coopérateurs ayant eu une activité dans le cadre de la Branche concernée.

Ces ristournes sont déterminées pour chacune des Branches à partir du ratio suivant :  
(résultat courant - IS) / chiffre d'affaires de la Branche.

Une fois le ratio calculé, celui-ci donne le taux à appliquer sur la base du capital social détenu par les associés coopérateurs au titre de l'activité exercée au sein de la Branche au 31/12/2021, comme suit :

RC - IS de la branche	% du Capital Social de la branche
<0	0
0 - 1	5
1 - 1,5	10
1,5 - 2	15
2 - 2,5	20
> 2,5	25

On entend par Branche :

**Branche Agricole** : AGRIFI et ses filiales françaises ainsi que les autres filiales d'Agrial ayant notamment pour activité : l'agro fourniture, la nutrition animale, les céréales, l'OP bovine et l'activité services.

**Branche Viandes** : SOFIA BVA et ses filiales françaises ainsi que les OP porcine et le Groupement avicole.

**Branche Légumes et Fruits Frais** : FLOREALE HOLDING et ses filiales françaises et étrangères et l'OP légumes

**Branche Lait** : EURIAL HOLDING et ses filiales françaises et étrangères ainsi que les OM lait de vache conventionnel, OM lait de vache biologique et OM lait de chèvre.

**Branche Boissons** : ECLOR ENTREPRISES et ses filiales françaises et étrangères et l'OP Pommes destinées à la transformation.

Au titre de l'exercice 2021, l'enveloppe des ristournes Branche s'élèvent ainsi à un total de **10.218.447,39€**.

Elles sont réparties comme suit :

3) Ristournes Résultat Branches				
	%(RC-IS)/ca	Taux applicable	Capital détenu au 31/12/2021 avec répartition de l'excédent	Ristournes
Agricole	2,74%	25%	25 146 936	6 286 734,06
Légumes	-0,58%	0%	3 481 997	0,00
Lait	0,61%	5%	65 003 784	3 250 189,21
Boissons	-0,71%	0%	1 598 677	0,00
Viandes	1,53%	15%	4 543 494	681 524,13
<b>Total Ristournes</b>			<b>99 774 888</b>	<b>10 218 447,39</b>

Les ristournes par Branche d'activité sont ainsi calculées selon les modalités suivantes :

Pour la branche Agricole :

Ristournes branche agricole	CA HT	Taux	Tonnes	TOTAL
Achats de Semences (yc plants)	52 451 201	3,00%		1 573 536,03
Achats produits de protection des plantes gamme AL'TERRE'NATIVE	6 498 798	3,00%		194 963,94
Achats Services et Conseils	2 346 603	3,00%		70 398,09
Achats Films Ficelles et Filets	8 365 911	2,70%		225 879,60
Achats Santé animale	7 706 816	2,70%		208 084,03
Achats Aliments composés bovins		10,00 €	279 329	2 793 290,00
Achats Aliments composés caprins		10,00 €	26 732	267 320,00
Achats Aliments composés équins		3,00 €	9 313	27 939,00
Achats Minéraux+allaitements		10,00 €	36 261	362 610,00
Achats Lisa Professionnel	18 152 836	3,00%		544 585,08
<b>Total ristournes d'activité</b>				<b>6 268 605,77</b>

Pour la branche Lait :

Ristournes branche lait	CA HT	€/1000 litres	Litrages	TOTAL
Apports Lait de vache conventionnel	791 928 956	1,23	2 132 606 191	2 633 057,52
Apports Lait de vache Bio	63 580 851	1,64	128 956 305	211 397,80
Apports Lait de chèvre	122 030 155	2,61	155 262 235	405 733,89
<b>Total ristournes d'activité</b>	<b>977 539 962</b>		<b>2 416 824 731</b>	<b>3 250 189,21</b>

Pour la branche Viandes :

Ristournes branche Viandes	CA HT	Taux	Tonnes	TOTAL
Achats Minéraux porcs		10,00 €	1 801	18 010,00
Achats Aliments composés porcs		5,00 €	87 054	435 270,00
Achats Aliments composés volailles standard		1,00 €	38 109	38 109,00
Achats Aliments composés volailles Label rouge		3,50 €	21 561	75 463,50
Achats Aliments composés volailles de ponte		4,00 €	30 243	120 972,00
<b>Total ristournes d'activité</b>				<b>687 824,50</b>

**Soit un montant effectivement distribué de 10.206.619,48 euros.**

Nous vous proposons que les Ristournes Branche soient versées en numéraire.

Pour les adhérents non à jour de leur capital social d'activité ou ayant une dette supérieure à 6 mois la règle serait la suivante :

- Versement en parts sociales d'épargne en priorité
- Versement en numéraire si le montant des parts sociales d'épargne est insuffisant

## **AFFECTATION DU SOLDE**

A l'issue de ces opérations, l'excédent net répartissable s'élève à 17.149.054,60 euros.

Nous vous proposons de l'affecter comme suit :

- Au poste provisions pour ristournes éventuelles : 2.015.639,68€
- En réserves facultatives : 15.133.414,92€

## **AUTRES RETOURS AUX ASSOCIES COOPERATEURS**

Nous vous présentons également, en plus de la répartition du résultat, les retours financiers distribués aux associés coopérateurs au cours de l'année 2021 au titre notamment des aides jeunes et des aides à la production.

4) Autres retours financiers	
Aides Jeunes	1 753 032,77
Aides Bovins	28 226,00
Aides Plan Caprin	392 124,87
Aides conversion Lait Bio (vache et chèvre)	1 167 236,00
Points Tanor	439 692,00
Points Valdor	304 388,00
	<b>4 084 699,64</b>

## **1.6 ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS**

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les décisions spécifiques prises par les Assemblées des Organisations de Producteurs lesquelles sont les suivantes :

▪ OP Légumes :

➤ Approbation du programme opérationnel 2021 d'un montant total de 9.885.384 € portant sur :

- Mesures liées à la production : 1.496.339 €
- Mesures liées à la qualité : 2.413.055 €
- Mesures liées à l'environnement : 1.247.175 €
- Mesures liées à la commercialisation : 4.667.577 €
- Mesures liées à l'expérimentation : 49.850 €
- Mesures liées à la prévention de crise : 0 €
- Mesures liées à la formation : 11.388 €

➤ Approbation du programme opérationnel 2022 d'un montant total de 11.174.862 € portant sur :

- Mesures liées à la production : 2.100.000 €
- Mesures liées à la qualité : 2.000.000 €
- Mesures liées à l'environnement : 1.670.000 €
- Mesures liées à la commercialisation : 4.000.000 €
- Mesures liées à l'expérimentation : 230.000 €
- Mesures liées à la prévention de crise : 1.018.612 €
- Mesures liées à la formation : 56.250 €
- Mesures autres : 100.000 €

Approbation du mode d'alimentation du fonds opérationnel ;

Donne tous pouvoirs à son Président ainsi qu'au Conseil d'Administration de la Coopérative, avec faculté de délégation au conseil de l'OP, pour conduire le programme opérationnel 2019-2023, y apporter les modifications qu'il jugera nécessaire durant sa période d'application, et plus généralement faire tout ce qui sera utile et nécessaire pour mener à bonne fin ledit programme.

➤ Modification du règlement intérieur de l'OP Légumes :

- Article 16.2 sur des nouveaux indicateurs
- Article 16.3 sur la clause de renégociation des prix introduite par la loi EGALIM 2 ;
- Article 11 sur la représentation des bassins qui s'effectue en fonction des volumes de production à raison d'un membre par bassin pour 6000 tonnes produites au sein de ce bassin

▪ OP Pommes destinées à la transformation :

➤ Approbation du programme opérationnel 2021 d'un montant total de 1 357 528 € portant sur :

- Mesures visant à planifier la production	451 012 €
- Mesures visant à améliorer ou maintenir une production de qualité	257 755 €
- Mesures liées à l'environnement	274 820 €
- Mesures liées à l'amélioration de la commercialisation	125 425 €
- Mesures liées à la recherche et à l'expérimentation	57 224 €
- Actions de formation et accès au conseil	148 673 €
- Autres actions (Etude sur les prévisions de récolte)	16 000 €
- Frais de gestion	26 618 €

➤ Approbation du programme 2022 dans son ensemble ainsi que le mode d'alimentation du fonds opérationnel, tel que présenté à l'Assemblée générale de l'OP Pommes.

➤ Donne tous pouvoirs à son Président ainsi qu'au Conseil d'Administration de la Coopérative, avec faculté de délégation au conseil de l'OP, pour poursuivre le programme opérationnel 2019-2022, y apporter les modifications qu'il jugera nécessaire durant sa période d'application et plus généralement faire tout ce qu'il sera utile et nécessaire pour mener à bonne fin ledit programme.

➤ Donne tous pouvoirs à son Président ainsi qu'au Conseil d'Administration de la Coopérative, avec faculté de délégation au conseil de l'OP, pour proposer un nouveau programme opérationnel 2023-2027, et entreprendre les démarches nécessaires à son approbation par les autorités nationales et UE compétentes.

➤ Modifications du règlement intérieur de l'OP Pommes destinées à la transformation : rajout dans l'article 15 de la clause de renégociation des prix introduite la loi « EGALIM 2 »

▪ OP Porcs : Modifications du règlement intérieur de l'OP Porcs sur les modalités des contrôles des apports (nouvel article 4bis)

▪ Groupement Avicole : Modifications du règlement intérieur du Groupement Avicole avec l'insertion d'un nouvel article 14.3 relatif à la clause de renégociation des prix introduite la loi « EGALIM 2 »

#### **1.7 INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT**

En application des dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce et conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017, nous vous indiquons la décomposition des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

		Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
		0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées												
Montant total TTC des factures concernées	469	335	-63	6	774	1 051	1 434	6 567	823	448	341	
Pourcentage du montant total TTC des achats de l'exercice	0.06	0,04	0.00	0.00	0.09	0.12					8 182	
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							0.11	0.52	0.07	0.04	0.03	
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser HT ou ITC)												
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L.441-6 ou article L.443-1 du Code de commerce)</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement												
		• Délais contractuels					• Délais contractuels					
			• Délais légaux					• Délais légaux				

*Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'art. D. 441-4 Code de commerce) – en K€*

## **SECTION II COMPTES CONSOLIDÉS**

Dans un contexte sanitaire très compliqué, Agrial mesure toute la pertinence de son modèle multi-spécialiste, comme gage de sécurité et de pérennité pour le Groupe.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe est de 6,2 milliards d'euros soit une augmentation de 4,4% par rapport à celui de 2020. Les évolutions de périmètre n'ont pas d'impact significatif sur cette évolution.

L'excédent brut d'exploitation est de 213,8 millions d'euros, en diminution de 8,1% par rapport à l'exercice précédent, conséquence d'une diminution à périmètre constant de 18,5 millions d'euros et par des effets de périmètre négatifs pour 0,2 million d'euros.

A périmètre comparable, la diminution s'explique principalement par :

- Une année très compliquée sur la branche Légumes et Fruits Frais principalement sur la 1<sup>ère</sup> gamme France et International (prix de marché et effet climatique), ainsi que sur la 4<sup>ème</sup> gamme UK (difficulté opérationnelle liée à la COVID-19 et au Brexit),
- Compensée en partie par une performance significative de nos magasins, tirée par les activités Grand Public (bricolage, matériaux, jardin).

Le résultat financier est négatif à hauteur de 17,6 millions d'euros, en amélioration de 1,2 millions d'euros. Cette amélioration est liée en partie à une diminution des charges d'intérêts, cet impact positif étant compensé partiellement par des reprises de provisions sur des titres de participation moindre que sur 2020.

Le résultat net de l'ensemble consolidé ressort à 60,5 millions d'euros après une charge d'impôt de 21,3 millions d'euros et la prise en compte du résultat positif global des sociétés mises en équivalence pour 0,8 million d'euros. Le résultat net est en diminution de 12% par rapport à 2020.

La marge brute d'autofinancement ressort à 194,3 millions d'euros contre 178,2 millions l'exercice dernier.

Les investissements 2021, nets de cessions, décaissés sur l'exercice représentent 190,8 millions d'euros dont 4% provient des entrées de périmètre.

Les capitaux propres s'élèvent à 1 074,4 millions d'euros dont 58,4 millions d'euros d'intérêts minoritaires et 40,6 millions d'euros de subventions d'investissement. Le solde des autres fonds propres reste stable à 113,3 millions d'euros il est constitué d'obligations remboursables en actions et d'obligations échangeables en actions.

La dette financière nette (compte tenu des valeurs mobilières de placement) ressort à 955,6 millions d'euros, en augmentation de 224 millions d'euros par rapport à 2020.

Nous vous proposons conformément aux articles L 225-100 et L 233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

### **2.1 EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

Le périmètre de consolidation d'AGRIAL au 31 décembre 2021, figure dans l'annexe des comptes consolidés. Les évolutions dudit périmètre au cours de l'exercice 2021 ont été les suivants :

➤ Pour la branche Lait :

Le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la société COUTURIER NORTH AMERICA (CNA) a été fusionnée dans la société HUDSON VALLEY CREAMERY (HVC).

Le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la société SENAGRAL NORTHERN EUROPE (SNE) a été fusionnée dans la société FROMKA.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2021, la société EURIAL HOLDING a cédé l'intégralité des titres qu'elle détenait de la société NEUE MILCH au profit de la société SOFIA BVA.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2021, les sociétés SODIAAL et FROMAGERIE CURTET VALCREST se sont retirées de l'Union VALCREST entraînant l'annulation de leurs parts et la détention de la totalité des titres de VALCREST par AGRIAL.

Le 16 septembre 2021 la société EURIAL HOLDING a acquis les titres détenus par SODIAAL et BONILAIT PROTEINES dans le capital de la société HERBIGNAC CHEESE INGREDIENTS pour détenir 9,99% de cette dernière, le capital restant étant détenu par la société EURIAL.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2021, la société SENAGRAL HOLDING a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au profit de la société EURIAL HOLDING.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2021 la société FROMAGERIE CURTET VALCREST (FCV) a été fusionnée dans VALCREST.

Le 12 novembre 2021, la société EURIAL HOLDING a cédé à CAPRA l'intégralité des titres de la société LETTRA DESIGN.

➤ **Pour la branche Légumes et Fruits frais :**

Le 31 mars 2021, la participation d'Agrial Canada dans le capital de la société SALADEXPRESS a été portée à 51%.

Le 30 septembre 2021, la société VAN OERS BIO a été liquidée.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2021, la société FLORETTE HOLDING a été fusionnée dans la société FLOREALE HOLDING.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2021, la société VAN OERS INTERNATIONAL a été fusionnée dans la société VAN OERS UNITED.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2021, la société VAN OERS HOLDING a été fusionnée dans la société VAN OERS UNITED.

Le 31 décembre 2021, la société BIO-BRESSE a été fusionnée dans la société AGRIVAL.

➤ **Pour la branche Viandes**

Le 1<sup>er</sup> juillet 2021, la société SOFIA BVA a acquis l'intégralité des titres de la société NEUE MILCH, qui a été renommée LA MAISON DES CHARCUTIERS.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2021, la société SOFIA BVA a acquis 55% du capital de la société SALAISONS DU MACONNAIS.

➤ **Pour la branche Boissons :**

Le 6 janvier 2021, les sociétés AGRAUSCO PTY LTD et AUSTRALASIA C&B PTY LTD ont été liquidées.

Le 17 mai 2021, la société PNW BEVERAGE COMPANY LLC a été fusionnée dans la société AGRIAL USA.

Le 6 août 2021, la société ECLOR ENTREPRISES a cédé une action ECLOR BOISSONS à la société AGRIAL ENTREPRISE.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2021, la société CSR a été fusionnée dans la société ECLOR BOISSONS.

Le 21 décembre 2021, la SOCIETE PHARE OUEST SAS a été fusionnée dans la société BRASSERIE LANCELOT.

➤ **Pour la branche Agricole :**

Le 1<sup>er</sup> février 2021, la société AGRIMAN a cédé sa participation de 5% dans la société AGRITEAM au profit de FINAMONT portant la détention de cette dernière de 95% à 100%.

Le 1<sup>er</sup> mars 2021, la société FINAMONT a cédé sa participation de 11% dans la société TETRASEM.

Le 1<sup>er</sup> avril 2021, la société AGRITEAM a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au profit de la société FINAMONT.

Le 13 avril 2021, AGRIAL a fait l'acquisition du solde du capital restant de TOUCHARD, soit 34% portant ainsi sa détention de 66% à 100% du capital social de la société.

Le 1<sup>er</sup> juin 2021, la société DISTRISERVICES a été fusionnée dans la société DISTRICO.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2021, la société FINAMONT a été fusionnée dans la société NOV-A qui a été renommée AGRIFI.

Le 19 novembre 2021, la société SCI GODIVIER a été fusionnée dans la société DISTRICO.

Le 30 novembre 2021, la société TLC a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au profit de TRANSAGRIAL.

Le 31 décembre 2021, la société SM3 a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au profit de la société AGRIFI.

➤ **Pour le pôle Innovation :**

Le 17 septembre 2021, la société NOV-A, a acquis à 0,72% de titres de la société ROUAGES portant ainsi sa participation à 97,94% du capital de la société.

## **2.2 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Dans un contexte général inflationniste (transports, énergies, salaires...) et des négociations tarifaires avec la GMS complexifiées par la mise en place du dispositif EGALIM 2, l'objectif recherché par le Groupe est de continuer d'accroître sa compétitivité en continuant à développer des activités créatrices de valeur et en allant chercher tous les gains issus des investissements de ces dernières années.

## **2.3 ACTIVITES EN RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Au travers de ses équipes IRD Branches et Groupe, AGRIAL poursuit ses travaux de R&D visant à créer de la valeur perçue par nos clients et consommateurs finaux et de la performance technique et économique pour ses adhérents.

L'IRD Groupe a recentré son activité d'Innovation et Diversification en s'appuyant sur 3 piliers d'action : Insuffler l'innovation (veille & prospective), Catalyser la transversalité et Incuber la diversification.

Sur le premier pilier d'action (Insuffler), 4 commissions prospectives ont jalonné l'année autour de nos grands enjeux allant de l'importance du monde microbien (de la santé des sols à celle des consommateurs et la performance de nos process de transformation) à l'histoire de la sélection (de la domestication par l'homme aux techniques d'édition génétiques les plus récentes) en passant par les réponses R&D apportées par nos branches aux grands enjeux sociétaux en grandes cultures (réduction des intrants...), en production animales (bien-être animal, résilience face aux aléas climatique...), ou encore la projection dans un futur où l'Hydrogène fera partie de notre mix énergétique.

Sur le second pilier d'action (Catalyser), la priorité a été donnée à des sujets transversaux ciblés à fort enjeux (valorisation des coproduits, fermentation, emballage...) ainsi qu'à un support innovation aux autres fonctions de l'entreprise, notamment RSE (ex : veille sur les solutions d'économie d'eau, santé du sol) et Excellence Opérationnelle (automatisation, digitalisation...)

Enfin, sur le troisième pilier (Incuber), l'IRD reste en veille sur l'écosystème des start-ups à même d'alimenter les enjeux précédents et incube les start-ups dans lesquels AGRIAL a investi. Rouages, positionnée sur les ingrédients aromatisants naturels, poursuit son recentrage sur ses 3 priorités commerciales (les infusions en B2B, les boissons fermentées et les bases pour l'industries des arômes bio). Rouages a par ailleurs passé avec succès la certification FSSC 22000 gage du standard qualité qu'elle offre à ses clients, y compris clients internes au groupe (branche boissons et BLFFA notamment).

Bioréa, pivot du pôle fermentation d'AGRIAL a achevé en 2021 la 1<sup>re</sup> phase de son investissement opérationnel (6 fermenteurs en continu) et a obtenu la double certification qualité FSSC 22000 (food) et GMP+ (feed). Commercialement, Bioréa a consolidé ses bases historiques en développant ses ventes en feed aquacole et a initié un marché à haute valeur ajoutée en nutrition humaine en B2B.

En 2022, l'IRD Groupe a pour ambition de poursuivre la transversalisation des travaux R&D avec ses branches, renforcer et structurer la veille et la prospective et poursuive sa collaboration active avec l'écosystème dynamique des start-ups.

## 2.4 ACTIVITES ET RESULTATS PAR BRANCHE D'ACTIVITE

### A. AU TITRE DE LA BRANCHE AGRICOLE

La branche Agricole a réalisé une année satisfaisante en 2021, dans un contexte exceptionnel de flambée des intrants, de tension sur les approvisionnements et de hausse des cours des principales productions agricoles. Les agriculteurs-adhérents ont pu bénéficier d'une bonne collecte de céréales malgré des conditions météorologiques difficiles qui ont significativement perturbé les activités.

#### a. BU AGRICULTURE

Si la collecte de céréales s'élève à un niveau inédit pour la Coopérative (1,7 million de tonnes au total), son organisation a été rendue compliquée par les perturbations climatiques et les tensions sur les ressources. La moisson d'été s'est étalée sur près de trois mois, contre à peine plus de trois semaines les années précédentes, entraînant des problématiques de main d'œuvre dans les silos et sur les plateformes ainsi qu'une dégradation de la qualité des récoltes. Cette collecte humide a ainsi vu la détérioration du poids spécifique du blé et un fort taux de germination, compliquant l'export de blé meunier et obligeant le déclassement en blé fourrager. La récolte d'automne a elle aussi été perturbée du fait de son abondance dans un contexte de pénurie de gaz et des tensions sur le transport. C'est dans ce contexte que le dispositif de collecte et de stockage des céréales de la Coopérative prouve une nouvelle fois sa pertinence, avec notamment 25 séchoirs pour une capacité totale de séchage de 10 000 tonnes par jour. Enfin, après une année 2020 en retrait, les cours des céréales ont été orientés à la hausse durant tout le second semestre, le blé et le colza atteignant même des records historiques en fin d'année, dépassant sur le MATIF respectivement plus de 300 et de 700 euros la tonne.

Le contexte mondial haussier et très volatile est également une réalité concernant l'approvisionnement, avec des envolées de prix inédites et un manque de disponibilité des intrants à partir de l'automne. Directement liés au prix du gaz, les engrains ont été particulièrement touchés par ce phénomène, créant

déjà des tensions en vue de la récolte 2022. Dans une moindre mesure, les activités de nutrition animale ont aussi subi le renchérissement des prix en raison de l'augmentation des céréales, des tourteaux et du transport. Pour autant, l'impact sur les éleveurs a pu être atténué par la forte production fourragère en 2021, permettant d'augmenter la part d'autoconsommation sur les exploitations. Enfin s'agissant de l'agrofourniture, l'année a été marquée par l'application de la deuxième phase de la loi EGALIM, celle de la séparation du conseil et de la vente des produits phytosanitaires, après l'interdiction des remises, rabais et ristournes en 2020.

L'activité de production bovine de la Coopérative a pour sa part connu une année 2021 ambivalente. Si les cours haussiers ont permis des niveaux de prix satisfaisants pour les adhérents, les volumes ont été décevants en raison de la baisse du nombre d'ateliers de jeunes bovins et de la conjoncture laitière plus favorable, incitant les producteurs à moins réformer leurs vaches. Dans ce cadre, l'OP Bovins a poursuivi la mise en œuvre de sa feuille de route lancée en 2020, qui vise notamment à développer des filières créatrices de valeur, à accroître la démarche de contractualisation et à harmoniser le fonctionnement du groupement sur l'ensemble du territoire de la Coopérative.

#### **b. BU DISTRIBUTION RURALE**

En distribution rurale, le très fort développement de l'activité en 2020 s'est renforcé tout au long de l'année, avec des taux de croissance de l'ordre de +20 à +40% en fonction des rayons sur les deux dernières années. Les secteurs du jardinage, du bricolage et de l'animalerie tirent particulièrement leur épingle du jeu. La nouvelle enseigne LaMaison.fr confirme ainsi sa pertinence et répond à une attente sociétale forte, celle de bien vivre à la campagne, amplifiée par le contexte sanitaire actuel et rendant encore plus attractifs les magasins de proximité. Appuyant cette complémentarité entre le physique et le digital, les conseillers en magasin sont désormais tous équipés d'une « tablette vendeur », permettant de proposer instantanément aux clients une gamme élargie de plus de 50 000 références, en livraison à domicile ou en « click-and-collect » en magasin.

Pleinement opérationnels depuis mi-2020, le portail professionnel AgrialPro.fr et le site grand public LaMaison.fr permettent ainsi de répondre sur un territoire élargi à tous les besoins, des agriculteurs aux néo-ruraux en passant par les artisans. En complément, convaincus que la mixité entre physique et digital est la clef de la réussite, le tissu dense de magasins de proximité a poursuivi son développement en 2021, avec l'ouverture des magasins de Derval (44) et La Roche-Posay (37) ainsi que les rénovations et agrandissements des magasins de Mareil-Loué (72), Carentan (50) et Sablé-sur-Sarthe (72). Au total, ce réseau moderne et proche des territoires séduit une grande diversité de clients, qui ont déjà souscrit plus de 500 000 cartes de fidélité LaMaison.fr !

#### **c. BU AGROEQUIPEMENT**

Le pôle agroéquipement d'Agrial a connu une activité en très forte progression. Les conditions compliquées de moisson ont encouragé les adhérents à renouveler leur matériel de récolte. De surcroît, la hausse des cours des principales productions agricoles a soulagé la trésorerie d'un certain nombre d'exploitations, rendant le contexte plus propice à l'investissement matériel. Dans ce cadre, les nouvelles gammes de moissonneuses-batteuses CLAAS LEXION et de robots de traite GEA DAIRY ROBOT ont connu un franc succès sur le territoire de la Coopérative. En revanche, les conditions météorologiques ont mis à rude épreuve les ateliers de maintenance et de réparation des machines agricoles durant l'été et l'automne, avec des pics d'activités particulièrement forts.

Le développement de la mécanisation et de la robotisation en exploitation se poursuit donc à un rythme soutenu, encouragé par les pénuries de main d'œuvre notamment en élevage laitier. Pour autant, il risque d'être freiné au cours des prochains mois par les tensions mondiales sur les approvisionnements et le manque de disponibilité de matériel à la vente, que ce soit en machinisme ou en matériel d'élevage.

#### **d. BU SEMENCES**

Le pôle semences a quant à lui de nouveau connu une année 2021 compliquée mais poursuivi la modernisation de ses outils.

L'activité de semences fourragères a été difficile du fait des conditions climatiques en juin et juillet, entraînant de faibles rendements et des problématiques de qualité et de germination. L'investissement

dans une nouvelle ligne d'ensachage semi-automatique a néanmoins pu être finalisé sur le site de SEMARA (72), permettant de fiabiliser la production et d'augmenter la cadence globale de l'usine, à même d'accroître sa compétitivité.

En revanche, après deux années de rendements catastrophiques, l'activité de semences de maïs a connu une production satisfaisante, réalisant près de 100% de la référence. Sur Centre Sem (37), l'investissement dans un trieur optique permet d'augmenter le rendement de l'usine de près de 25%.

Enfin concernant les semences de céréales à paille, la récolte a été décalée de près de trois semaines, avec un taux de déchet supérieur aux années précédentes. Pour autant, l'activité du site de Saint-Sylvain (14) a été très bonne en circuit court auprès des adhérents de la Coopérative, bien que plus modérée en circuit long auprès de clients externes.

#### **Chiffres clés des filiales directes et indirectes de la Branche Agricole :**

en K€ Branche Agricole	Chiffre d'affaires social		Résultat net social	
	2020	2021	2020	2021
AGRIAL		2 309		
AGRIFI (ex-NOV- A)	2 207 037	197	40 551	40 576
AGRITEAM	778		-8 148	16 397
BENOIST	7 989	9 234	33	
BENOIST SEM	9 368	6 520	190	415
CENTRE SEM	24 758	28 604	-987	-1 313
		284	515	1 349
DISTRICO	243 926	511	5 308	8 768
DISTRISERVICES	14 671		-772	
ELEVANCE	11 270	10 986	-21	-34
FINAMONT			-4 159	
HAUTBOIS	51 658	59 909	2 034	1 307
LACTAMAT	4 185	3 856	206	-215
QUESTMIN	5 935	6 670	128	116
SAMA	37 852	42 436	(2)	
SCI GODIVIER			1 238	1 311
SEMARA	3 786	3 345	-14	
SM3	123	69	-59	-15
		110	19	
SM3-CLAAS	96 361	592	1 985	2 638
TLC	1 802	1 651	17	
TOUCHARD IG		8 290	22	
TOUCHARD MEE			21	
TRACIAL			973	1 135
TRANSAGRIAL	18 043	19 112	7	
V3 PRO	9 670	11 864	(2)	
VEGAM	41 085	45 635	260	451
VERN ALIMENTS	28 730	33 140	1 019	707
			111	147

(1) Pour les sociétés consolidées en Mise en équivalence -

Uniquement quote-part du résultat net social

(2) Données sociales à 100% pour les sociétés en Intégration Proportionnelle

#### **B. AU TITRE DES BRANCHES AGROALIMENTAIRES**

##### **a. La Branche BOISSONS**

La branche Boissons réalise de nouveau une année 2021 contrastée, mais pour des raisons quasiment opposées à celles de 2020. Si la France a tenu ses engagements malgré l'épidémie de COVID-19,

retrouvant la croissance sur le cidre, les activités internationales ont en revanche souffert du Brexit et d'importantes difficultés industrielles.

L'année 2021 se caractérise une nouvelle fois par une récolte de pommes relativement faible, à hauteur de 124 000 tonnes, dans la moyenne des 5 dernières années. Particulièrement tardive en raison des conditions météorologiques, la gestion de la collecte a été rendue compliquée par des difficultés industrielles sur les sites de Domagné (35) et de Livarot (14). Pour autant, les producteurs de pommes à cidre de la Coopérative ont continué d'œuvrer main dans la main avec les équipes de l'OP tout au long de l'année, en faveur de la qualité de leurs productions et de la préservation de leurs vergers, notamment dans le cadre de la démarche « Vergers écoresponsables » et du partenariat avec la Ligue de protection des oiseaux.

De l'autre côté de la chaîne de valeur, le frémissement de la consommation de cidre entrevu en 2019 mais stoppé brutalement avec les confinements de 2020 semble se confirmer de nouveau. Si la croissance reste très modeste, la baisse de la consommation est enravée. Ainsi, malgré la fermeture de la restauration hors domicile durant le premier semestre et les difficultés des commerciaux à visiter les magasins, le travail entrepris depuis plusieurs années sur nos marques porte ses fruits. Loïc Raison connaît ainsi un véritable succès, portée par un nouveau positionnement premium, tandis que le retour à la croissance est en cours pour Ecusson, intégralement passée en cidre biologique au printemps 2020. Enfin La Mordue, marque de hard cider destinée à une cible de jeunes adultes, connaît un formidable développement malgré l'annulation de nombreux festivals, avec des progressions à deux chiffres.

Dans ce contexte, la pérennité et la compétitivité de la filière cidricole française sont plus que jamais au cœur des enjeux. La réorganisation des outils industriels s'est par conséquent poursuivie en 2021, avec le transfert des activités d'embouteillage du site de Livarot (14) vers les cidreries de Domagné (35) et du Theil (61). Les activités d'extraction et de stockage de Livarot sont quant à elles maintenues et développées.

Dans la foulée de l'acquisition de la société Phare Ouest, le pôle boissons breton a pour sa part engagé un important plan de synergies en 2021, notamment sur la partie commerciale. Portées par les attentes des consommateurs en faveur de marques locales et très ancrées sur leur territoire, Breizh Cola, Lancelot et Kérisac réalisent ainsi une très belle année en grande distribution, mais aussi en restauration hors domicile à partir de la réouverture des bars et restaurants début juin. Pour conforter le développement de Phare Ouest et comme engagé au moment de son intégration, la capacité de brassage du site de Roc-Saint-André est portée à 100 000 hectolitres, contre 70 000 auparavant.

Sur les jus frais, Danao reprend de belles couleurs après une année 2020 perturbée, grâce au développement de nouvelles gammes et la reformulation de certaines recettes. Enfin, l'export poursuit sa croissance, essentiellement sur les boissons pétillantes sans alcool à destination des marchés asiatiques et moyen-orientaux, et ce malgré les restrictions de déplacements et l'annulation de nombreux salons liées à la crise sanitaire.

Au Royaume-Uni en revanche, l'effet conjugué du Brexit et de l'épidémie de COVID-19 a rendu l'année 2021 compliquée pour Aston Manor. Les difficultés logistiques et de transport, les inflations sur les emballages et le dioxyde de carbone, ainsi que les pénuries de main d'œuvre ont obéré la performance de l'activité. Pour autant, les équipes ont fait preuve d'une très grande ingéniosité, d'une réactivité de chaque instant et d'une efficacité dans la mise en œuvre de nouvelles solutions qui ont permis de limiter l'impact commercial de ces difficultés conjoncturelles. De surcroît, des hausses de prix ont pu être passées en fin d'année et l'investissement dans la nouvelle ligne de cans confirme toutes ses promesses, signes que l'activité reste porteuse malgré ces aléas temporaires.

Enfin, en plus des enjeux sanitaires, les activités américaines de la branche ont souffert de fortes problématiques industrielles et de ressources. De surcroît, limitée en capacité sur le site de Sébastopol (Californie), Manzana a subi l'arrêt brutal de la sous-traitance d'un partenaire, qui n'a pas obtenu les certifications escomptées. L'activité commerciale et la performance de l'entreprise ont ainsi significativement pâti de ces difficultés cumulées. Pour autant, les problèmes sont résolus en fin d'année et les relations restent solides avec les deux clients majeurs de l'activité. Seattle Cider a pour sa part poursuivi son développement en 2021 grâce à la réouverture de sa « tap room » intégrée à l'usine et le succès d'une innovation, Odyssey Strong Cider, qui répond à une forte demande de la clientèle.

### Chiffres clés des filiales directes et indirectes :

en K€ Branche Boissons	Chiffre d'affaires social		Résultat net social	
	2020	2021	2020	2021
ECLOR ENTREPRISES	17 374	16 021	-3 820	-3 547
ASTON MANOR FREEHOLDS LTD	843	872	733	573
ASTON MANOR LTD	173 681	162 608	1 085	-122
BRASSERIE LANCELOT	26 001	26 482	1 546	4 437
CIDRERIE VIARD	791	906	-442	-317
CSR	56 348		3 795	
ECLOR BOISSONS	40 661	85 553	-6 335	146
ETABLISSEMENTS GUILLETS FRERES-CIDRES				
KERISAC	9 827	9 690	145	461
JFD-JUS FRAIS DEVELOPPEMENT	18 809	19 126	-376	719
MANZANA ORCHARDS LLC	1 441	1 494	-29	46
MANZANA PRODUCTS CO INC	64 711	58 254	962	850
PNW BEVERAGE COMPANY LLC			-530	
SEATTLE CIDER COMPANY LLC	5 502	5 703	642	240
SOCIETE PHARE OUEST SAS	7 387		8 714	
SUNNY DELIGHT DISTRIBUTION	4 542	4 635	367	151
TWO BEERS BREWING COMPANY LLC	412	472	-734	-616

#### b. La Branche VIANDES

La branche Viandes réalise une année 2021 correcte mais hétérogène. La consommation de produits carnés a souffert en grande distribution durant les premiers mois, mais la reprise de la restauration hors domicile et la belle dynamique des fêtes ont permis de réaliser une bonne fin d'année. A l'amont, les adhérents ont souffert de l'explosion du coût des intrants agricoles, conjugué pour ce qui concerne la production porcine à la chute du cours du porc.

La production porcine a été fortement chahutée en 2021, essentiellement en raison de la forte régression des importations chinoises et de la menace de la fièvre porcine africaine. En deuxième partie d'année, les éleveurs ont connu un effet ciseau défavorable, avec la flambée des matières premières accompagnée d'une forte baisse du cours du porc. Dans ce contexte agité, la dynamique de filières développée par l'OP Porcs trouve une résonnance d'autant plus forte, avec plus des trois quarts des porcs engagés dans une démarche qualité, dont 13% en Label Rouge, 6% de porcs sans antibiotiques dès la naissance, 2% de porcs biologiques et bientôt d'autres valorisés dans la nouvelle filière « dans nos fermes ».

Cette logique de filière est également au cœur du groupement avicole, avec le déploiement de la marque exclusive « Volailles fermières de Normandie » chez Avigros pour un tonnage de 900 tonnes, le développement de poulaillers festives chez Maître Jacques, ou encore la marque « L'œuf de nos villages » avec l'Avicole de l'Ouest. Néanmoins, alors que les œufs avaient connu une belle dynamique en 2020, les achats des ménages sont globalement en régression en 2021 quelle que soit la catégorie (cage, sol, Label Rouge, plein air, bio). Enfin, si la volaille de chair a elle aussi été impactée par la hausse des prix de l'aliment, la contractualisation à l'œuvre au sein du groupement a permis de préserver les marges des éleveurs en volailles standard. La situation en Label Rouge a été moins favorable.

A l'aval, après une consommation excessivement soutenue en grande distribution en 2020, l'année 2021 renoue avec des niveaux proches de ceux de 2019. Notre entreprise bouchère Maître Jacques réalise une année satisfaisante, avec des parts de marché en progression. Si les volumes d'été ont souffert d'une météo peu propice à la consommation de produits à griller, ils ont été compensés par le développement de produits d'hiver, à l'instar du succès des rôtis et paupiettes. Surtout, l'actualité de Maître Jacques est rythmée par des projets très structurants permettant d'accompagner le développement constant de l'activité et d'améliorer la qualité de vie au travail des salariés. D'une part,

les travaux du site de Rennes se concrétisent avec l'extension de la plateforme d'expédition et l'agrandissement des locaux sociaux. D'autre part, l'acquisition récente d'un bâtiment à Cuisery, en Saône-et-Loire, permettra de mieux servir les clients sur la façade Est de la France et par conséquent de développer les ventes dans de meilleures conditions. Ce deuxième site devrait être opérationnel début 2023.

Quant aux différentes activités charcutières de la branche (Brient, Tallec, Sibert et La Bresse), elles ont résisté mais n'ont pas connu la croissance espérée en 2021. Surtout, l'année est marquée par l'arrivée d'une nouvelle société, les Salaisons du Mâconnais, permettant à la branche de se développer dans le secteur de la charcuterie sèche aux côtés de la charcuterie cuite et d'accélérer son développement à l'export. Afin d'accompagner la croissance de ses cinq sociétés, la BU charcuterie s'est dotée d'un projet stratégique nommé « Winston » pour développer transversalité et synergies. La prise d'activité au 1er janvier 2022, de la Maison des Charcutiers, en est un exemple concret. L'ambition : regrouper dans cette structure l'ensemble des équipes commerciales et marketing afin de devenir le référent incontournable du marché, avec la plus belle offre de charcuterie traditionnelle française. Les synergies concernent également l'industrie et les marchés. Des transferts de production ont ainsi été réalisés afin de mieux servir les clients. L'export cumule pour sa part plus de 900 tonnes et se développe de façon structurée, notamment au Royaume-Uni.

Enfin, le négoce réalisé à Rungis via la société Avigros a été l'activité la plus durement touchée par la conjoncture, non seulement du fait de la fermeture des restaurants au premier semestre, mais également à cause de la hausse des prix des volailles et des difficultés d'approvisionnement liées à la grippe aviaire. Pour autant, elle a su retrouver une belle croissance commerciale et économique au second semestre, à la faveur du renforcement de la logique de filière avec les producteurs de volailles de la Coopérative, du développement de la consommation chez les bouchers-charcutiers et surtout de la belle dynamique des fêtes de fin d'année.

#### **Chiffres clés des filiales directes et indirectes :**

en K€ Branche Viandes	Chiffre d'affaires social		Résultat net social	
	2020	2021	2020	2021
SOFIA BVA	3 027	3 209	2 981	4 763
AVIGROS	97 100	99 577	928	934
BRIENT	72 371	71 932	2 024	1 699
CHARCUTERIE SALAISONS DU MACONNAIS	33 119	32 825	491	504
DELYSS AGRO	7	3	-138	670
JEAN-PIERRE TALLEC L'HERITAGE DU GOUT	41 321	42 256	1 007	1 389
LA BRESSE	13 941	14 183	-629	-851
LA MAISON DES CHARCUTIERS (ex-NEUE MILCH)			0	0
MAITRE JACQUES	56 522	54 703	3 186	3 365
SCI LE CONFLUENT	110	109	45	32
SCI LE LONGCHAMP	614	587	-8	-20
SIBERT ET FILS	7 593	7 156	925	887

#### **c. La Branche LEGUMES ET FRUITS FRAIS**

La branche Légumes et Fruits frais a connu une année 2021 difficile, marquée par trois éléments conjoncturels : l'épidémie de COVID-19, perturbant la consommation en France et sur l'ensemble du territoire avec des impacts forts au Royaume-Uni et aux Pays-Bas ; le Brexit, entraînant de fortes tensions sur la main d'œuvre et l'approvisionnement ; enfin, les conditions climatiques, impactant à la fois, la production et la consommation des légumes de 1ère gamme.

L'année 2021 marque la mise en œuvre opérationnelle de la nouvelle entité « Priméal France », regroupant toutes les activités françaises de production, conditionnement et commercialisation de la 1ère gamme. Sous l'impulsion d'un nouveau comité de direction, Priméal France permet aux équipes

amont et aval de mieux se coordonner, d'être encore plus réactives face aux demandes des clients et d'améliorer la gestion des stocks, notamment grâce au déploiement d'un nouveau système d'informations. Les conditions de production et de conservation ont néanmoins été compliquées en 2021, en particulier en raison d'inondations dans les Landes, d'épisodes de grêle en Bourgogne et d'évolutions réglementaires sur le stockage des pommes de terre et des oignons. De surcroît, le marché a été plutôt baissier en grande distribution par rapport à 2020, impacté par une météo peu propice à la consommation de légumes d'hiver.

Pour autant, la logique de filière et de valorisation des produits de 1<sup>ère</sup> gamme se poursuit, plaçant l'OP au cœur du modèle. Les producteurs adhérents d'Agrial ont ainsi apporté plus de 100 000 tonnes de légumes en 2021, avec un développement des volumes de carottes et de salades. De plus, 37 exploitations désormais certifiées HVE de niveau 3 et 7, sont inscrites dans la démarche Agrilogique, qui garantit notamment des légumes sans résidu de pesticides. Le lancement de nombreuses innovations sous la marque Priméale et la mise en œuvre de l'ambitieux « plan carottes » renforcent également cette dynamique, en visant à mieux valoriser chaque légume produit et conforter le leadership de Priméale sur le marché français. Enfin, les équipes se sont attachées à préparer l'évolution de la réglementation sur les emballages à compter du 1er janvier 2022, en particulier la suppression des emballages plastiques pour les fruits et légumes inférieurs à 1,5kg.

A l'international, la 1<sup>ère</sup> gamme a également été marquée par d'importants aléas climatiques, notamment au Maroc et aux Pays-Bas. Dans ce contexte, la nouvelle équipe de direction de Van Oers récemment installée vise à retrouver la croissance en développant l'activité de légumes premium en Europe du Nord et en trouvant des solutions aux défis agronomiques à relever en Afrique. Si la performance industrielle et commerciale reste ainsi à consolider, le taux de service est en revanche au rendez-vous, notamment grâce au site de Dinterloord lancé il y a deux ans et fonctionnant désormais à pleine capacité. Enfin, nos activités espagnoles de 1<sup>ère</sup> gamme ont connu une année satisfaisante grâce au fort développement des carottes, poireaux, radis et choux de Bruxelles, avec une dynamique de consommation importante sur le marché national, permettant à Priméale Espagne d'être de moins en moins dépendante des campagnes d'exportation.

L'année a également été favorable en 4<sup>e</sup> gamme en Espagne, avec une reprise de la consommation sur nos produits-phares, les salades-repas. La marque Florette se porte bien, continue de développer ses parts de marché et de lancer des innovations porteuses, notamment autour des protéines végétales. Mais l'année 2021 a surtout été marquée par une importante réorganisation industrielle, qui a vu la création d'une usine en Catalogne, Terres de L'Ebre, et l'arrêt des activités du site d'Iiesta.

Au Royaume-Uni en revanche, l'année a été compliquée par le double-effet du Brexit et du COVID, entraînant des complications logistiques et opérationnelles inédites, à la fois concernant le transport, la production en usine, la main d'œuvre et l'approvisionnement. Ces difficultés ont été particulièrement sensibles au printemps 2021, au moment d'une réorganisation industrielle qui a vu le transfert des activités du site de Skelmersdale vers les usines de Lichfield et de Wigan. Malgré tout, la consommation a plutôt été soutenue au Royaume-Uni, notamment pour la marque Florette en grande distribution, grâce aux efforts très importants des équipes pour maintenir un taux de service satisfaisant, y compris pendant les pics d'activité.

En France comme en Belgique et en Allemagne, l'activité de 4<sup>e</sup> gamme a été plutôt satisfaisante en 2021, grâce au développement des parts de marché de Florette en grande distribution et en restauration hors domicile. Cette croissance est portée par de nombreuses innovations, notamment le lancement d'un nouvel emballage de salade recyclable dans la filière papier. Elle est également soutenue par le déploiement de synergies industrielles et logistiques entre les activités GMS et Foodservice, qui forment désormais une seule et même business unit « Florette France ». Créaline a elle aussi réalisé une belle année 2021 grâce à la forte croissance des purées fraîches, bien que les soupes restent en léger retrait. Enfin, notre nouvelle usine canadienne Saladexpress a poursuivi sa modernisation et sa montée en puissance, même si l'activité a souffert des restrictions sanitaires et de l'arrêt prolongé de la restauration au Québec due à l'épidémie de la Covid.

## Chiffres clés des filiales et sous filiales

en K€ Branche Légumes et Fruits frais	Chiffre d'affaires social		Résultat net social	
	2020	2021	2020	2021
FLOREALE HOLDING	21 443	17 391	-1 049	73 026
AGRIAL CANADA INC			-141	148
AGRIAL FRESH FARMS	4 315	4 750	-397	-485
AGRIAL FRESH PRODUCE LTD	118 437	129 618	-4 790	-8 154
AGRIVAL	3 151	2 714	-533	-1 181
BIO-BRESSE	1 707	212	287	
CHARIKAT CHAMAAL EL MAGHRIB LIL KHODAR SARL	7 558	7 018	280	-534
CREALINE	25 783	28 435	-702	-214
CREALINE IBERICA SL	9	23	-168	-168
CULTIVOS DE GUADALCACIN SLU	7 481	6 604	132	-79
EXPLOTACIONES AGRICOLAS MILCA SL	1 378	953	48	-278
FLORETTE BENELUX SPRL	15 223	15 052	1 134	446
FLORETTE BIO-IBERICA SL	814	691	170	64
FLORETTE DEUTSCHLAND GMBH	26 352	27 969	-699	836
FLORETTE FOOD SERVICE France	55 716	67 681	-4 230	-801
FLORETTE FOOD SERVICE IBERICA SL	5 019	7 561	81	8
FLORETTE FRANCE GMS	207 058	218 216	307	-3 931
FLORETTE HOLDING			20 643	
FLORETTE HORT CANARIAS	1 583	1 799	1 572	10
FLORETTE HORTICOLA NAVARRA SL	14 677	17 866	6 201	1 796
FLORETTE IBERICA ALIMENTARIA SL	169 069	175 445	2 775	936
FLORETTE IBERICA SL	10 210	11 130	25 833	918
FLORETTE INNOVA IBERICA SRL	39	585	0	
FLORETTE MACON	24 432	24 305	97	191
FLORETTE MURCIA	27 139	28 043	5 701	2 213
FLORETTE PORTUGAL LDA	3 976	3 893	0	9
FLORETTE ST POL	13 461	15 105	-390	366
GKM TRADING COMPAGNY SARL	4		-1	-2
HOLLAND BEAN BV	7 515	6 348	-245	-716
LEGUM'LAND	19 471	16 615	1 018	-1 744
NANTIAL	79 808	80 723	963	971
PRIMBIO IBERICA SL	329	1 367	23	-64
PRIM'CO HORTICOLA SL	23 529	26 109	20	59
PRIMEALE France	344 594	329 013	4 998	1 743
PRIMEURS DU LITTORAL SARL			0	-3
QUALITY BEAN MOROCCO SARL	40 757	47 337	1 234	2 038
QUALITY BEAN SENEGAL SUARL				
SALADEXPRESS INC		8 339		-3 055
SCEA BIO ATLANTIC	2 651	1 787	-173	-835
SCEA DES CHAMPS	2 346	2 548	-7	-135
SCEA VERT FRAIS	1 524	1 339	-63	-221
VAN OERS BIO BV				
VAN OERS HOLDING BV			-9	
VAN OERS INTERNATIONAL BV	2 137		530	
VAN OERS SENEGAL SARL	14 865	15 011	742	509
VAN OERS UNITED BV	283 182	260 407	173	-9 590

#### d. La Branche LAIT

Impactée par les excédents en lait de vache conventionnel et biologique, notamment en raison de l'incendie de la fromagerie de Luçon et de la crise sanitaire, la branche Lait réalise néanmoins une année plutôt satisfaisante grâce à des cours porteurs, la bonne performance de ses marques et la tenue de son ambitieux plan d'investissement.

En 2021, près de 3100 adhérents ont apporté 2,1 milliards de lait de vache conventionnel à la Coopérative. Après les à-coups de l'année 2020, le prix du lait est resté sur une tendance haussière tout au long de l'année grâce aux cours porteurs des principaux produits de commodité. Cette conjoncture a permis d'éviter un effet ciseau lié à la hausse des intrants pour les producteurs et de limiter l'impact des excédents laitiers essentiellement liés à la moindre capacité de transformation de la branche depuis l'arrêt de l'usine de Luçon. En lait de chèvre, les 600 adhérents ont également connu une année plutôt faste grâce à la mise en œuvre début 2021 de la deuxième partie de la Loi Egalim, permettant des hausses de prix sur les produits à marque en grande distribution. En revanche, les excédents de lait biologique ont été supérieurs aux prévisions en 2021, en raison du ralentissement significatif de la consommation des produits bio et de l'effet d'inertie lié aux conversions. Dans ce cadre, les élus du conseil de métier Lait bio et le Conseil d'administration d'Agrial ont pris la décision de suspendre temporairement les nouvelles conversions.

Côté consommation, nos marques ont réalisé de belles performances en grande distribution, profitant du travail de fond engagé ces derniers mois. La nouvelle dynamique lancée en 2020 autour de Grand Fermage s'est ainsi concrétisée par une progression de ses parts de marché en beurre de spécialité et par le lancement de nouveaux fromages, du « Délice de la Loire » au « Crèmeux du Poitou ». Soignon continue pour sa part de se développer et d'assumer son rôle de leader des fromages de chèvre en France et en Europe, modernisant la catégorie avec de nombreuses innovations. Empreinte de cette même modernité, la marque Pavé d'Affinois a fêté avec succès ses 40 ans cette année, tandis que sa déclinaison Fromager d'Affinois continue de performer à l'export. En revanche, Agrilait a subi un contrecoup en 2021 après la très forte hausse de la consommation de lait UHT durant les confinements de 2020. L'ensemble de ce développement commercial de la BU Beurre-fromage s'est accompagné d'une excellente performance industrielle et logistique, rendue possible grâce à la montée en puissance de la nouvelle plateforme logistique de La Crèche (79), lancée en 2020.

L'activité d'ultra-frais – yaourts, crèmes dessert... – a pour sa part subi de très fortes inflations sur les emballages et les ingrédients au second semestre, impactant sa performance annuelle. Pour autant, le développement commercial s'est poursuivi, tiré par les volumes exportés vers l'Espagne, alors même que les marques de distributeurs françaises ont subi une légère décroissance. Nos marques d'ultra-frais alternatif ont quant à elles réalisé une année plutôt satisfaisante, en particulier Les 300 laitiers bio, qui continue de gagner des parts de marché malgré la conjoncture défavorable.

Les activités de la branche à destination de la restauration hors domicile et de l'industrie ont pour leur part connu une année en deux temps : la fermeture des restaurants français jusqu'en juin, puis un second semestre plus favorable marqué par une forte consommation estivale. Dans ce contexte, les performances de nos marques de mozzarella Maestrella et Cantadora sont à souligner. Le réseau industrie a également bénéficié des cours élevés des ingrédients laitiers et d'une dynamique volume tout au long de l'année. Enfin à l'export, si les activités ont subi les à-coups des restrictions sanitaires des différents pays et les perturbations du fret maritime, l'équivalent de 540 millions de litres de lait a néanmoins pu être exporté (poudre, beurre, mozzarella, chèvre, ultra-frais...) dans de bonnes conditions de prix en 2021, représentant un quart des volumes transformés par la branche.

Dans ce cadre et malgré les tensions sur les approvisionnements en matériaux de construction, l'ambitieux plan d'investissement au sein de la BU Ingrédients & Nutrition a tenu le rythme en 2021, dans l'objectif de développer des ingrédients laitiers à forte valeur ajoutée et de se désensibiliser progressivement de la volatilité des cours mondiaux. Pendant que Luçon (85) tenait son planning de reconstruction, l'usine d'Herbignac (44) a ainsi modernisé sa REP (réception-écrémage-pasteurisation) produits secs, mis en place une nouvelle ligne de protéines sérielles (WPC/WPI) et lancé l'étude préalable à la construction de sa nouvelle tour de séchage. Enfin, l'usine de Moyon (50) a profité d'une montée en gamme avec une nouvelle station d'épuration et des aménagements sur sa tour de séchage, permettant notamment d'adresser le marché de la poudre infantile et premium.

A l'étranger, les filiales internationales de la branche ont davantage souffert de l'impact de la crise sanitaire sur le pouvoir d'achat des ménages européens que les activités françaises, sans doute plus protégées par les amortisseurs sociaux. Pour autant, si Eurial Italie a connu une nouvelle année difficile, nos activités allemandes ont engagé leur redressement grâce aux synergies commerciales et organisationnelles mises en œuvre entre Fromka et Rotkäppchen. Quant aux filiales Capra (Belgique), Fromandal (Espagne), Eurial Polska (Europe de l'Est) et Agrial Nordics (Scandinavie), elles poursuivent leur feuille de route en permettant à la branche de se développer sur de nouveaux marchés, en lait de vache comme en lait de chèvre.

#### Chiffres clés des filiales directes et indirectes :

Branche Lait en K€	Chiffre d'affaires social		Résultat net social	
	2020	2021	2020	2021
EURLAI HOLDING	7 000	7 180	22 967	19 818
AGRIAL NORDICS AB		8 120		129
CAPRA N.V.	78 352	83 397	1 911	928
CHEVRETTES DE France	757	2 604	-58	-54
COUTURIER NORTH AMERICA LLC	7 895		-768	
EURLAI	523 237	544 171	12 670	27 287
EURLAI FOOD SERVICES & INDUSTRY	176 700	207 548	-9 222	-3 664
EURLAI IBERICA	116	211	-1	-30
EURLAI INGREDIENTS ET NUTRITION	234 890	265 153	-5 417	-1 293
EURLAI INTERNATIONAL	177 792	198 616	-8 304	-6 161
EURLAI ITALIA SPA	63 470	59 870	-1 898	-4 339
EURLAI LAIT	1 413 522	1 467 211	-369	2 229
EURLAI LOGISTIQUE EST	24 250	22 026	459	-1 063
EURLAI LOGISTIQUE OUEST	10 578	12 501	-491	700
EURLAI MANAGEMENT	6 679	6 262	365	441
EURLAI POLSKA SP.Z O.O.	14 072	18 627	200	672
EURLAI SERVICES	31 012	29 663	332	323
EURLAI ULTRA FRAIS	649 418	656 286	15 821	10 988
FROMAGERIE CURTET-VALCREST (FCV)			-1	
FROMAGERIE GUILLOTEAU	86 954	84 129	6 336	5 408
FROMANDAL SA	57 839	53 420	654	723
FROMKA GMBH	12 053	51 145	88	711
HERBIGNAC CHEESE INGREDIENTS	218 519	237 742	1 676	-821
HUDSON VALLEY CREAMERY LLC	6 378	8 080	253	-672
IRIS LOGISTIQUE	27 296	28 144	3 391	4 575
KÄSEREI ALtenBURGER LAND GMBH & CO. KG	21 851	24 801	-2 530	-261
LAITERIE CORALIS	74 168	77 307	2 336	1 309
LETTTRA DESIGN SPRL	30	33	7	9
ROTKÄPPCHEN PETER JÜLICH GMBH & CO. KG	32 085	36 820	478	-105
ROTKÄPPCHEN PETER JÜLICH VERWALTUNGS GMBH	4	4	3	2
SENAGRAL HOLDING			12 255	
SENAGRAL NORTHERN EUROPE GMBH	7 083		36	
SILAV	19 760	20 169	28	6
SOCIETE DES TRANSPORTS EURIAL	70 466	74 022	1 085	967
VALCREST	3 112	2 177	578	715

(2) Données sociales à 100% pour les sociétés en Intégration Proportionnelle

## SECTION III

### DISPOSITIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

#### 3.1 AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les sociétés au sein desquelles Agrial détient des participations significatives mais qui ne peuvent être rattachées à une branche spécifique sont les suivantes :

Groupe et Participations en K€	Chiffre d'affaires social		Résultat net social	
	2020	2021	2020	2021
AGRIAL ENTREPRISE			23 063	26 439
AGRIAL COOP MANAGEMENT	4 889	6 212	166	165
AGRIAL FINANCES	258	281	432	830
AGRIAL MANAGEMENT	13 788	13 127	-554	912
AGRIAL USA INC		2	-1 431	-340
AGRIMAN			572	591
AGRI-RELAIS			848	1 204
AGRITER			220	357
ALLIANCE OUEST CEREALES			-19	84
ASO NUTRITION			16	10
BIOREA	224	340	-2 143	-2 669
NOV-A RECHERCHE	126	1 103	-1 133	52
ROUAGES	721	872	-797	-841

(1) Pour les sociétés consolidées en Mise en équivalence - Uniquement quote part du résultat net social

Nous vous rappelons que le tableau récapitulatif de toutes les filiales et participations d'AGRIAL est annexé au bilan.

#### 3.2 PRISES DE PARTICIPATIONS

La Coopérative n'a pas directement acquis de participations au cours de l'exercice 2021.

#### 3.3 PRISES DE CONTROLE

Le 13 avril 2021, la Coopérative a acquis 100% des titres de la société TOUCHARD.

#### 3.4 CESSIONS DE PARTICIPATIONS

La Coopérative n'a pas directement cédé de participations au cours de l'exercice 2021.

### 3.5 CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### A. MISSIONS

Conformément à l'article L 524-3 du code rural, nous vous informons des missions exercées par votre Conseil d'administration.

Instance stratégique de la coopérative et du Groupe, le Conseil d'Administration d'AGRIAL a deux fonctions centrées sur la définition de la stratégie et sur le contrôle du groupe :

- Une fonction « coopérative » afin d'assurer la gestion de la coopérative. Il y est aidé par son bureau, les conseils de sections/régions, les conseils d'OP, les conseils d'OM et les commissions.
- Une fonction « groupe » afin de gérer ses participations, orienter, valider la stratégie, et assurer le contrôle des opérations de gestion effectuées au sein de chacune des branches. Il y est aidé par le conseil de surveillance de chaque branche.

A ce titre, les administrateurs ont consacré au cours de l'exercice 2021 le temps suivant au sein des différentes instances de la coopérative et du groupe, sachant que ces réunions ont fait l'objet de travaux préparatoires non quantifiables :

Instances	Comités de sections/ conseils de régions	Conseils OP/OM	Commissions	Bureaux	Conseil d'administration Agrial/Agrial Entreprise	Conseils de surveillance	Réunions diverses 26
Nombre de réunions	Environ 100	Environ 100	26	11	11 / 4	38	40 +

L'ensemble de ces missions a donné lieu au versement :

- ➔ d'une indemnité forfaitaire versée aux membres du Conseil d'administration qui s'est élevée à 851.456 €
- ➔ d'une indemnité compensatrice de temps passé d'un montant total de 232.154,05 €

Les modalités de répartition de ces deux catégories d'indemnités sont définies en fonction, d'une part des fonctions de chacun exercées au sein des différentes instances de la coopérative et du groupe (Président / Vice-président / membre de Conseil de surveillance...) sur la base d'un forfait, et d'autre part, du temps passé requis dans l'exercice de la gouvernance et des diverses sollicitations tant interne qu'externe au groupe au travers des représentations de la coopérative au sein d'organismes divers.

Pour l'année 2022, l'allocation globale allouée aux administrateurs pour l'exercice de leur mission est reconduite pour le montant global d'environ 1.200.000 euros.

Nous vous proposons d'approuver ladite rémunération lors de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Conformément à l'article L524-3-1 du code rural, ainsi qu'aux dispositions prévues par la charte de gouvernance, nous vous indiquons que le budget formation pour les administrateurs au titre de l'exercice 2021 est fixé à la somme de 50.000 euros.

Nous vous proposons d'approuver le budget de formation susvisé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire.

## **B. ELECTION ET RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS**

Nous vous informons que les mandats des administrateurs suivants arrivent à expiration :

- EARL CHEREAU représentée par Jean-Luc CHEREAU
- GAEC BOUCHEVREAU représenté par Eric COIGNARD
- GAEC DE LA MAROTIERE représenté par Sonia BOUDET
- GAEC DE TRECOEUR représenté par Eric GUELLAFF
- EARL LEMONNIER AUBLE représentée par Eric LEMONNIER
- GAEC DE MARTIGNY représentée par Alain LOUVET
- EARL DE LA FRESNAYE représenté par Fabrice FORTIN
- GAEC DES VILLENEUVE représenté par Dominique MARQUER

Nous vous informons que le GAEC DES VILLENEUVE représenté par Dominique MARQUER a fait part de sa volonté de démissionner de ses fonctions d'administrateur à effet de l'Assemblée Générale Ordinaire et ne sera donc pas proposé au renouvellement.

Nous vous proposons de bien vouloir renouveler en qualité d'administrateurs de la Coopérative, pour une nouvelle durée de mandat de quatre années soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025, l'ensemble des autres mandats, à savoir :

- EARL CHEREAU représentée par Jean-Luc CHEREAU
- GAEC BOUCHEVREAU représenté par Eric COIGNARD
- GAEC DE LA MAROTIERE représenté par Sonia BOUDET
- GAEC DE TRECOEUR représenté par Eric GUELLAFF
- EARL LEMONNIER AUBLE représentée par Eric LEMONNIER
- GAEC DE MARTIGNY représentée par Alain LOUVET
- EARL DE LA FRESNAYE représenté par Fabrice FORTIN

Par ailleurs, nous vous informons que la SCEA LABORDE représentée par Jacques LABORDE a fait part de sa volonté de démissionner de ses fonctions d'administrateur à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Nous vous proposons de nommer en remplacement, conformément à la charte de gouvernance du Groupe Agrial, le futur Président du conseil de surveillance de FLOREALE HOLDING, holding de la Branche Légumes et Fruits Frais, dont l'identité n'est pas encore connue à la date de production du présent rapport mais qui le sera lors de l'Assemblée Générale, pour la durée du mandat restant à courir soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelé à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

### **3.6 INFORMATIONS SUR LES PARTS SOCIALES**

Conformément à l'article L 524-2-3 du Code rural et de la pêche maritime, nous vous informons qu'aucune part sociale de la coopérative n'est détenue par des salariés de la coopérative, salariés des sociétés filiales ou un Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE).

### **3.7 INFORMATION SUR LA REVISION COOPERATIVE**

Conformément aux articles L 522-5 et L 527-1-2 du code rural et de la pêche maritime, la Coopérative doit se soumettre à la mission de révision « Coopertise » au moins une fois tous les cinq ans. Cette mission a pour objectif de contrôler la conformité de l'organisation et du fonctionnement de la coopérative aux principes et règles de la coopération et à l'intérêt des adhérents.

L'exercice 2016 est le dernier exercice contrôlé par la Fédération Nationale de Révision (FNR) dans le cadre de cette mission Révision « Coopertise ». La FNR considère que la coopérative AGRIAL respecte les principes coopératifs d'un outil collectif au service de l'intérêt général de ses associés coopérateurs, avec une implication forte du conseil d'administration et de la direction. L'examen du fonctionnement et du formalisme juridique ne fait pas ressortir de dysfonctionnement au sens du HCCA.

La prochaine mission de révision est prévue à l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et aura lieu courant 2022.

### **3.8 INFORMATIONS RELATIVES A LA GESTION DES RISQUES CONCERNANT LE COURS DES MATIERES PREMIERES AGRICOLES**

Compte tenu de l'évolution du métier de mise en marché et de l'augmentation de la volatilité des marchés, AGRIAL a recours à des instruments financiers en tant qu'outils de couverture afin de couvrir les risques induits par l'activité de collecte-vente.

Ces instruments financiers utilisés par la Coopérative sont réalisés avec l'opérateur financier Euronext et sont les suivants :

- ➔ Les contrats à terme avec l'utilisation des « Futures ». Ce type de contrats permet la négociation d'achat ou de vente de céréales (blé, maïs et colza) dans le futur, il s'agit d'arbitrer les achats de marchandises réalisés auprès des adhérents puis de contractualiser les ventes à une date future
- ➔ Des options ou combinaisons d'options afin de garantir un prix minimum d'achat du blé aux adhérents et un éventuel complément de prix.

Dans le cadre de l'utilisation de ces outils, les métiers (céréales et nutrition animale) ont mis en place une politique de gestion du risque permettant d'identifier et de quantifier les risques et des moyens pour les maîtriser et les suivre. Ces points sont précisés dans un cadre de gestion dans lequel chaque métier concerné a fixé les outils utilisables, les limites d'exercice, ainsi que les indicateurs de suivi.

### **3.9 MESURES SPECIALES CONCERNANT LES ACTIVITES CLASSEES**

La coopérative exploite 87 installations classées dont 28 sont soumises à autorisation, 2 soumises à enregistrement et 57 soumises à déclaration (sous les entités juridiques AGRIAL, DISTRICO, VEGAM, VERN ALIMENTS et QUESTMIN). Cela concerne principalement les usines de fabrication d'aliments du bétail, les plates-formes logistiques, les stations légumières, les stations de semences et les silos de stockage de céréales. Les plateformes logistiques de Sarceaux et de la Hutte sont soumises à autorisation avec servitudes. Ces sites sont dits « Seveso ».

Les principales mesures de prévention mises en place dans les différents sites sous le contrôle des inspecteurs de la DREAL sont les suivantes :

- sur la plateforme de SARCEAUX:
  - un Système de Gestion de la Sécurité (SGS) régulièrement audité en interne et par la DREAL : il s'agit d'un système comparable à un système qualité qui permet de contrôler le bon fonctionnement de toutes les procédures et équipements de sécurité
  - un Plan d'Opération Interne (POI), plan permettant en cas de sinistre, d'organiser les secours en interne avant l'arrivée des pompiers, de manière à réagir le plus vite possible pour réduire l'impact sur l'environnement et les populations avoisinantes
  - Le site est découpé en cellules indépendantes résistantes au feu et elles comportent une rétention
  - L'ensemble du site est protégé par un système d'extinction automatique et une détection intrusion
  - Une Commission de Suivi de Site a été mise en place sous l'égide du Sous-Préfet afin de communiquer avec les riverains et de mettre en place le Plan de Prévention des Risques Technologiques.
- sur la plateforme de stockage d'engrais de St Germain Sur Sarthe (la hutte) mise en place :
  - d'une détection incendie et gaz
  - un Plan d'Opération Interne (POI) ;
- sur /la plateforme de stockage d'engrais d'Hérouville, mise en place :
  - d'une détection incendie et gaz

- d'une détection intrusion avec un système de vidéosurveillance
- d'un Plan d'Opération Interne ;
  
- Dans les usines de fabrication d'aliments du bétail et les silos de stockage de céréales, les installations sont équipées de système de dépoussiérage, d'évents sur les cellules, de contrôleurs de rotation et de déport de bande sur les tapis et les élévateurs. De plus, des procédures strictes d'exploitation et de nettoyage ont été mises en place sur chacun des sites pour garantir la sécurité des biens et des personnes.
- Les stations légumières de St Georges de Gréhaignes et Créances sont équipées de station de traitement des eaux afin de réduire les rejets dans l'environnement.
- La majorité des sites déclarés sont également soumis à des contrôles périodiques par des organismes agréés pour vérifier la conformité réglementaire à la législation des Installations Classées. Si des anomalies sont détectées, un plan d'action est mis en place pour les résorbées.

Afin de faire face au risque encouru par la Coopérative au plan de sa responsabilité civile du fait de l'exploitation de ces installations, nous avons souscrit une police d'assurance responsabilité civile atteinte à l'environnement spécifique à toutes les installations classées soumises à autorisation. Pour les sites soumis à déclaration, c'est la police Responsabilité Civile classique qui rentre en ligne de compte. Ces polices couvrent l'ensemble des dommages aux tiers.

### **3.10 INFORMATIONS EN MATIERE DE RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)**

Conformément aux dispositions de l'article L524-2-1 1e alinéa du Code Rural et de la Pêche Maritime, nous vous présentons en annexe au présent rapport, dans la déclaration de performance extra-financière, les actions menées et les orientations prises dans le groupe afin de prendre en compte les conséquences sociales et environnementales de nos activités ainsi que nos engagements sociaux en faveur du développement durable et de la lutte contre les discriminations et la promotion des diversités.

### **3.11 DONNEES SOCIALES**

L'effectif moyen du Groupe AGRIAL en 2021 est de 22 209 personnes contre 21 238 en 2020.

Conformément aux dispositions de l'article L. 524-2-3 du Code rural et de la pêche maritime, nous vous indiquons que les salariés de la coopérative ne détiennent aucune participation au capital social selon la définition de l'article susvisé, au dernier jour de l'exercice, soit au 31 décembre 2021.

### **3.12 CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Les conventions réglementées conclues et/ou poursuivies au cours de l'exercice 2021 sont mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

### **3.13 PRESENTATION DES COMPTES ET METHODES D'EVALUATION**

Les règles de présentation et les méthodes retenues pour l'établissement des comptes annuels et consolidés sont conformes à la réglementation en vigueur.

A ce titre, les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant les dispositions des règlements N° 2002-10 et 2004-06 du Comité de Réglementation Comptable relatifs aux actifs.

### **3.14 PROCÉDURE DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES**

La société a établi et mis en œuvre des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière remontées par les sociétés comprises dans son périmètre de consolidation. Ces procédures ont notamment consisté en :

- La rédaction et diffusion d'un manuel comptable commun à l'ensemble du groupe,
- La rédaction et diffusion d'une charte éthique accompagnée d'une hotline éthique,
- Des communications régulières et animation d'un réseau de consolideurs et Directeurs Financiers présents dans les différentes branches,
- Des contrôles automatiques et manuels sur la remontée des classes de consolidation : contrôles bloquants, contrôles des transactions intercompagnies, livrables de consolidation et revue centralisée,
- La réalisation sur la base de questionnaires et d'entretiens à l'identification et l'évaluation des risques de contrôle interne.

### **3.15 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Les Commissaires aux Comptes du Groupe relatent dans leurs rapports sur les comptes sociaux et consolidés, l'accomplissement de leur mission.

### **3.16 ATTRIBUTION D'ACTIONS DE PERFORMANCE**

Conformément à la loi et à la réglementation en vigueur, nous vous informons que la société AGRIMAN, filiale la Coopérative, n'a procédé à aucune attribution gratuite d'actions durant l'exercice.

Le 13 décembre 2021, ou nouveau Plan d'attribution d'actions de performance (Plan Perf 2021) a été mis en place, au profit de managers, salariés des sociétés managériales appartenant au Groupe, et ayant préalablement acquis des actions dites d'investissements au cours de l'exercice.

### **3.17 RATIFICATION DES MODIFICATIONS DES REGLEMENTS INTERIEURS DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS ET ORGANISATIONS DE METIERS**

Le Conseil d'administration a approuvé des modifications sur les règlements intérieurs des Organisations de Producteurs :

- Pour l'Organisation de Producteurs « Légumes », après approbation par le Conseil de l'OP Légumes en date du 21 décembre 2021 et le Conseil d'administration de la coopérative en date du 28 janvier 2022 :
  - Article 16.2 sur des nouveaux indicateurs
  - Article 16.3 sur la clause de renégociation des prix introduite par la loi EGALIM 2 ;
  - Article 11 sur la représentation des bassins qui s'effectue en fonction des volumes de production à raison d'un membre par bassin pour 6000 tonnes produites au sein de ce bassin
- Pour l'Organisation de Producteurs « Pommes destinées à la transformation », après approbation par le Conseil de l'OP Pommes et par le Conseil d'administration de la coopérative en date du 28 janvier 2022 :
  - Insertion dans l'article 15 de la clause de renégociation des prix introduite par la loi EGALIM 2 ;

- Pour l'Organisation de Producteurs « Porcs », approbation par le Conseil de l'OP Porcs en date du 9 février 2022 et le Conseil d'administration de la coopérative en date du 23 février 2022 :
  - Modifications de l'article 4bis sur le contrôle du respect des apports
- Pour le Groupement Avicole, après approbation par la commission volailles standard du 8 février 2022, par la commission volailles label du 21 février 2022, par la commission oeufs du 14 février 2022, et par le Conseil d'administration de la coopérative en date du 23 février 2022 :
  - Insertion d'un nouvel article 14.3 sur la clause de renégociation des prix introduite par la loi EGALIM 2

Nous vous proposons de ratifier les modifications susvisées aux règlements intérieurs de Organisations de Producteurs.

Les règlements intérieurs modifiés vous sont mis à disposition dans le cadre de vos droits d'informations prévus à l'article 39-1 des statuts.

### **3.18 APPROBATION DE LA CHARTE DE GOUVERNANCE**

Nous vous proposons d'approuver la nouvelle charte de gouvernance du Groupe Agrial qui a vocation à permettre au Groupe Agrial de réaliser ses missions en s'appuyant sur une organisation structurée, une répartition claire des responsabilités et sur des mécanismes de contrôle.

Les Associés coopérateurs, les élus et l'ensemble des collaborateurs opérationnels du groupe Agrial s'engagent à respecter les dispositions de cette Charte de gouvernance.

La charte de gouvernance modifiée est mise à disposition dans le cadre de vos droits d'informations prévus à l'article 39-1 des statuts.

### **3.19 RATIFICATION DES MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR GENERAL**

Nous vous proposons de ratifier les modifications apportées au règlement intérieur général par le conseil d'administration de la Coopérative en date du 23 février 2022 et relatives :

- A des évolutions diverses mineures (transfert de deux sièges de région etc.)
- Sous réserve de l'approbation de la charte de gouvernance ci avant présentée, à l'intégration de ladite charte de gouvernance en annexe 4 du règlement intérieur général et à modifier le règlement intérieur consécutivement aux nouvelles dispositions de la charte (modifications des dispositions dans les chapitres III, IV, V et VI)

Le règlement intérieur général modifié vous est mis à disposition dans le cadre de vos droits d'information prévus à l'article 39-1 des statuts.

## SECTION IV

### GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément à l'article L 524-2-1 1<sup>er</sup> alinéa du Code Rural et de la pêche maritime, le Conseil d'administration doit vous exposer les principes et modalités de la gouvernance d'entreprise de votre Coopérative.

#### **4.1 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

##### Composition

La coopérative est administrée par un conseil composé de trente (30) administrateurs élus par l'Assemblée Générale parmi les associés coopérateurs.

La liste des administrateurs est annexée au présent rapport (ANNEXE 1 -- LISTE DES ADMINISTRATEURS)

Chaque Région, OP, OM, et Branche est représentée au Conseil d'administration selon les modalités suivantes :

- Une personne par Région ayant la qualité de président du Conseil de région (14 actuellement)
- Une personne par OP/OM ayant la qualité de président de Conseils d'OP/OM
- Une personne par Branche ayant la qualité de président de Conseil de Surveillance de Holding de Branche (5 actuellement)
- Deux jeunes de moins de 35 ans

Les règles de fonctionnement du conseil d'administration sont fixées par le chapitre VI du Règlement Intérieur Général de la Coopérative que nous vous invitons à consulter.

##### Réunions du Conseil d'administration

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration s'est réuni 11 fois soit environ 1 fois par mois.

Les Commissaires aux Comptes ont été convoqués à la réunion du Conseil d'administration du 23 février 2021 ayant pour objet l'examen et l'arrêté des comptes.

##### Conventions réglementées

En application des dispositions légales, nous vous indiquons que le rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées que prévue à l'article 25 des statuts de la Coopérative, reprend l'ensemble des conventions qualifiées comme telles.

##### Information des administrateurs

Conformément à l'article 27 des statuts de la Coopérative, l'ensemble des documents et informations nécessaires à l'exercice de la mission des administrateurs leur ont été communiqués, concomitamment aux convocations ou le jour des réunions du conseil en cas de confidentialité des documents ou informations à transmettre.

##### Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration sont rédigés à l'issue de chaque réunion et communiqués avec la convocation à la réunion suivante, pour approbation, à tous les administrateurs.

## 4.2 INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

### Pouvoirs du Président et du Directeur

Les pouvoirs du Président sont prévus à l'article 26 des statuts de la Coopérative. Par décision du 25 juin 2012, le Conseil d'administration a délégué certains pouvoirs au Président.

Les pouvoirs du Directeur ont été fixés lors de la réunion du Conseil d'administration du 21 décembre 2009.

### Liste des mandats des administrateurs dans les sociétés du Groupe

La liste des administrateurs de la Coopérative ayant des mandats dans les sociétés du Groupe ainsi que leur fonction est annexée au présent rapport (ANNEXE 2 – LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS LES SOCIÉTÉS DU GROUPE).

## 4.3 INFORMATIONS CONCERNANT L'ASSEMBLEE GENERALE

Les modalités de participation des associés coopérateurs aux assemblées générales et assemblées de section sont prévues aux articles 34 et suivants des statuts de la Coopérative et précisées dans le Règlement Intérieur Général de la Coopérative.

Les assemblées de section et l'Assemblée plénière 2021 se sont tenues selon le calendrier annexé au présent rapport (ANNEXE 3 – CALENDRIER ET LIEU DES ASSEMBLEES DE SECTION ET ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE).

Les modalités de participation des associés coopérateurs aux assemblées des groupes spécialisés (organisations de producteurs et organisations de métiers) sont prévues à l'article 10 des statuts de la Coopérative et précisées dans le Règlement Intérieur Général de la Coopérative et dans les Règlements Intérieurs spécialisées des différents groupes spécialisés.

Les assemblées des groupes spécialisés se sont tenues selon le calendrier annexé au présent rapport (ANNEXE 4 – CALENDRIER ET LIEU DES ASSEMBLEES D'ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS ET DE METIERS).

## 4.4 PROCÉDURE DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTROLE INTERNE

La société a établi et mis en œuvre des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière remontées par les sociétés comprises dans son périmètre de consolidation. Ces procédures ont notamment consisté en :

- La rédaction et diffusion d'un manuel comptable commun à l'ensemble du groupe,
- La rédaction et diffusion d'une charte éthique accompagnée d'une hotline éthique,
- Des communications régulières et animation d'un réseau de consolideurs et Directeurs Financiers présents dans les différentes branches,
- Des contrôles automatiques et manuels sur la remontée des liasses de consolidation : contrôles bloquants, contrôles des transactions intercompagnies, livrables de consolidation et revue centralisée,
- La réalisation sur la base de questionnaires et d'entretiens à l'identification et l'évaluation des risques de contrôle interne.

Nous vous remercions d'accueillir favorablement les résolutions que nous soumettons à votre approbation.

Le Conseil d'Administration  
Le 23 février 2022

## **LISTE DES ANNEXES**

**ANNEXE 1 – LISTE DES ADMINISTRATEURS**

**ANNEXE 2 – LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS LES SOCIÉTÉS DU GROUPE**

**ANNEXE 3 – CALENDRIER ET LIEU DES ASSEMBLÉES DE SECTION ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PLENIÈRE**

**ANNEXE 4 – CALENDRIER ET LIEU DES ASSEMBLÉES DE D'ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS ET DE MÉTIERS**

ADMINISTRATEUR	REPRESENTANT	Date de fin de mandat
Richard BOYER		AG 2023
GAEC DE L'ORMEAU	Pascal CARREAU	AG 2025
EARL CHEREAU	Jean Luc CHEREAU	AG 2022
GAEC DU HAUT MONTCHIEN	Sébastien CHEVALIER	AG 2023
GAEC BOUCHEVREAU	Eric COIGNARD	AG 2022
SC EA LABORDE	Jacques LABORDE	AG 2025
SC EA DES SABLES	Arnaud DEGOULET	AG 2025
EARL POMMES D'OR	Jean-Luc DUVAL	AG 2023
Didier DUCLOS		AG 2025
SCEA SAINT MICHEL DU MONT	Bernard GUILLARD	AG 2024
GAEC DE LA MAROTIERE	Sonia BOUDET GUTH	AG 2022
GAEC DE TRECOEUR	Eric GUELAFF	AG 2022
EARL CHAUVINIERE	Pascal LEBRUN	AG 2023
EARL DELLE TOUSSAINT	Frédéric LECERF	AG 2024
GAEC DES PINSONS	Catherine LEFFRAY	AG 2023
EARL LEMONNIER AUBLE	Eric LEMONNIER	AG 2022
EARL DE MARTIGNY	Alain LOUDET	AG 2022
GAEC PORTES HELLINS	Philippe MARIE	AG 2023
GAEC DE LA FRESNAYE	Fabrice FORTIN	AG 2022
EARL DE LA GAUVELLERIE	Philippe POTIER	AG 2025
GAEC DES VILLENEUVE	Dominique MARQUER	AG 2022
Pierre Jo AUFRANC	Mickael LAMY	AG 2024
GAEC CAPRILANDE	Benoit DROUIN	AG 2024
EARL LE GRAND VILLAGE	Bruno MARTEL	AG 2024
GAEC DE GUIMBERT	Olivier LABOUR	AG 2025
GAEC DE L'AUDRENAIS	Sébastien CANTET	AG 2024
GAEC LA CLE DES CHAMPS		AG 2023
GAEC LES VILLES	Sébastien NOGUES	AG 2023
GAEC DE LIVET	Guillaume LOUVEL	AG 2023
EARL GUICHARD	Vanessa GUICHARD	AG 2025

ANNEXE 1 – LISTE DES ADMINISTRATEURS

**ANNEXE 2 – LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS LES SOCIÉTÉS DU GROUPE**

DIRIGEANTS ET ADMINISTRATEURS DE VOTRE SOCIÉTÉ		FONCTIONS EXERCÉES ET INTÉRÉTS DÉTIENUS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS Y COMPRIS ÉTRANGERES ET DU GROUPE			
Fonctions exercées dans la société	Nom, prénom	Fonction	Caractéristiques des sociétés	Fonctions exercées	
			Dénomination ou raison sociale	Forme juridique	Ville, pays du siège social
1. Président du Conseil d'administration	Arnaud DEGOULET		AGRIAL ENTREPRISE	SAS	Caen
			AGRIAL FINANCES	SCA	Caen
			AGRITTER	SAS	Président et membre du Conseil de surveillance
			BOVIMAIN	SAS	Président (représentant d'AGRIAL)
			AGRIFI	SAS	Membre du Conseil de surveillance
			ECLOR ENTREPRISES	SAS	Président (représentant d'AGRIAL)
			EURLAL HOLDING	SAS	Président (représentant d'AGRIAL ENTREPRISE)
			SOFIA BVA	SAS	Président (représentant d'AGRIAL ENTREPRISE)
			FLOREALE HOLDING	SAS	Président du Conseil de surveillance
			FINANCIERE SOCOPA	SAS	Président (représentant d'AGRIAL ENTREPRISE)

DIRIGEANTS ET ADMINISTRATEURS DE VOTRE SOCIÉTÉ		FONCTIONS EXERCÉES ET INTÉRÊTS DÉTENUS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS Y COMPRIS ÉTRANGÈRES ET DU GROUPE				
Fonctions exercées dans la société	Nom, prénom, date de naissance	Fonctions salariées éventuelles	Dénomination ou raison sociale	Caractéristiques des sociétés	Ville, pays du siège social	Fonctions exercées
2. Administrateurs	<b>Richard BOYER</b>		CENTRE SEM ECLORENTREPRISES AGRIFI	Union de coopératives SAS SAS	Reignac sur Indre Issy Moulineaux Caen	Président du Conseil de Surveillance Membre du Conseil de surveillance Membre du conseil de surveillance
	<b>Pascal CARREAU</b>		FLOREALE HOLDING	SAS	Lessay	Ville, pays du siège social
	<b>Jean-Luc CHEREAU</b>		SOFIA BVA	SAS	Mordelles	Président du Conseil de Surveillance
	<b>Sébastien CHEVALIER</b>		FLOREALE HOLDING AGRIFI	SAS SAS	Lessay Caen	Membre du Conseil de surveillance Président du Conseil de surveillance
	<b>Eric COIGNARD</b>		BOVIMAIN CENTRE SEM AGRIFI SOFIA BVA	SAS UCA SAS SAS	La Ferté Bernard Reignac sur Indre Caen Mordelles	Président du conseil de surveillance Membre du conseil de surveillance (représentant BENOIST) Membre du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance
	<b>Didier DUCLOS</b>		AGRIFI ALLIANCE CEREALES OUEST	SAS UCA	Caen Montauban de Bretagne	Membre du Conseil de surveillance Vice-Président du Conseil d'administration

	Jean Luc DUVVAL	AGRIAL ENTREPRISE ECLOR ENTREPRISES EURIAL HOLDING	SAS SAS SAS	Caen Issy Moulineaux Nantes	les Membre du Conseil d'administration Vice-Président Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance
	Fabrice FORTIN	AGRIFI SOFIA BVA	SAS SAS	Caen Mordelles	Membre du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance
	Eric GUEILLAFF	SOFIA BVA	SAS	Mordelles	Membre du Conseil de surveillance
	Bernard GUILLARD	AGRIAL ENTREPRISE FLOREALE HOLDING SOFIA BVA	SAS SAS SAS	Caen Lessay Mordelles	Membre du Conseil d'administration Vice-Président Conseil de surveillance President (AGRIAL ENTREPRISE)
	Sonia GUTH-BOUDET	AGRIFI EURIAL HOLDING	SAS SAS	Caen Nantes	Membre du Conseil de surveillance Membres du Conseil de surveillance
	Jacques LABORDE	AGRIAL ENTREPRISE FLOREALE HOLDING	SAS SAS	Caen Lessay	Membre du Conseil d'administration Président du Conseil de surveillance
	Pascal LE BRUN	EURIAL HOLDING SOFIA BVA AGRIAL ENTREPRISE HERBIGNAC CHEESE INGREDIENTS (HCI)	SAS SAS SAS	Nantes Mordelles Caen Herbignac	Vice-Président du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance Membre du Conseil d'administration Membre du Conseil d'administration

Frédéric LECERF		ECLOR ENTREPRISES AGRIAL ENTREPRISE	SAS SAS	Issy Moulineaux Caen	Les Membre du Conseil de surveillance du Conseil d'administration
Catherine LEFFRAY		SOFIA BVA LES FERMERS DU BOCAGE	SAS Association	Mordelles Caen	Vice-Président du Conseil de surveillance Membre du conseil d'administration
Eric LEMONNIER		AGRIFI	SAS	Caen	Membre du Conseil de surveillance
Alain LOUVET		SOFIA BVA AGRIFI	SAS SAS	Mordelles Caen	Membre du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance
Philippe MARIE		AGRIAL ENTREPRISE EURIAL HOLDING	SAS AGRIFI	Caen Nantes Caen	Membre du Conseil d'administration Membre du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance
Dominique MARQUER		EURLI HOLDING	SAS	Nantes	Membre du Conseil de surveillance
Philippe POTIER		AGRIFI ECLOR ENTREPRISES BOVMAINE	SAS SAS	Caen Issy Moulineaux La Ferté Bernard	Membre du Conseil de surveillance les Membre du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance (AGRIAL)
Pierre-Joseph AUFRANC		EURLI HOLDING	SAS AGRIFI	Nantes CAEN	Membre du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance
Mickael LAMY		FLOREAL HOLDING	SAS	Lessay	Membre du Conseil de surveillance

		EURLA HOLDING	SAS	Nantes	Membre du Conseil de surveillance
		AGRIAL ENTREPRISE	SAS	Caen	Membre du Conseil d'administration
		FROMANDAL	SA	Espagne	Membre du conseil
Olivier LABOUR	AGRIFI	AGRIFI	SAS	Caen	Membre du Conseil de surveillance
Bruno MARTEL	ECLOR ENTREPRISES	ECLOR ENTREPRISES	SAS	Issy-les-Moulineaux	Membre du Conseil de surveillance
	EURLA HOLDING	EURLA HOLDING	SAS	Nantes	Membre du Conseil de surveillance
	SOFIA BVA	SOFIA BVA	SAS	Mordelles	Membre du Conseil de surveillance
Benoît DROUIN	EURLA HOLDING	EURLA HOLDING	SAS	Nantes	President du Conseil de surveillance
	AGRIAL ENTREPRISE	AGRIAL ENTREPRISE	SAS	Caen	Membre du Conseil d'administration
	HERBIGNAC CHEESE INGREDIENTS	HERBIGNAC CHEESE INGREDIENTS	SAS	Herbignac	Membre du Conseil d'administration
Sébastien CANTIER	AGRIFI	AGRIFI	SAS	Caen	Membre du Conseil de surveillance
Sébastien NOGUES	ECLOR ENTREPRISES	ECLOR ENTREPRISES	SAS	Issy-Moulineaux	Membre du Conseil de Surveillance
	AGRIFI	AGRIFI	SAS	Caen	Membre du Conseil de Surveillance
Vanessa GUICHARD	EURLA HOLDING	EURLA HOLDING	SAS	Nantes	Membre du Conseil de surveillance
Guillaume LOUVEL	FLOREALE HOLDING	FLOREALE HOLDING	SAS	LESSAY	Membre du Conseil de Surveillance

**ANNEXE 3 – CALENDRIER ET LIEU DES ASSEMBLEES DE SECTION ET ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE 2021**

Section	Date	Heure	Modalités de tenue
Plaine et Auge 14	16/03/2021	10h	
Mayenne Anjou S1 Est	16/03/2021	19h30	
Mayenne Anjou S2 Ouest	16/03/2021	19h30	
Mayenne Anjou S3 Sud	16/03/2021	19h30	
Mont Saint Michel	17/03/2021	10h	
Cotentin	18/03/2021	10h	
Ille-et-Vilaine Sud	18/03/2021	10h	
Sarthe Sud	19/03/2021	10h15	
Sarthe Nord	19/03/2021	10h30	
Touraine Poitou S1 Touraine	23/03/2021	10h	
Touraine Poitou S2 Poitou Berry	23/03/2021	10h	DIGITAL
Sud Loire Océan	23/03/2021	10h30	
Calvados Ouest	23/03/2021	14h00	
Atlantique S1 Loire Atlantique	24/03/2021	10h30	
Atlantique S2 Morbihan	24/03/2021	14h	
Terres de l'Orne	25/03/2021	10h30	
Ille-et-Vilaine Nord	25/03/2021	14h00	
Alpes Sud Est	29/03/2021	10h	
<b>ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE</b>	<b>21/05/2021</b>	<b>10h</b>	

**ANNEXE 4 – CALENDRIER ET LIEU DES ASSEMBLÉES D’ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS ET DE METIERS 2021**

OP / OM	Dates	Lieu
OP Porcs	9 mars	Digital
OP Bovins	2 mars	
OP Légumes	17 février	
OP Pommes	25 février	
OM Lait de vache conventionnel	4 février	
OM Lait de vache bio	4 février	
OM Lait de chèvre	4 février	
Groupement Avicole	1er mars	
Oeufs	3 mars	

**AGRIAL Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés**

**(Exercice clos le 31 décembre 2021)**

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
34, place Viarme  
B.P. 90928,  
44009 Nantes Cedex 1

**Grant Thornton**  
Parc Edonia – Bâtiment G  
Rue de la Terre Victoria  
CS 26822  
35760 Saint Grégoire Cedex

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés**

**(Exercice clos le 31 décembre 2021)**

Aux Adhérents  
**AGRIAL Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire**  
4, rue des Roquemonts  
14000 CAEN

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Coopérative Agricole et Agroalimentaire Agrial relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### ***Justification des appréciations***

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### ***Principes comptables***

La note 2.2.2 « Ecarts d'acquisition » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux écarts d'acquisition, notamment concernant les modalités de comptabilisation, d'amortissement et d'évaluation de la valeur recouvrable de ces actifs.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.  
En outre :

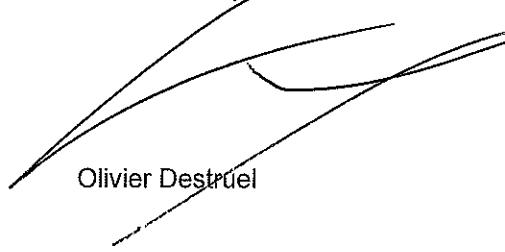
- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Nantes et Saint-Grégoire, le 23 février 2022

Les commissaires aux comptes

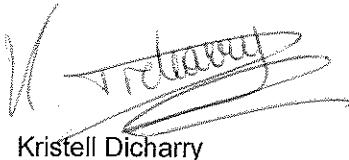
PricewaterhouseCoopers Audit



Olivier Destruel

Grant Thornton

Membre Français de Grant Thornton International



Kristell Dicharry

GROUPE AGRIAL

# COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2021

I. Bilan consolidé	4
II. Compte de résultat consolidé	6
III. Tableau des flux de trésorerie consolidé	7
IV. Tableau de variation des capitaux propres	8
V. Annexe des comptes consolidés du Groupe Agrial	10

# I. BILAN CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)

## ACTIF

	Note	31.12.2021			31.12.2020
		Valeurs brutes	Amort.Dépré.	Valeurs nettes	
Immobilisations incorporelles	4	780 931	-144 404	636 527	641 993
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	4	608 719	-64 830	543 889	557 075
Immobilisations corporelles	5	2 902 407	-1 969 655	932 753	843 078
Immobilisations financières	6	128 681	-11 379	117 302	122 776
Titres mis en équivalence		6 738		6 738	6 605
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>3 818 758</b>	<b>-2 125 439</b>	<b>1 693 320</b>	<b>1 614 453</b>
Stocks et en-cours	7	861 688	-19 913	841 775	687 148
Créances clients et comptes rattachés	8	618 320	-23 270	595 050	552 782
Autres créances et comptes de régularisation	8	347 716	-920	346 796	241 214
Disponibilités	9	159 849		159 849	195 281
<b>Total actif circulant</b>		<b>1 987 572</b>	<b>-44 102</b>	<b>1 943 470</b>	<b>1 676 425</b>
<b>Total Actif</b>		<b>5 806 330</b>	<b>-2 169 541</b>	<b>3 636 790</b>	<b>3 290 878</b>

## PASSIF

	Note	31.12.2021		31.12.2020
		31.12.2021	31.12.2020	
Capital				124 754
Primes liées au capital				11 614
Écart de réévaluation				9 817
Réserves consolidées part du Groupe				772 052
Résultat de l'exercice part du Groupe				57 145
<b>Total des capitaux propres part du Groupe</b>				<b>975 381</b>
Intérêts minoritaires				58 434
Subventions d'investissement				40 564
<b>Total des capitaux propres</b>				<b>1 074 379</b>
<b>Autres fonds propres</b>	2.3.10			<b>113 285</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	10			<b>88 959</b>
Emprunts et dettes financières	11			1 115 396
Fournisseurs et comptes rattachés	12			890 958
Autres dettes et comptes de régularisation	12			353 813
<b>Total des dettes</b>				<b>2 360 166</b>
<b>Total Passif</b>				<b>3 636 790</b>
				<b>3 290 878</b>

## II. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)

	Note	31.12.2021	31.12.2020
Chiffre d'affaires		6 217 803	5 957 358
Achats consommés		- 5 206 873	- 4 921 252
Charges de personnel		-731 649	-701 223
Impôts et taxes		-123 491	-148 654
Autres charges et produits d'exploitation		57 973	46 258
Variation nette des amortissements et des provisions		-121 101	-121 878
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	13	<b>92 663</b>	<b>110 609</b>
Variation nette des amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition <sup>(1)</sup>		-6 933	40
<b>Résultat d'exploitation après amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>		<b>85 729</b>	<b>110 648</b>
Résultat financier	14	-17 591	-18 774
Résultat exceptionnel	15	12 847	-9 179
Impôts sur les résultats	16	-21 260	-14 700
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>59 726</b>	<b>67 995</b>
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		763	822
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>60 489</b>	<b>68 817</b>
Dont résultat revenant :			
- Au Groupe		57 145	61 040
- Aux intérêts minoritaires		3 344	7 778

<sup>(1)</sup> Suite à l'application du nouveau règlement ANC n°2020-01, la présentation du compte de résultat a été modifiée, plus particulièrement au niveau des dotations aux amortissements des écarts d'acquisition.

## III. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)

	31.12.2021	31.12.2020
Résultat net total des sociétés consolidées	60 489	68 817
Élimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Élimination des amortissements et provisions	131 067	116 504
Élimination de la variation des impôts différés	8 272	-4 957
Élimination des plus ou moins-values de cession	-4 759	-1 304
Élimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	-763	-822
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>194 306</b>	<b>178 239</b>
Dividendes reçus des mises en équivalence	40	591
Variation du BFR lié à l'activité	-219 704	35 978
Stocks et en cours nets	-144 449	-19 813
Créances clients et autres débiteurs	-107 641	32 749
Dettes fournisseurs et autres crébiteurs	32 386	23 042
<b>Flux net généré par l'activité</b>	<b>-25 359</b>	<b>214 808</b>
Acquisition d'immobilisations	-205 138	-135 877
Cession d'immobilisations	21 211	21 486
Incidence des variations de périmètre	-6 915	-23 294
<b>Flux net provenant des investissements</b>	<b>-190 841</b>	<b>-137 684</b>
Dividendes versés par la société mère	-16 626	-8 903
Dividendes versés aux minoritaires	-6 690	-8 201
Augmentations (réductions) de capital	7 014	-1 699
Subventions d'investissements reçues	15 592	7 959
Émissions d'emprunts	252 334	373 834
Remboursements d'emprunts	-116 523	-330 972
Variation nette des concours bancaires	-466	-266
<b>Flux net provenant des financements</b>	<b>134 634</b>	<b>31 751</b>
Incidence de la variation des taux de change	1 651	-1 363
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-79 915</b>	<b>107 512</b>
Trésorerie d'ouverture	112 408	4 896
Trésorerie de clôture	32 493	112 408
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-79 915</b>	<b>107 512</b>

## IV. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	<b>Capital</b>	<b>Primes liées au capital</b>	<b>Écart de réévaluation</b>	<b>Réserves consolidées</b>
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2020</b>	<b>118 423</b>	<b>11 614</b>	<b>9 817</b>	<b>689 759</b>
Affectation du résultat			45 129	
Distribution			-8 903	
Résultat de l'exercice			61 040	
Autres mouvements			-530	
Variation du capital	-191		-4 825	
Variation de périmètre			3 393	
Écarts de conversion			-5 144	
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2020</b>	<b>118 232</b>	<b>11 614</b>	<b>9 817</b>	<b>724 023</b>
Affectation du résultat			61 040	
Distribution			-16 626	
Résultat de l'exercice			57 145	
Autres mouvements			274	
Variation du capital	6 521		210	
Variation de périmètre			-242	
Écarts de conversion			8 002	
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2021</b>	<b>124 754</b>	<b>11 614</b>	<b>9 817</b>	<b>768 680</b>

<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>Réserves de conversion</b>	<b>Total part Groupe</b>	<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>Total des capitaux propres</b>
<b>45 129</b>	<b>574</b>	<b>875 316</b>	<b>69 048</b>	<b>944 364</b>
-45 129		-8 903	-8 188	-17 091
61 040		61 040	7 778	68 818
		-530	-33	-563
		-5 015	3 661	-1 354
17		3 410	-8 116	-4 707
		-5 144	-336	-5 480
<b>61 040</b>	<b>-4 553</b>	<b>920 173</b>	<b>63 814</b>	<b>983 987</b>
-61 040		-16 626	-6 687	-23 313
57 145		57 145	3 344	60 489
		274	-140	135
		6 732	31	6 763
-76		-318	-2 397	-2 715
		8 002	469	8 472
<b>57 145</b>	<b>3 373</b>	<b>975 382</b>	<b>58 434</b>	<b>1 033 815</b>

# V. ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AGRIAL

Le total du bilan au 31 décembre 2021 est de 3 636 789 710 euros. Le résultat bénéficiaire dégagé par le Groupe Agrial est de 57 144 735 euros, celui des intérêts minoritaires de 3 343 787 euros. Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 23 février 2022.

## 1 – ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PÉRIODE

### 1.1–Faits marquants

Les effets de l'épidémie de la COVID-19 se sont poursuivis en 2021 mais le Groupe Agrial a su s'adapter pour que ses effets soient minimisés.

Le Groupe avait mis en œuvre en 2020 toutes les mesures de sauvegarde nécessaires afin de préserver un niveau de rentabilité suffisant.

Ces mesures ont notamment consisté en un plan d'économies axé sur la réduction des charges fixes et le décalage ou la révision de certains investissements. Ainsi, le Groupe considère que ces événements ne remettent pas en cause son exposition au regard de ses échéances financières ni de ses capacités de financement notamment en termes de ratios financiers.

Au 31 décembre 2021, les effets de la pandémie sont limités et le Groupe n'a pas relevé d'indice de perte de valeur.

Agrial n'a pas identifié de dépréciation significative sur ses actifs :

- pas d'identification de risque de défaillance majeure sur ses créances clients,
- pas de remise en cause significative de la valeur des stocks au 31 décembre 2021,

- pas d'éléments menant à des pertes de valeur significatives sur ses actifs corporels et incorporels,
- pas de remise en cause de la recouvrabilité des impôts différés activés.

Pour la première fois sous les effets d'une collecte 2021 redevenue normale et de cours rarement atteints, le Groupe Agrial a au bilan un niveau de stock historique. Cet impact est à combiner d'une politique de sécurisation des besoins de nos adhérents pour les travaux de 2022 tant en matière d'engrais que d'agroéquipement.

Sur le plan des financements, le Groupe a réalisé en juillet 2021 un complément de financement avec la mise en place d'un nouvel emprunt Schultschein de 138 M€ à échéance moyenne de 7 ans. Ce nouveau financement vient en complément du Schultschein de 249 M€ déjà réalisé en 2020.

### 1.2 – Variations de périmètre

Dans la branche Légumes et Fruits frais, le Groupe Agrial a pris, en avril 2021, une participation complémentaire dans la société Saladexpress située au Canada. Le Groupe détient désormais 51 % des actions de Saladexpress et en conséquence, l'a consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

Dans la branche Viandes, le Groupe Agrial a acquis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, les titres de la société Salaisons du Mâconnais à hauteur de 55 %. La méthode de consolidation retenue pour cette société est l'intégration globale.

Le Groupe a également poursuivi sur l'exercice 2021 la simplification de son organigramme juridique en réalisant de nombreuses fusions et TUP (Transmission Universelle de Patrimoine).

Les restructurations ainsi que les autres changements de périmètre et les changements de dénomination sont détaillés dans la partie 20. *Périmètre de consolidation*.

### 1.3 – Changement de méthode de consolidation

Le Groupe Agrial a pris le contrôle exclusif de la société Touchard en avril 2021 en acquérant la part non encore détenue de ses titres. Cet événement a eu pour effet le changement de méthode de consolidation passant d'une mise en équivalence à une intégration globale.

## 2 – PRINCIPES COMPTABLES, MODALITÉS DE CONSOLIDATION ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

### 2.1 – Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe sont établis dans le respect des principes comptables français, du règlement ANC n° 2020-01 homologué par arrêté du 29 décembre 2020.

Les principales méthodes comptables adoptées par le Groupe sont exposées ci-après.

### 2.2 – Modalités de consolidation

#### 2.2.1 MÉTHODES DE CONSOLIDATION

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les fi-

liales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif (contrôle de droit, contractuel, ou de fait).

L'intégration proportionnelle est pratiquée lorsque le contrôle des sociétés est exercé de manière conjointe par un nombre limité d'associés.

La mise en équivalence est pratiquée lorsque le Groupe détient directement ou indirectement une influence notable mais non exclusive.

#### 2.2.2 ÉCARTS D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation de la quote-part des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition, et inscrits au bilan à leur valeur d'utilité.

Lors de la prise de contrôle, les écarts d'acquisition calculés font l'objet d'une affectation aux différentes catégories d'actifs. Comme prévu par l'article 231-10 du règlement ANC n°2020-01, cette affectation peut être réalisée dans un délai de 12 mois suivant l'exercice d'acquisition.

Depuis la mise en application de l'ordonnance n°2015-900 du 23 juillet 2015 relative aux écarts d'acquisition et à l'arrêt de leur amortissement systématique dans les comptes consolidés, une analyse de chacun de ces écarts a été réalisée.

En conséquence, les écarts d'acquisition actifs :

- dont la durée d'utilisation est limitée sont amortis linéairement sur cette durée,
- dont la durée d'utilisation est non limitée ne sont pas amortis.

**Durée d'amortissement:**

D'une manière générale, la détermination de la durée d'utilisation d'un écart d'acquisition doit être évaluée en prenant en compte les facteurs les plus pertinents, à partir d'une analyse des aspects techniques, économiques et juridiques de l'acquisition concernée.

Dans le cas particulier des start-ups, le Groupe a un horizon de visibilité limité estimé à 5 ans. En effet, c'est au cours de cette période que le montant des dépenses de développement à effectuer pour obtenir les avantages économiques futurs attendus de l'actif ainsi que la capacité à les atteindre peuvent être estimés précisément dans la décision de poursuite ou pas.

Dans les cas exceptionnels où l'entité consolidante n'est pas en mesure de déterminer de façon fiable la durée d'utilisation limitée de l'écart d'acquisition, ce dernier est amorti forfaitairement sur 10 ans en linéaire (Règlement ANC n°2020-01 article 231-11).

**Tests de valeur:**

Le Groupe procède chaque année à des tests de valeur sur la valeur nette résiduelle de ses écarts d'acquisition. Le cas échéant, une dépréciation exceptionnelle est constatée afin de ramener ces derniers à leur juste valeur. Des tests de valeur sont également réalisés en cas d'indice de perte de valeur constaté.

Les tests de valeur sont réalisés au niveau de l'actif ou du groupe d'actifs pertinent, qui doit correspondre au mode de gestion et au suivi des activités par l'entité.

Les valeurs actuelles correspondent aux valeurs d'utilité calculées, en général, sur la base de l'actualisation des cash-flows futurs issus des business plans à 3 ans établis et validés par la direction. Le taux d'actualisation est déterminé par zone géographique et par activité, ce dernier oscillant entre 6 % et 7 %.

Le taux de croissance est déterminé par pays et par périmètre d'activité.

Le Groupe réalise également une analyse de sensibilité sur les principales hypothèses mentionnées ci-dessus. Dans certains cas, une autre méthode peut être utilisée.

**Méthode de conversion des écarts d'acquisition :**

Lorsqu'il s'agit d'une entité non autonome, les écarts d'acquisition sont toujours convertis au taux historique. Dans le cas où les entités sont considérées comme autonomes, il convient d'assimiler ces écarts de conversion à des actifs et passifs de l'entreprise détentrice des titres.

Dans ce cas, l'écart d'acquisition et les écarts d'évaluation sont des éléments non monétaires qui peuvent être dans les comptes individuels de l'entreprise détentrice des titres :

- soit déjà exprimés dans la monnaie de cette entreprise détentrice des titres (par exemple, lorsque les titres ont été acquis dans cette monnaie),
- soit libellés en monnaie étrangère : dans ce cas, ils sont convertis dans la monnaie de l'entreprise détentrice des titres au cours historique (s'agissant d'éléments non monétaires).

**Les écarts d'acquisition passifs** sont repris au compte de résultat sur une durée de 5 ans ou le cas échéant en fonction des hypothèses et objectifs fixés lors de l'entrée dans le Groupe ainsi que des restructurations éventuelles.

**2.2.3 MÉTHODE DE CONVERSION POUR LA CONSOLIDATION DES FILIALES HORS ZONE EURO**

Pour les filiales étrangères autonomes (autonomie économique et financière), le taux retenu pour la conversion en euros des comptes de bilan est le taux officiel de clôture.

Le résultat au bilan est retraité pour le ramener au taux moyen, avec en contrepartie la constatation d'un écart de conversion, inscrit sur une ligne distincte, intitulée «écart de conversion», portée dans les capitaux propres pour la part concernant le Groupe.

Le taux retenu pour la conversion en euros du compte de résultat est la moyenne des taux sur base mensuelle.

		31.12.2021		31.12.2020	
		Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture
GBP	Livre sterling		0,86	0,84	0,89
SEK	Couronne suédoise		10,14	10,25	10,49
PLN	Zloty		4,56	4,60	4,44
USD	Dollar US		1,18	1,13	1,14
CAD	Dollar canadien		1,48	1,44	1,53
MAD	Dirham marocain		10,64	10,47	10,82
XOF	Francs CFA		655,96	655,96	655,96

## **2.3 – Méthodes et règles d'évaluation**

Les comptes consolidés respectent les principes suivants :

- maintien des coûts historiques,
- continuité d'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes.

### **2.3.1 ACTIF IMMOBILISÉ**

Les comptes ont été arrêtés en appliquant les dispositions des règlements n°2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatifs aux actifs.

Les marques et les licences acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les marques acquises constituent un actif incorporel comptabilisé au bilan dès lors qu'elles sont identifiables et répondent aux critères généraux de comptabilisation. Elles sont évaluées sur la base de la méthode des redevances actualisées et ne font pas l'objet d'un amortissement systématique si elles n'ont pas d'horizon limité d'utilisation. Elles font l'objet d'un test de valeur annuel dans le cadre du test de valeur réalisé sur les écarts d'acquisition (voir paragraphe 2.2.2 *Écarts d'acquisition*).

Les licences de logiciels sont inscrites à l'actif sur la base de leur coût d'acquisition et des coûts encourus pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des logiciels.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de

démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les durées d'amortissement pratiquées tiennent compte de l'utilisation économique des actifs dans les différents métiers du Groupe. Compte tenu de la diversité de ces métiers, les durées d'amortissement pratiquées dans les comptes sociaux ont été maintenues en consolidation.

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.

### **2.3.2 CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL ET CONTRATS ASSIMILÉS**

Conformément à l'article 272-2 du règlement ANC n°2020-01, les opérations de crédit-bail ont été retraitées dans les comptes consolidés.

Les biens sont inscrits à l'actif du bilan et la dette qui en résulte au passif du bilan. La charge du loyer est annulée en contrepartie d'un amortissement et de frais financiers. La durée d'amortissement pratiquée est celle du contrat financier, et le retraitement n'est plus pratiqué à compter du rachat des biens par le Groupe.

### **2.3.3 TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS ET AUTRES TITRES IMMOBILISÉS**

Ils sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais d'acquisition nets d'impôt) ou d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire destitue de participation et autres titres immobilisés

est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée à hauteur de la différence. La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la quote-part des capitaux propres et des perspectives de rentabilité.

La valeur des titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) est appréciée à chaque clôture en fonction des résultats réalisés et des perspectives économiques des sociétés détenues et non pas en fonction du cours de bourse instantané pour les titres cotés. En conséquence, une baisse du cours de bourse et/ou une baisse du cours de la devise ne sont pas systématiquement suffisantes pour justifier une dépréciation.

Les titres de participation ayant été préalablement consolidés sont inscrits au bilan, à la valeur des capitaux propres qu'ils représentaient à la date de leur dernière consolidation.

### **2.3.4 STOCKS**

Les stocks sont évalués selon les règles adaptées aux différents métiers exercés par le Groupe.

Dans les activités industrielles, les stocks de matières premières sont évalués au coût de revient selon la méthode du prix moyen pondéré.

Pour les travaux en cours et les produits finis, ils comprennent le coût des matières premières et de la main-d'œuvre ainsi que des frais généraux industriels incorporables.

Dans les activités de commerce de détail, les stocks de marchandises sont évalués au prix moyen pondéré.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur de remplacement ou de réalisation des stocks est inférieure à leur coût de revient et à chaque fois qu'ils présentent des risques de non-écoulement.

### **2.3.5 CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Chacune des créances est appréciée en valeur d'inventaire.

Une dépréciation totale ou partielle est pratiquée, créance par créance, lorsqu'il peut apparaître un risque de non-recouvrement.

Le Groupe procède à des cessions de créances à des établissements bancaires (type Dailly). Ces créances cédées présentent un caractère déconsolidant et sont donc comptabilisées en diminution du poste créances clients.

### **2.3.6 ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF ET PASSIF**

En application du règlement ANC n°2020-01, les écarts de conversion latents figurent désormais au bilan dans le poste autres créances et comptes de régularisation pour les écarts de conversion actif et en autres dettes et comptes de régularisation pour les écarts de conversion passif. Les pertes de change latentes entraînent à due concurrence la constitution d'une provision pour risques.

### **2.3.7 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**

Le Groupe Agrial a opté pour l'inscription des subventions d'investissement en capitaux propres, ces subventions sont comptabilisées en résultat consolidé au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer.

### **2.3.8 INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE**

Les sociétés du Groupe évaluent leurs engagements d'indemnités de départ en retraite selon la méthode préférentielle des unités de crédit projetées.

Les engagements sont déterminés sur la base d'évaluations actuarielles prenant en compte les règles propres à la convention collective applicable à chaque entité, ainsi que les hypothèses de rotation du personnel, de projection des salaires, et de mortalité. Les hypothèses démographiques et sociales sont évaluées en fonction des spécificités propres à chaque bassin d'emploi.

Le taux d'actualisation est déterminé, pour les sociétés françaises, par la moyenne sur 12 mois du taux iBoxx Corporate AA 10+ arrêté au 31/10/N, soit 0,66 % au 31/12/2021.

Les provisions correspondent à la valeur nette des engagements déduction faite des actifs de couverture (fonds externes).

### **2.3.9 FISCALITÉ DIFFÉRÉE**

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable et selon la conception étendue sur les retraitements pratiqués en consolidation ainsi que sur les décalages temporaires résultant des différences entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des éléments du bilan.

Les reports déficitaires ne sont retenus que dans la mesure où ils ont une forte probabilité de récupération (appuyés d'un planning de la consommation de ces déficits à horizon moyen terme) et limités aux groupes d'intégration fiscale. Cette probabilité est estimée sur la base des résultats futurs des sociétés concernées et la durée de report des déficits fiscaux.

Pour le calcul des impôts différés, le taux d'impôt retenu est celui de l'impôt exigible du pays, applicable à chacune des sociétés. Par exception, le taux appliqué à la société mère Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire Agrial tient compte de ses spécificités en la matière à savoir l'exonération des activités réalisées avec les adhérents.

### **2.3.10 AUTRES FONDS PROPRES**

Les autres fonds propres sont composés :

- des obligations remboursables en actions (ORA) émises en décembre 2009 par Agrial Entreprise pour un total de 50 M€. Ces ORA portent rémunération à un taux variable. Elles seront convertibles en janvier 2023, sur la base 1 obligation donne droit à 1 action (suite à une prorogation effectuée en janvier 2018),
- des obligations échangeables en actions (OEA) émises par AgriRelais en juillet 2014 pour un montant de 22,5 M€ et en décembre 2018 pour un montant de 40 M€. Ces OEA portent rémunération à taux fixe. Conformément à la documentation juridique et comme convenu avec nos partenaires financiers, il a été décidé que l'échange de la totalité des actions aurait lieu à compter de 2022 et jusqu'en 2026 pour les OEA émises en 2014 et à compter de 2025 et jusqu'en 2027 pour celles émises en 2018.

### **2.3.11 INSTRUMENTS FINANCIERS**

En application du règlement ANC n°2015-05 :

- l'ensemble des dérivés contractualisés par le Groupe, pour lesquels une intention de gestion existe, sont qualifiés dans le cadre d'une relation de couverture,
- les relations de couverture sont documentées conformément aux exigences de ce règlement

## **3 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

Aucun événement significatif n'a été relevé.

## 4 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)

	<b>31.12.2020</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Variation de périmètre</b>	<b>Écarts de conversion</b>	<b>Autres mouvements</b>	<b>31.12.2021</b>
Écarts d'acquisition	614 924		-12	-4 170		-2 023	608 719
Frais de recherche et développement	3 185	95		4	66	-64	3 285
Concessions, brevets, marques et droits similaires	74 855	4 895	-1 662	220	17	3 120	81 445
Fonds commercial	55 333		-262	41			55 113
Autres immobilisations incorporelles	24 945	-57	-1 035		125	5 310	29 288
Immobilisations en cours	2 599	946				-464	3 080
<b>Total immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>775 841</b>	<b>5 878</b>	<b>-2 971</b>	<b>-3 904</b>	<b>208</b>	<b>5 879</b>	<b>780 931</b>
Écarts d'acquisition	-57 849	-7 758				777	-64 830
Frais de recherche et développement	-2 176	-157			-12	63	-2 282
Concessions, brevets, marques et droits similaires	-30 730	-4 299	1 605	-211	-16	-63	-33 713
Fonds commercial	-27 196	-224		-38	-38	696	-26 801
Autres immobilisations incorporelles	-15 184	-1 189	1 035		-61	1	-15 398
Immobilisations en cours	-714	-666					-1 380
<b>Total amortissements et dépréciations sur immobilisations incorporelles</b>	<b>-133 848</b>	<b>-14 293</b>	<b>2 639</b>	<b>-249</b>	<b>-128</b>	<b>1 474</b>	<b>-144 404</b>
Écarts d'acquisition	557 075	-7 758	-12	-4 170		-1 246	543 889
Frais de recherche et développement	1 009	-62		4	54	-2	1 003
Concessions, brevets, marques et droits similaires	44 126	596	-58	10		3 058	47 732
Fonds commercial	28 137	-224	-262	3	-38	696	28 312
Autres immobilisations incorporelles	9 761	-1 246			64	5 311	13 890
Immobilisations en cours	1 885	279				-464	1 700
<b>Total immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>641 993</b>	<b>-8 415</b>	<b>-331</b>	<b>-4 153</b>	<b>80</b>	<b>7 353</b>	<b>636 527</b>

### Écarts d'acquisition par Branches

	<b>31.12.2021</b>		
	<b>Valeurs brutes</b>	<b>Amortissements/ Dépréciations</b>	<b>Valeurs nettes</b>
Branche Agricole	11 449	-3 768	7 681
Branche Boissons	133 584	-5 634	127 949
Branche Lait	108 109	-6 876	101 233
Branche Légumes et Fruits frais	296 953	-45 437	251 516
Branche Viandes	58 625	-3 115	55 510
<b>Total écarts d'acquisition</b>	<b>608 719</b>	<b>-64 830</b>	<b>543 889</b>

## 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)

	<b>31.12.2020</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Variation de périmètre</b>	<b>Écarts de conversion</b>	<b>Autres mouvements</b>	<b>31.12.2021</b>
Terrains et agencements	133 857	4 592	-1 992	2 005	442	662	139 565
Constructions	926 607	25 994	-5 199	15 326	4 108	7 577	974 413
Installations techniques, matériels et outillages	1 441 701	53 997	-12 596	23 556	11 284	30 599	1 548 540
Autres immobilisations corporelles	119 953	10 628	-5 759	2 315	1 177	2 397	130 709
Immobilisations en cours	47 272	79 934	-474	833	17	-44 683	82 900
Avances et acomptes	10 056	21 401			8	-5 185	26 280
<b>Total immobilisations corporelles brutes</b>	<b>2 679 446</b>	<b>196 547</b>	<b>-26 020</b>	<b>44 034</b>	<b>17 036</b>	<b>-8 635</b>	<b>2 902 407</b>
<i>Dont crédit-bail</i>	100 758		-1 500	180			99 438
Terrains et agencements	-42 259	-2 810	430	-14	-3		-44 656
Constructions	-635 715	-31 322	4 351	-9 785	-1 777	1	-674 248
Installations techniques, matériels et outillages	-1 065 472	-71 937	11 705	-18 954	-6 867	126	-1 151 399
Autres immobilisations corporelles	-92 921	-8 625	5 575	-1 663	-799	146	-98 288
Immobilisations en cours		-1 064					-1 064
<b>Total amortissements et dépréciations sur immobilisations corporelles</b>	<b>-1 836 368</b>	<b>-115 757</b>	<b>22 061</b>	<b>-30 416</b>	<b>-9 447</b>	<b>272</b>	<b>-1 969 655</b>
<i>Dont crédit-bail</i>	90 900	-1 073	1 500	-30			-90 502
Terrains et agencements	91 598	1 782	-1 563	1 991	439	662	94 909
Constructions	290 892	-5 328	-848	5 540	2 331	7 577	300 165
Installations techniques, matériels et outillages	376 229	-17 939	-891	4 602	4 417	30 724	397 141
Autres immobilisations corporelles	27 031	2 003	-184	651	377	2 542	32 421
Immobilisations en cours	47 272	78 871	-474	833	17	-44 683	81 836
Avances et acomptes	10 056	21 401			8	-5 185	26 280
<b>Total immobilisations corporelles nettes</b>	<b>843 078</b>	<b>80 790</b>	<b>-3 959</b>	<b>13 618</b>	<b>7 589</b>	<b>-8 363</b>	<b>932 753</b>
<i>Dont crédit-bail</i>	9 859	-1 073		150			8 936

## 6 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)

	<b>31.12.2020</b>	<b>Augmentation</b>
Prêts, dépôts et cautionnements versés, autres créances	21 446	9 982
Titres de participation non consolidés	36 321	35
Autres titres immobilisés	68 899	53
Autres créances rattachées à des participations	7 495	742
<b>Total immobilisations financières brutes</b>	<b>134 160</b>	<b>10 812</b>
Prêts, dépôts et cautionnements versés, autres créances	-285	-89
Titres de participation non consolidés	-8 145	
Autres titres immobilisés	-2 954	
<b>Total amortissements et dépréciations sur immobilisations financières</b>	<b>-11 384</b>	<b>-89</b>
Prêts, dépôts et cautionnements versés, autres créances	21 161	9 893
Titres de participation non consolidés	28 175	35
Autres titres immobilisés	65 945	53
Autres créances rattachées à des participations	7 495	742
<b>Total immobilisations financières nettes</b>	<b>122 776</b>	<b>10 723</b>

	<b>Diminution</b>	<b>Variation de périmètre</b>	<b>Écarts de conversion</b>	<b>Autres mouvements</b>	<b>31.12.2021</b>
	-7 866	57	23	18	23 661
	-305	-85	10	1 481	37 456
	-3 178	25	1	-437	65 362
	4		325	-6 364	2 202
	<b>-11 345</b>	<b>-2</b>	<b>358</b>	<b>-5 302</b>	<b>128 681</b>
	94				-281
					-8 145
					-2 953
	<b>94</b>				<b>-11 379</b>
	-7 772	57	23	18	23 380
	-305	-85	10	1 481	29 311
	-3 178	25	1	-437	62 409
	4		325	-6 364	2 202
	<b>-11 252</b>	<b>-2</b>	<b>358</b>	<b>-5 302</b>	<b>117 302</b>

## 7 - STOCKS ET EN-COURS

(en milliers d'euros)

	<b>31.12.2020</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>		<b>Variation de périmètre</b>	<b>Écarts de conversion</b>	<b>Autres mouvements</b>	<b>31.12.2021</b>
Matières premières, fournitures et autres approvisionnements	164 208		15 793		4 042	1 205	317	185 565
En-cours de production de biens	24 097		3 565		13	433		28 107
Produits finis et intermédiaires	149 188			-17 570	2 925	491	-107	134 927
Marchandises	367 504		144 729		372	234	250	513 088
<b>Total stocks bruts</b>	<b>704 997</b>	<b>164 087</b>	<b>-17 570</b>		<b>7 352</b>	<b>2 363</b>	<b>460</b>	<b>861 688</b>
Matières premières, fournitures et autres approvisionnements	-2 746		-1 203	381		-42		-3 610
En-cours de production de biens			-13					-13
Produits finis et intermédiaires	-4 335		-1 113	3 286		-37		-2 199
Marchandises	-10 768		-6 592	3 274		-5		-14 090
<b>Total dépréciations de stocks</b>	<b>-17 849</b>	<b>-8 920</b>	<b>6 941</b>			<b>-84</b>		<b>-19 913</b>
Matières premières, fournitures et autres approvisionnements	161 462		14 590	381	4 042	1 163	317	181 955
En-cours de production de biens	24 097		3 552		13	433		28 095
Produits finis et intermédiaires	144 853		-1 113	-14 284	2 925	454	-107	132 728
Marchandises	356 736		138 137	3 274	372	229	250	498 998
<b>Total stocks nets</b>	<b>687 148</b>	<b>155 166</b>	<b>-10 629</b>		<b>7 352</b>	<b>2 278</b>	<b>460</b>	<b>841 775</b>

**8 - CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS - AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION**  
 (en milliers d'euros)

	31.12.2021	31.12.2020
Clients et comptes rattachés	618 320	580 490
Dépréciations clients et comptes rattachés	-23 270	-27 708
<b>Total clients et comptes rattachés</b>	<b>595 050</b>	<b>552 782</b>
Créances sur personnel et organismes sociaux	2 638	2 516
Créances fiscales - hors IS	125 348	93 562
État, Impôts sur les bénéfices	14 092	10 479
Impôts différés - actif	21 394	37 194
Comptes courants - actif	4 653	3 764
Actionnaires : capital appelé non versé	1 962	2 214
Autres créances	144 506	74 323
Créances sur cessions d'actifs	96	345
Charges constatées d'avance	33 026	17 722
Dépréciations sur autres créances	-920	-905
<b>Total autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>346 796</b>	<b>241 214</b>

	31.12.2021	À 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans
Clients et comptes rattachés	618 320	617 486	833	
Dépréciations clients et comptes rattachés	-23 270	-23 270		
<b>Total clients et comptes rattachés</b>	<b>595 050</b>	<b>594 217</b>	<b>833</b>	
Créances sur personnel et organismes sociaux	2 638	2 638		
Créances fiscales - hors IS	125 348	124 875	472	
État, Impôts sur les bénéfices	14 092	13 891	201	
Impôts différés - actif	21 394	12 954	8 440	
Comptes courants - actif	4 653	4 653		
Actionnaires : capital appelé non versé	1 962	1 962		
Autres créances	144 506	144 506		
Créances sur cessions d'actifs	96	96		
Charges constatées d'avance	33 026	33 026		
Dépréciations sur autres créances	-920	-920		
<b>Total autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>346 796</b>	<b>337 682</b>	<b>9 114</b>	

**9 - ENDETTEMENT NET**  
 (en milliers d'euros)

	31.12.2020	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	Écarts de conversion	Autres mouvements	31.12.2021
<b>Actif financier</b>							
VMP	228		-215				13
Disponibilités	195 052		-38 963	1 810	1 937		159 836
<b>Total trésorerie active nette</b>	<b>195 281</b>		<b>-39 178</b>	<b>1 810</b>	<b>1 937</b>		<b>159 849</b>
<b>Passif financier</b>							
Crédit moyen terme	-843 465	-252 339	116 344	-11 564	-2 747	5 777	-987 995
Crédit court terme	-83 382	-43 272		-459	-288		-127 401
<b>Total trésorerie passive</b>	<b>-926 847</b>	<b>-295 612</b>	<b>116 344</b>	<b>-12 023</b>	<b>-3 035</b>	<b>5 777</b>	<b>-1 115 396</b>
<b>Endettement net</b>	<b>-731 566</b>	<b>-295 612</b>	<b>77 166</b>	<b>-10 213</b>	<b>-1 098</b>	<b>5 777</b>	<b>-955 547</b>

## 10 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)

	31.12.2020	Dotations						31.12.2021
			Reprises		Variation de périmètre	Écarts de conversion	Autres mouvements	
			dont utilisées	dont non utilisées				
Provisions pour litiges	3 479	4 051	-510	-1 503		6	105	5 629
Provisions pour garanties données aux clients	542			-19				523
Provisions pour pensions et retraites	56 355	8 053	-2 123	-1 799	427		50	60 963
Autres provisions pour risques	7 548	3 141	-1 151	-3 275		43		6 305
Autres provisions pour charges	11 400	4 076	-826	-2 253			-104	12 294
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>79 324</b>	<b>19 322</b>	<b>-4 609</b>	<b>-8 850</b>	<b>427</b>	<b>48</b>	<b>51</b>	<b>85 715</b>
Écarts d'acquisition passif	7 187				859		-161	7 885
Reprise - écarts d'acquisition passif	-4 050		-825				234	-4 641
<b>Total écarts d'acquisition passif</b>	<b>3 137</b>		<b>-825</b>		<b>859</b>		<b>73</b>	<b>3 245</b>
<b>Total provisions</b>	<b>82 461</b>	<b>19 322</b>		<b>-14 284</b>	<b>1 286</b>	<b>48</b>	<b>125</b>	<b>88 959</b>

Dont:

<i>Dotations et reprises d'exploitation</i>	8 282	-9 165
<i>Dotations et reprises financières</i>	72	32
<i>Dotations et reprises exceptionnelles</i>	10 968	-5 151

## 11 - EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)

### 11.1 - Échéancier des emprunts et dettes financières

	<b>31.12.2021</b>	<b>À 1 an au plus</b>	<b>Entre 1 et 5 ans</b>	<b>À plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires	18 862		18 862	
Emprunts auprès des établissements de crédit	955 678	64 458	579 472	311 747
Autres emprunts et dettes assimilées	7 330	2 837	4 493	
Intérêts courus non échus	6 125	6 125		
Concours bancaires courants	127 401	127 401		
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>1 115 396</b>	<b>200 821</b>	<b>602 828</b>	<b>311 747</b>

### 11.2 - Emprunts bancaires en devises

	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
Euro	947 920	760 227
Livre Sterling	6 010	5 837
US Dollar	1 322	481
Dollar Canadien	426	
<b>Total emprunts auprès des établissements de crédit</b>	<b>955 678</b>	<b>766 545</b>

### 11.3 - Emprunts bancaires par taux

	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
Taux fixes	159 587	136 934
Taux variables	796 091	629 611
<b>Total emprunts auprès des établissements de crédit</b>	<b>955 678</b>	<b>766 545</b>

## 12 - DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

### - AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

(en milliers d'euros)

	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
Dettes fournisseurs	828 216	745 956
Dettes sur acquisitions d'actifs	62 742	57 545
<b>Total fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>890 958</b>	<b>803 501</b>
Dettes sur personnel et organismes sociaux	195 160	181 538
Dettes fiscales - hors IS	61 303	61 070
État, Impôts sur les bénéfices	1 936	7 094
Impôts différés - passif	5 988	13 841
Comptes courants - passif	5 519	3 003
Autres dettes	65 885	72 272
Produits constatés d'avance	17 972	14 053
Dividendes à payer	50	53
<b>Total autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>353 813</b>	<b>352 925</b>
	<b>31.12.2021</b>	<b>À 1 an au plus</b>
Dettes fournisseurs	828 216	828 216
Dettes sur acquisitions d'actifs	62 742	36 236
<b>Total fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>890 958</b>	<b>864 451</b>
Dettes sur personnel et organismes sociaux	195 160	195 160
Dettes fiscales - hors IS	61 303	61 108
État, Impôts sur les bénéfices	1 936	1 936
Impôts différés - passif	5 988	5 988
Comptes courants - passif	5 519	4 385
Autres dettes	65 885	65 885
Produits constatés d'avance	17 972	17 972
Dividendes à payer	50	50
<b>Total autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>353 813</b>	<b>352 484</b>
	<b>31.12.2021</b>	<b>Entre 1 et 5 ans</b>
Dettes fournisseurs	828 216	828 216
Dettes sur acquisitions d'actifs	62 742	26 507
<b>Total fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>890 958</b>	<b>26 507</b>
Dettes sur personnel et organismes sociaux	195 160	195 160
Dettes fiscales - hors IS	61 303	61 108
État, Impôts sur les bénéfices	1 936	1 936
Impôts différés - passif	5 988	5 988
Comptes courants - passif	5 519	4 385
Autres dettes	65 885	65 885
Produits constatés d'avance	17 972	17 972
Dividendes à payer	50	50
<b>Total autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>353 813</b>	<b>1 329</b>

## 13 - EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)

	31.12.2021	31.12.2020
Chiffre d'affaires	6 217 803	5 957 358
Achats consommés	-5 206 873	-4 921 252
Charges de personnel	-731 649	-701 223
Impôts et taxes	-123 491	-148 654
Autres charges et produits d'exploitation	57 973	46 258
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>213 764</b>	<b>232 487</b>
Variation nette des amortissements et des provisions	-121 101	-121 878
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>92 663</b>	<b>110 609</b>

## 15 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)

	31.12.2021	31.12.2020
Résultat net sur cession d'immobilisations	4 810	1 026
Subventions d'investissement virées au résultat	5 214	4 499
Autres produits et charges exceptionnels*	9 696	-14 910
Variation de provisions pour risques et charges	-6 703	-1 514
Variation de provisions sur immobilisations	-513	1 028
Variation de provisions sur autres actifs	343	692
<b>Total résultat exceptionnel</b>	<b>12 847</b>	<b>-9 179</b>

\* Dont l'impact du remboursement d'assurance en lien avec le sinistre de l'usine de Luçon pour 18,8 M€.

## 14 - RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)

	31.12.2021	31.12.2020
Charges d'intérêts	-19 678	-23 161
Pertes et gains de change	-836	-1 750
Autres charges et produits financiers	-769	-728
Revenus des titres	2 968	3 164
Revenus des autres formes de participations	2 336	2 569
Résultats nets sur cessions de VMP		138
Provisions sur actifs financiers	-1 612	994
<b>Total résultat financier</b>	<b>-17 591</b>	<b>-18 774</b>

## 16 - IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

(en milliers d'euros)

PREUVE D'IMPÔT

PREUVE D'IMPOT	31.12.2021	31.12.2020
<b>Résultat consolidé avant impôt</b>		
Cumul des résultats avant impôt	<b>81 748</b>	81 794
Charge d'impôt théorique	-21 663	-23 243
<b>Impact sur l'impôt</b>		
- des différences de taux	9 747	20 212
- des charges définitivement non déductibles	-12 788	-1 942
- des imputations de déficits et amortissements réputés différés antérieurs & reports déficitaires	3 445	-9 727
<b>Total impact sur l'impôt</b>	<b>403</b>	<b>8 543</b>
<b>Charge d'impôt effective</b>	<b>-21 260</b>	<b>-14 700</b>
- dont impôt exigible	-12 967	-19 657
- dont impôt différé	-8 293	4 957

## 17 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en milliers d'euros)

	31.12.2021	31.12.2020
Avals et cautions	1 024 327	868 932
Hypothèques et nantissements	10 109	12 737
Autres engagements donnés	14 426	8 124
<b>Total des engagements hors bilan donnés</b>	<b>1 048 862</b>	<b>889 793</b>
Avals et cautions	1 547	1 586
Hypothèques et nantissements	4 690	4 341
Autres engagements reçus	60 314	54 637
<b>Total des engagements hors bilan reçus</b>	<b>66 551</b>	<b>60 564</b>
Achats et ventes à terme de devises (en milliers) :		
GBP	37 016	31 395
MAD	439 417	637 232
USD	3 450	7 575

### **Promesse de porte-fort:**

Agrial Entreprise a émis en décembre 2009 des obligations remboursables en actions (ORA) pour un montant nominal initial de 50 M€. La date de remboursement initialement prévue en décembre 2014 a été prorogée jusqu'en janvier 2023.

La Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire Agrial s'est engagée à présenter, à l'échéance de l'emprunt, des souscripteurs extérieurs au Groupe à Agrial Entreprise et s'est portée fort de l'acquisition par ces acquéreurs de la totalité des actions issues de la conversion des ORA. À défaut de présentation de ces acquéreurs par la Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire Agrial, la société s'engage irrévocablement à acquérir immédiatement l'ensemble des instruments.

Le Groupe Agrial a contracté, auprès des banques, des couvertures de taux, au travers de contrats d'options et de swaps, pour 58,7 M€. Le détail par maturité est le suivant :

- maturité <1an 1,9 M€
- maturité :1 à 5 ans 56,8 M€

La Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire Agrial s'est engagée à assurer la liquidité des titres Agriter détenus par les adhérents et des titres Agriman détenus par des managers du Groupe.

La valeur de rachat garantie est calculée selon une formule dont les données sont basées sur la performance des branches agroalimentaires du Groupe.

Le montant de l'investissement n'est donc pas garanti.

Au 31 Décembre 2021, les adhérents détiennent 33 966 titres Agriter et les managers 43 325 titres Agriman.

La Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire Agrial porte au bilan au 31 décembre 2021 un stock de 892 336 tonnes de céréales pour un montant brut de 218 M€. Sur la totalité de ce stock, 493 980 tonnes d'une valeur de 127 M€ sont contractualisées à la vente avec un engagement d'exécution prévu d'ici le 31 décembre 2022.

## 18 - EFFECTIF MOYEN DU GROUPE

	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
Cadres	1 869	1 800
Agents de maîtrise et techniciens	3 140	3 052
Employés et ouvriers	10 130	10 122
Personnel mis à disposition	7 070	6 264
<b>Total</b>	<b>22 209</b>	<b>21 239</b>

## 19 - INFORMATION SECTORIELLE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES (en milliers d'euros)

	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
Activité Agricole	1 693 103	1 583 491
Activité Agroalimentaire	4 524 700	4 373 867
<b>Total</b>	<b>6 217 803</b>	<b>5 957 358</b>

## 20 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Société	Activité	Branche	Pays	Méthode conso 31.12.2021	% d'intérêt 31.12.2021	Méthode conso 31.12.2020	% d'intérêt 31.12.2020
<b>AGRIAL</b>	<b>SOCIÉTÉ MÈRE</b>	<b>Agricole</b>	<b>FR</b>	I.G	100,00	I.G	100,00
AGRIAL CANADA INC	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	CA	I.G	94,15	I.G	94,16
AGRIAL COOP MANAGEMENT	Agroalimentaire	Groupe et participations	FR	I.G	93,59	I.G	93,79
AGRIAL ENTREPRISE	Agroalimentaire	Groupe et participations	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
AGRIAL FINANCES	Agroalimentaire	Groupe et participations	FR	I.G	97,28	I.G	97,29
AGRIAL FRESH FARMS LTD	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	GB	I.G	94,15	I.G	94,16
AGRIAL FRESH PRODUCE LTD	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	GB	I.G	94,15	I.G	94,16
AGRIAL MANAGEMENT	Agroalimentaire	Groupe et participations	FR	I.G	93,59	I.G	93,79
AGRIAL NORDICS AB	Agroalimentaire	Lait	SE	I.G	94,40	I.G	94,27
AGRIAL USA INC	Agroalimentaire	Groupe et participations	US	I.G	94,15	I.G	94,16
AGRIFI (ex NOV-A)	Agricole	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
AGRIMAN	Agricole	Groupe et participations	FR	I.G	59,31	I.G	61,25
AGRI-RELAIS	Agricole	Groupe et participations	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
AGRITEAM	Agricole	Agricole	FR	TUP dans Finamont		I.G	98,06
AGRITER	Agricole	Groupe et participations	FR	I.G	45,90	I.G	48,51
AGRIVAL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
ALLIANCE OUEST CEREALES	Agricole	Groupe et participations	FR	M.E.E	33,10	M.E.E	33,00
ALLIANZE 3A SA	Agroalimentaire	Lait	ES	M.E.E	33,06	M.E.E	33,02
ASO NUTRITION	Agricole	Agricole	FR	M.E.E	34,00	M.E.E	34,00
ASTON MANOR FREEHOLDS LTD	Agroalimentaire	Boissons	GB	I.G	94,15	I.G	94,16

Société	Activité	Branche	Pays	Méthode conso 31.12.2021	% d'intérêt 31.12.2021	Méthode conso 31.12.2020	% d'intérêt 31.12.2020
ASTON MANOR LTD	Agroalimentaire	Boissons	GB	I.G	94,15	I.G	94,16
AVIGROS	Agroalimentaire	Viandes	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
BENOIST	Agricole	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
BENOIST SEM	Agricole	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
BIO-BRESSE	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	Fusion dans Agrival		I.G	94,16
BIOREA	Agricole	Groupe et participations	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
BRASSERIE LANCELOT	Agroalimentaire	Boissons	FR	I.G	94,14	I.G	94,14
BRIENT	Agroalimentaire	Viandes	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
CAPRA N.V.	Agroalimentaire	Lait	BE	I.G	94,40	I.G	94,27
CENTRE SEM	Agricole	Agricole	FR	I.G	77,51	I.G	77,51
CHARCUTERIE SALAISONS DU MACONNAIS	Agroalimentaire	Viandes	FR	I.G	51,78		
CHARIKAT CHAMAAL EL MAGHRIB LIL KHODAR SARL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	MA	I.G	94,15	I.G	94,16
CHEVRETTES DE FRANCE	Agricole	Lait	FR	I.G	50,00	I.G	50,00
CIDRERIE VIARD	Agroalimentaire	Boissons	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
COUTURIER NORTH AMERICA LLC	Agroalimentaire	Lait	US	Fusion dans Hudson Valley Creamery LLC		I.G	94,16
CREALINE	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
CREALINE IBERICA SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	94,15	I.G	94,16
CSR	Agroalimentaire	Boissons	FR	Fusion dans Eclor Boissons		I.G	94,12
CULTIVOS DE GUADALCACIN SLU	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	94,15	I.G	94,16
DELYSS AGRO	Agroalimentaire	Viandes	FR	I.G	51,78	I.G	51,79

Société	Activité	Branche	Pays	Méthode conso 31.12.2021	% d'intérêt 31.12.2021	Méthode conso 31.12.2020	% d'intérêt 31.12.2020
DISTRICO	Agricole	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
DISTRISERVICES	Agricole	Agricole	FR	Fusion dans Districo		I.G	100,00
ECLOR BOISSONS	Agroalimentaire	Boissons	FR	I.G	94,14	I.G	94,16
ECLOR ENTREPRISES	Agroalimentaire	Boissons	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
ELEVANCE	Agricole	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
ENSALADAS DE NAVARRA SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	M.E.E	46,13	M.E.E	46,14
ETABLISSEMENTS GUILLETS FRERES-CIDRES KERISAC	Agroalimentaire	Boissons	FR	I.G	94,12	I.G	94,14
EURIAL	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
EURIAL FOOD SERVICES & INDUSTRY	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
EURIAL HOLDING	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
EURIAL IBERICA SRLU	Agroalimentaire	Lait	ES	I.G	94,40	I.G	94,27
EURIAL INGREDIENTS ET NUTRITION	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
EURIAL INTERNATIONAL	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
EURIAL ITALIA SPA	Agroalimentaire	Lait	IT	I.G	94,40	I.G	94,27
EURIAL LAIT	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
EURIAL LOGISTIQUE EST	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
EURIAL LOGISTIQUE OUEST	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
EURIAL MANAGEMENT	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
EURIAL POLSKA SP. Z O.O.	Agroalimentaire	Lait	PL	I.G	94,40	I.G	94,27
EURIAL SERVICES	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27

Société	Activité	Branche	Pays	Méthode conso 31.12.2021	% d'intérêt 31.12.2021	Méthode conso 31.12.2020	% d'intérêt 31.12.2020
EURIAL ULTRA FRAIS	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
EURILAIT LIMITED	Agroalimentaire	Lait	GB	M.E.E	28,32	M.E.E	28,28
EXPLOTACIONES AGRICOLAS MILCA SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	70,61	I.G	70,62
FINAMONT	Agricole	Agricole	FR	Fusion dans Agrifi (ex NOV-A)		I.G	100,00
FLOREALE HOLDING	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE BENELUX SPRL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	BE	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE BIO-IBERICA SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE DEUTSCHLAND GMBH	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	DE	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE FOOD SERVICE FRANCE	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE FOOD SERVICE IBERICA SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE FRANCE GMS	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE HOLDING	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	Fusion dans Floreale Holding		I.G	94,16
FLORETTE HORTICOLA CANARIAS SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE HORTICOLA NAVARRA SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE IBERICA ALIMENTARIA SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE IBERICA SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE INNOVA IBERICA SLU	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE MACON	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE MURCIA SLU	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	94,15	I.G	94,16
FLORETTE PORTUGAL LDA	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	PT	I.G	94,15	I.G	94,16

Société	Activité	Branche	Pays	Méthode conso 31.12.2021	% d'intérêt 31.12.2021	Méthode conso 31.12.2020	% d'intérêt 31.12.2020
FLORETTE ST POL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
FROMAGERIE CURTET-VALCREST (FCV)	Agroalimentaire	Lait	FR	Fusion dans Valcrest		I.G	96,74
FROMAGERIE GUILLOTEAU	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,18	I.G	94,05
FROMANDAL SA	Agroalimentaire	Lait	ES	I.G	89,15	I.G	89,02
FROMKA GMBH	Agroalimentaire	Lait	DE	I.G	94,40	I.G	94,27
GKM TRADING COMPAGNY SARL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	SN	I.G	94,15	I.G	94,16
HAUTBOIS	Agricole	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
HERBIGNAC CHEESE INGREDIENTS	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	84,85
HOLLAND BEAN BV	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	NL	I.G	94,15	I.G	94,16
HUDSON VALLEY CREAMERY LLC	Agroalimentaire	Lait	US	I.G	94,15	I.G	94,16
IRIS LOGISTIQUE	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
JEAN-PIERRE TALLEC L'HERITAGE DU GOUT	Agroalimentaire	Viandes	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
JFD-JUS FRAIS DEVELOPPEMENT	Agroalimentaire	Boissons	FR	I.G	94,14	I.G	94,16
KÄSEREI ALTBURGER LAND GMBH & CO. KG	Agroalimentaire	Lait	DE	I.G	94,40	I.G	94,27
LA BRESSE	Agroalimentaire	Viandes	FR	I.G	51,78	I.G	51,79
LA MAISON DES CHARCUTIERS (ex NEUE MILCH)	Agroalimentaire	Viandes	FR	I.G	94,15	I.G	94,27
LACTAMAT	Agricole	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
LAITERIE CORALIS	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
LEGUM'LAND	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	93,67	I.G	93,69
LETTTRA DESIGN SPRL	Agroalimentaire	Lait	BE	I.G	94,40	I.G	94,27

Société	Activité	Branche	Pays	Méthode conso 31.12.2021	% d'intérêt 31.12.2021	Méthode conso 31.12.2020	% d'intérêt 31.12.2020
MAITRE JACQUES	Agroalimentaire	Viandes	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
MANZANA ORCHARDS LLC	Agroalimentaire	Boissons	US	I.G	94,15	I.G	94,16
MANZANA PRODUCTS CO INC	Agroalimentaire	Boissons	US	I.G	94,15	I.G	94,16
NANTIAL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	47,07	I.G	47,08
NOV-A RECHERCHE	Agricole	Groupe et participations	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
OUESTMIN	Agricole	Agricole	FR	I.P	50,00	I.P	50,00
PNW BEVERAGE COMPANY LLC	Agroalimentaire	Boissons	US	Fusion dans Agrial USA Inc		I.G	94,16
PRIMBIO IBERICA SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	94,15	I.G	94,16
PRIM'CO HORTICOLA SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	I.G	94,15	I.G	94,16
PRIMEALE FRANCE	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
PRIMEURS DU LITTORAL SARL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	MA	I.G	94,15	I.G	94,16
QUALITY BEAN MOROCCO SARL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	MA	I.G	94,15	I.G	94,16
QUALITY BEAN SENEGAL SUARL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	SN	I.G	94,15	I.G	94,16
ROTKÄPPCHEN PETER JÜLICH GMBH & CO. KG	Agroalimentaire	Lait	DE	I.G	94,40	I.G	94,27
ROTKÄPPCHEN PETER JÜLICH VERWALTUNGS GMBH	Agroalimentaire	Lait	DE	I.G	94,40	I.G	94,27
ROUAGES	Agricole	Groupe et participations	FR	I.G	97,95	I.G	97,22
SALADEXPRESS INC	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	CA	I.G	48,01		
SAMA	Agricole	Agricole	FR	I.G	14,90	I.G	14,90
SCEA BIO ATLANTIC	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
SCEA DES CHAMPS	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	84,49	I.G	84,50

Société	Activité	Branche	Pays	Méthode conso 31.12.2021	% d'intérêt 31.12.2021	Méthode conso 31.12.2020	% d'intérêt 31.12.2020
SCEA VERT FRAIS	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
SCI GODIVIER	Agricole	Agricole	FR	Fusion dans Districo		I.G	100,00
SCI LE CONFLUENT	Agroalimentaire	Viandes	FR	I.G	51,78	I.G	51,79
SCI LE LONGCHAMP	Agroalimentaire	Viandes	FR	I.G	51,78	I.G	51,79
SEATTLE CIDER COMPANY LLC	Agroalimentaire	Boissons	US	I.G	94,15	I.G	94,16
SEMARA	Agricole	Agricole	FR	I.G	75,00	I.G	75,00
SENAGRAL HOLDING	Agroalimentaire	Lait	FR	TUP dans Eurial Holding		I.G	94,27
SENAGRAL NORTHERN EUROPE GMBH	Agroalimentaire	Lait	DE	Fusion dans Fromka GmbH		I.G	94,27
SIBERT ET FILS	Agroalimentaire	Viandes	FR	I.G	51,78	I.G	51,79
SILAV	Agroalimentaire	Lait	FR	I.P	47,20	I.P	47,14
SM3	Agricole	Agricole	FR	TUP dans Agrifi (ex NOV-A)		I.G	100,00
SM3-CLAAS	Agricole	Agricole	FR	I.G	58,00	I.G	58,00
SOCIETE DES TRANSPORTS EURIAL	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	94,40	I.G	94,27
SOCIETE PHARE OUEST SAS	Agroalimentaire	Boissons	FR	Fusion dans Brasserie Lancelot		I.G	94,14
SOFIA BVA	Agroalimentaire	Viandes	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
SUNNY DELIGHT DISTRIBUTION	Agroalimentaire	Boissons	FR	I.G	94,15	I.G	94,16
TLC	Agricole	Agricole	FR	TUP dans Transagrial		I.P	50,00
TOUCHARD	Agricole	Agricole	FR	I.G	100,00	M.E.E	66,00
TRACIAL	Agricole	Agricole	FR	I.G	14,90	I.G	14,90
TRANSAGRIAL	Agricole	Agricole	FR	I.P	50,00	I.P	50,00

Société	Activité	Branche	Pays	Méthode conso 31.12.2021	% d'intérêt 31.12.2021	Méthode conso 31.12.2020	% d'intérêt 31.12.2020
TWO BEERS BREWING COMPANY LLC	Agroalimentaire	Boissons	US	I.G	94,15	I.G	94,16
V3 PRO	Agricole	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	100,00
VALCREST	Agroalimentaire	Lait	FR	I.G	100,00	I.G	96,74
VAN OERS BIO BV	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	NL	Liquidation		I.G	94,16
VAN OERS HOLDING BV	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	NL	Fusion dans Van Oers United BV		I.G	94,16
VAN OERS INTERNATIONAL BV	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	NL	Fusion dans Van Oers United BV		I.G	94,16
VAN OERS SENEGAL SARL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	SN	I.G	94,15	I.G	94,16
VAN OERS UNITED BV	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	NL	I.G	94,15	I.G	94,16
VEGA MAYOR SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	M.E.E	46,13	M.E.E	46,14
VEGAM	Agricole	Agricole	FR	I.G	99,99	I.G	99,99
VEGETALES DE CANARIAS SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	M.E.E	46,13	M.E.E	46,14
VEGETALES DE LA MANCHA SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	M.E.E	46,13	M.E.E	46,14
VEGETALES DE NAVARRA SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	M.E.E	46,13	M.E.E	46,14
VEGETALES DEL SUDESTE SL	Agroalimentaire	Légumes et Fruits frais	ES	M.E.E	46,13	M.E.E	46,14
VERN ALIMENTS	Agricole	Agricole	FR	I.G	100,00	I.G	100,00

I.G. = Intégration Globale - M.E.E.= Mise En Équivalence - I.P. = Intégration Proportionnelle

## NOTES



4, rue des Roquemonts - CS 35051  
14050 CAEN Cedex 4  
+33 (0)2 31 45 43 43

**[www.agrial.com](http://www.agrial.com)**